Menace: une bombe aux 6h

LAS VEGAS, Nevada (UPI, PA) — Une bombe a fait explosion, ce matin; près de la cabine de pilotage d'un Boeing 707 de la Trans World Airlines, ne faisant aucune victime mais endommageant sérieusement l'appareil.

téléphoto UPI

Le poste de pilotage du Boeing 707 de la TWA a été complètement détruit, ce matin, par une bombe placée par un extorqueur exigeant la somme de $2 millions pour mettre fin au régime de terreur qu'il tente de faire planer depuis hier sur les passagers de la compagnie.

Le quadrimoteur avait atterri une heure plus tôt et se trouvait immobilisé dans un endroit isolé de l'aéroport McCarran de Las Vegas. Personne ne se trouvait à bord au moment de l'explosion.

Cet incident fait suite aux menaces proférées par un extorqueur qui a réclamé, hier, une rançon de $2 millions. En échange de cette somme, l'inconnu aurait consenti à identifier les quatre appareils à bord desquels il a placé des bombes.

Depuis l'appel téléphonique de l'inconnue, la TWA a fait fouiller ses 250 appareils. Toutefois, il semblerait que le quadrimoteur endommagé ce matin, ait été fouillé quelques heures plus tôt à New York. Une seconde bombe a été découverte, hier soir, à New York dans le poste de pilotage d'un autre avion de la TWA en destination de Londres.

Selon toute vraisemblance, deux autres bombes seraient encore cachées dans des appareils de la TWA.

Au cours de la conversation, l'extorqueur avait fait savoir que les bombes à retardement avaient été réglées de façon à exploser une après l'autre, toutes les six heures.

La bombe qui a explosé ce matin à 3 h. 55 était composée de plastic et d'un système de minuterie. La déflagration a été telle que la carlingue de l'appareil a été déchirée au niveau de la cabine de pilotage. La bombe découverte hier, était également fabriquée avec du plastic. Elle a été dénichée par un chien policier dressé pour ces fins.

Ce matin, à Montréal, un porte-parole de la tour de contrôle de l'aéroport international de Dorval a indiqué qu'aucun avion de la TWA n'avait atterri d'urgence.

Hausse possible des taxes à Montréal

Si le gouvernement du Québec n'apporte pas de modifications à la loi 48 sur l'évaluation foncière des municipalités, sanctionnée le 23 décembre dernier par l'Assemblée nationale, les Montréalais pourraient connaître prochainement une hausse de taxe.

C'est en substance ce qu'a laissé entendre ce matin à un journaliste de LA PRESSE, M. Gérard Niding, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Dans un mémoire présenté au gouvernement cette semaine, la Ville fait valoir que dû au fait que certains ouvrages d'utilité publique seront exempts de taxes en vertu de cette nouvelle loi, Montréal perdra

Voir HAUSSE, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 8 mars 1972, 88e année, no 24, 104 pages, 7 cahiers ★★ 15¢

Mise en garde aux syndicats

M. Robert Bourassa a déclaré, hier, que son gouvernement ne permettrait pas de grève générale des employés des secteurs public et para-public sans que soient assurés les "services essentiels".

M. Bourassa répondait aux questions des journalistes à la suite d'une sorte de réponse finale qu'il a formulée lors de son discours inaugural aux demandes syndicales visant à une augmentation de la masse salariale que leur destine l'Etat pour la prochaine convention collective.

"Vivons selon nos moyens" – Bourassa

NON au Front commun

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le discours inaugural du premier ministre Robert Bourassa a permis une fois de plus au gouvernement, hier, de s'exprimer sans équivoque sur les demandes du Front commun intersyndical de la Fonction publique et, globalement, de répondre "non" à la possibilité d'une augmentation de la masse salariale telle que proposée jusqu'ici aux employés des secteurs public et para-public.

Au milieu de son discours, le premier ministre a lancé carrément: "Le Québec doit vivre selon ses moyens et le temps est venu, pour tous, de s'en rendre compte".

On sait que c'est demain que, provincialement, syndicat par syndicat, quelque 210,000 employés des secteurs public et para-public doivent se prononcer sur les dernières offres que le gouvernement leur a faites. Il est probable que les syndiqués rejetteront les offres de l'Etat et donneront à leurs exécutifs respectifs et au Front commun le mandat de grève que ceux-ci ont demandé, mandat dont le caractère "solidaire" doit permettre, selon les centrales CEQ-CSN-FTQ, "d'arracher le morceau à l'Etat" dans les présentes négociations.

Mais M. Bourassa a déclaré hier: "L'Etat doit s'imposer des limites qu'il ne saurait franchir si ce n'est aux dépens de l'ensemble de la collectivité québécoise et particulièrement au détriment de ces secteurs défavorisés de notre société qui connaissent les problèmes du chômage et qui ont besoin de l'assistance et du soutien de l'Etat".

"Une multitude de clientèles, a dit le premier ministre, comptent sur les ressources de l'Etat. L'équilibre social dépend de l'harmonisation des besoins de ces clientèles. Le processus politique consiste, dans ces circonstances, à procéder à des arbitrages.

Voir FRONT COMMUN, page A 6

● *Michel Chartrand :* En marche vers un nouveau pouvoir.
— page A 3

● Texte intégral du discours inaugural et autres nouvelles sur l'ouverture de la session
— cahier E

AUJOURD'HUI

● *Davis donne son appui à Stanfield* — page A 2
● *Victoire mitigée de Muskie au New Hampshire* — page F 1
● *M. Roger Rousseau, commissaire des Jeux 1976* — page A 8
● *$433.5 millions de plus pour le budget fédéral* — page E 9

Annonces classées : F 2 à F 15
Arts et spectacles : C 11 à C 13
Bandes dessinées : G 6
Cinéma : C 12
Décès, naissances, etc. : F 16
Economie : E 8 à E 12
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ! : F 5
Horoscope : E 6
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 2 / E 1 à E 3 / E 5
Loisirs et récréation : D 8
"Mot-mystère" : F 7
Mots croisés : F 9
Radio et télévision : C 13
Religion : D 6
Sports : C 1 à C 10
Tribunaux : A 10
Vivre aujourd'hui : D 1 à D 5
Votre médecin : E 7

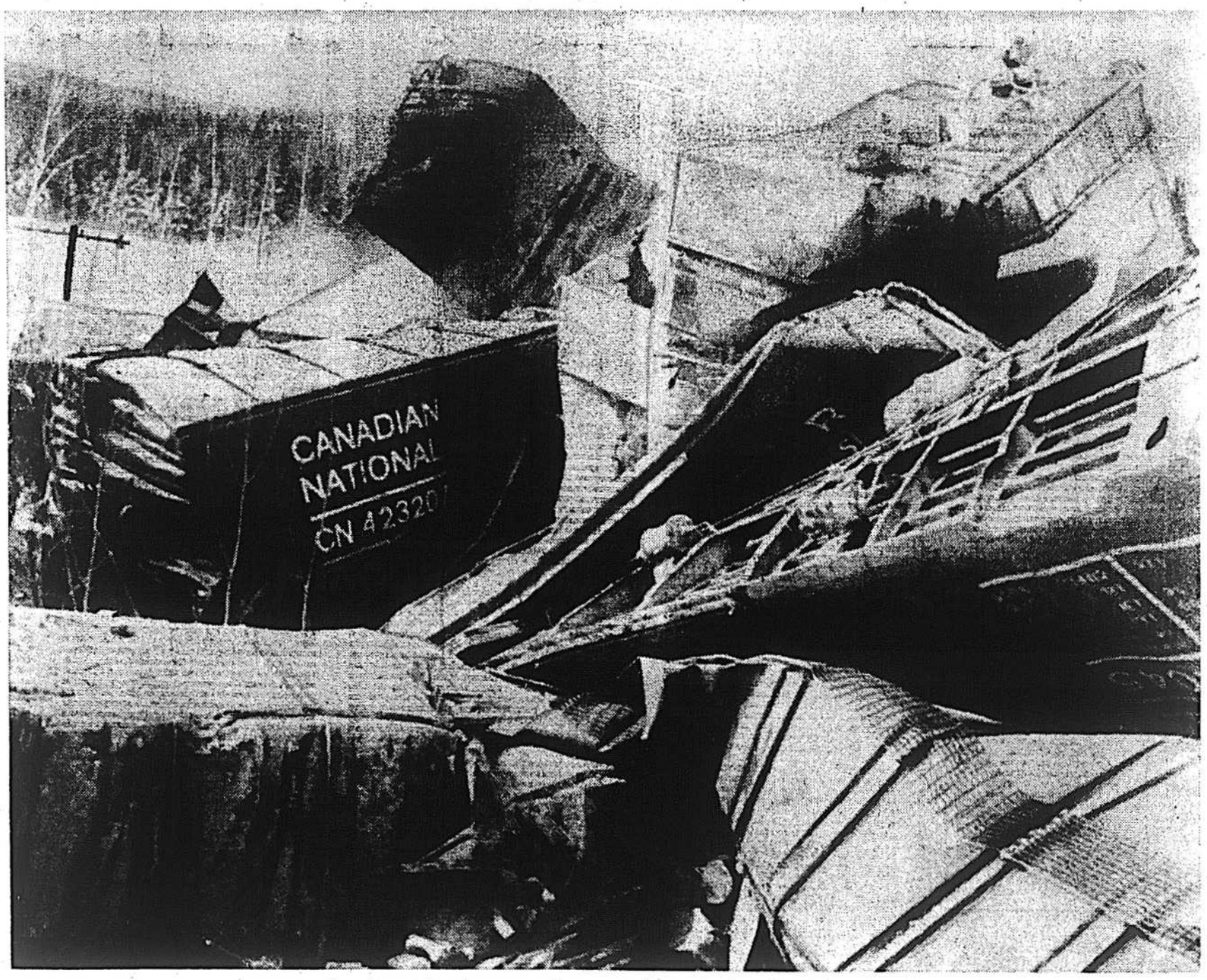

$6 millions de dégâts au CN

Une cinquantaine de wagons d'un convoi de marchandises des Chemins de fers nationaux ont déraillé, hier à Eatonville, dans la région de Rivière-du-Loup, causant des dégâts de $6 millions environ. Les wagons ont pris feu après s'être écrasés dans la Rivière-du-Loup et les flammes ont fait rage durant plusieurs heures. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que cette voie, qui conduit au Nouveau-Brunswick sera paralysée pendant une période qui pourrait atteindre un mois. D'énormes grues ont été dépêchées sur place, mais les travaux de déblayage et de réparations exigeront plusieurs semaines. Ce déraillement est le troisième en importance à survenir depuis une semaine au Québec; jeudi dernier un cheminot a perdu la vie près de Joly, et dimanche dernier, 17 wagons d'un convoi qui en comptait 97, ont déraillé à une trentaine de milles au nord de Trois-Rivières.

Les prix montent encore

OTTAWA (PC) — L'indice du coût de la vie a de nouveau grimpé au cours du mois dernier, passant de 136.7, en janvier, à un nouveau sommet de 137.3. Selon Statistiques Canada, cette nouvelle poussée inflationniste est attribuable surtout à une hausse du prix des aliments, ainsi qu'à une augmentation de diverses catégories de biens de consommation.

L'an dernier, l'indice en février était de 130.9 établi sur la base de 100 en 1961. L'augmentation, au cours des douze mois écoulés jusqu'à février de cette année, a été de 6.4 points à l'indice, ou 4.9 p. cent. Cela équivaut à presque deux fois et demie autant que la hausse annuelle de 2 p. cent que les économistes jugent comme un maximum si l'on veut avoir une stabilité relative des prix.

Le bond de janvier à février de cette année, cependant, a été à peu près égal à l'augmentation constatée durant le mois de février au cours des dernières années.

Surtout les aliments

Durant le mois dernier, les prix des produits alimentaires a continué de grimper. C'est d'ailleurs ce qui a fait monter l'indice des prix de plus d'un demi point. L'indice des prix des denrées alimentaires est passé de 13.64 à 137.6. Cela revient à dire qu'il en a coûté $13.71 le mois dernier pour acheter ce que $13.64 achetaient en janvier. La même quantité d'aliments ne coûtait que $12.75 en février l'an dernier et $10 en 1961. Le bureau des statistiques révèle qu'en comparaison avec l'an dernier, le prix des volailles était en hausse de 15 p. cent, le mois dernier. Le coût du porc et du boeuf augmentait respectivement de 13 et de 10 p. cent. De leur côté, les fruits et légumes accusent une hausse de 18.7 p. cent.

Si l'on compare les prix payés l'an

Voir LES PRIX, page A 6

De leur plein gré

Les Geoffroy rentrent demain

par Michel AUGER
envoyé spécial de LA PRESSE

BARCELONE — L'ex-notaire Yves Geoffroy et sa femme, née Carmen Parent, ont consenti à rentrer au Canada de leur plein gré, sans contester ou attendre les longues procédures d'extradition.

Le couple, qui a donné son consentement par écrit, hier, à l'adjoint au procureur en chef de la couronne à Montréal, Me Gérard Girouard, doit quitter Madrid demain soir à bord d'un avion de ligne régulière, et arriver à Montréal vendredi, dans la matinée.

La nouvelle du retour des deux fugitifs a par ailleurs été confirmée à Ottawa, ce matin, par le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer.

Les Geoffroy seront évidemment escortés des trois policiers canadiens qui sont à Barcelone depuis lundi. Me Gérard Girouard et les journalistes prendront probablement le même vol.

Entre-temps, l'ex-notaire et sa jeune femme font chambre à part dans des cellules situées au sous-sol du quartier général de la brigade criminelle de Barcelone, au 43 de la Via Layetana.

Bien gardés

Les deux prisonniers sont constamment gardés à vue, les policiers craignant qu'ils n'attentent à leur vie. En

Voir LES GEOFFROY, page A 6

météo

Généralement ensoleillé et venteux
Demain : plus froid
Max. 25° Min. 15° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: .08 partie par million.
Niveau tolérable : .10.

Trudeau ne veut pas accepter 3.8 p.c. comme taux minimum de chômage

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier aux Communes, que son gouvernement ne saurait accepter un objectif de 3.8 p. cent comme taux minimum de chômage, tel que défini par le Conseil économique du Canada, mais vise plutôt à atteindre le plus bas niveau possible.

Répondant à M. James McGrath — PC Saint-Jean Est —, il a expliqué que de fait, il y a quelques années, le taux de chômage était inférieur à 3.8 pour cent dans certaines parties du Canada et supérieur dans d'autres.

"Par conséquent, je ne peux accepter cet objectif, ce que nous recherchons, c'est atteindre le plus bas taux possible d'accommodant avec une croissance économique stable", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a soutenu que le budget a un effet équivalent en un sens à un budget de plein emploi, comme celui recommandé par le Congrès du Travail du Canada.

M. Trudeau a alors dit réaliser que cette question "est très peu comprise par les partis de l'opposition".

Droits réservés

Davis appuiera Stanfield aux prochaines élections

Par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Il fut un temps où M. Robert Stanfield doutait qu'une équipe conservatrice puisse remplacer les libéraux à Ottawa.

Mais tel n'est plus le cas.

"Le grand tonnerre" l'a répété à deux reprises, hier à Toronto, une fois à la radio et hier soir, à l'hôtel Royal York, devant 2,000 partisans qui déboursèrent $100 chacun pour venir l'écouter.

"Nous savons, a dit M. Stanfield, que si nous nous acquittons tous de notre tâches, que nous l'emporterons." Et là-dessus, M. William Davis, le premier ministre conservateur de l'Ontario, grand vainqueur de l'élection ontarienne d'octobre, se lève radieux, jubilant, populaire, pour expliquer "Where Bill Davis Stands".

"C'est une question que l'on m'a souvent posée, dit-il. J'y ai répondu. J'ai connu Robert Stanfiekd comme ministre de l'Education, comme premier ministre de sa province et comme leader de votre parti. Et c'est avec lui que je ferai la prochaine campagne électorale", répète-t-il, pendant que les convives assemblés dans deux vastes salles du Royal York applaudissent.

Tout le cabinet

Pour bien faire comprendre à ceux qui l'écoutent qu'il ne s'agit pas seulement d'un appui moral à la John Robarts (1968), M. Davis précise qu'il n'est pas seul. Il invite les convives des trois premières tables à se lever. Apparaissent alors les membres du conseil des ministres de l'Ontario.

Des engagements

Le chef conservateur fédéral n'en demandait pas davantage pour l'occasion, sinon que les chèques de $100 utilisés pour payer le couvert du dîner-bénéfice "soient visés".

Engagements

M. Stanfield a profité de ses propos au Royal York pour contracter une série d'engagements: ne jamais combattre l'inflation en créant du chômage.

D'ajuster les pensions des vieillards selon l'augmentation du coût de la vie.

De consulter les provinces et les municipalités en autant que le développement régional et urbain est concerné.

De diminuer les dépenses gouvernementales en réduisant le budget d'Information-Canada et en augmentant celui du vérificateur général.

De dire toute la vérité aux Canadiens sur l'administration du pays. De doter le Canada d'une administration qui saura regagner la confiance des citoyens par son honnêteté et sa franchise.

Plus tôt, M. Stanfield avait fait état du mécontentement qui règne dans le pays en rappelant que le gouvernement libéral, allergique à la critique, était maintenant sur la défensive.

Mardi matin, lors d'une émission radiophonique, M. Stanfield a souligné comment la campagne électorale qui s'annonce serait différente. L'image de M. Trudeau n'est plus la même. En 1968, il arrivait en politique avec un nouveau style. Aujourd'hui, ce style a perdu de son attrait et le premier ministre doit défendre la performance de son gouvernement.

D'autre part, en réponse à une question posée par une auditrice, M. Stanfield a déclaré, sur le ton badin, qu'il n'avait pas l'intention d'entrer en concurrence avec M. Trudeau et d'avoir un enfant au cours de cette année électorale. "J'ai bien peur d'être rendu à l'âge où l'on est grand-père, et je ne puis absolument rien vous promettre de plus", a lancé le chef de l'opposition.

Reproches

Il a reproché au gouvernement libéral de lancer de nouveaux programmes, comme "les Initiatives locales" et "Perspectives-Jeunesse" sans prendre le temps de planifier.

M. Stanfield a rappelé qu'une étude effectuée à la demande du gouvernement, et publiée dans les journaux à la suite d'une fuite, avait démontré que "Perspective-Jeunesse" n'avait atteint aucun de ses objectifs.

"Information-Canada" est un autre exemple de gaspillage, a-t-il dit. Cet organisme vient justement de publier ses premières informations utiles. Elles nous révèlent qu'Information-Canada court vers le désastre, qu'il se retrouve dans les Limbes.

Le rapport sur la Constitution viendra

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le rapport du comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution sera déposé devant le Parlement mercredi ou jeudi prochain.

Reconstitué la semaine dernière dans le but spécifique de permettra la présentation de son rapport — ce qui n'avait pu être fait au cours de la troisième session —, le comité sur la constitution s'est réuni, hier, pour finaliser la procédure à suivre en vue de la publication du document qui a été conçu et enfanté dans la douleur pendant de longs mois de 1971.

La séance d'hier, qui était publique, a donné l'occasion aux journalistes de constater de visu jusqu'à quel point les 30 membres du comité sont divisés sur certains aspects importants d'une éventuelle constitution rénovée.

Le rapport final fut du reste adopté sur division le 1er février. Sauf erreur, il s'agissait d'une troisième version, les deux premières ayant dû être mises de côté.

Au cours de la séance d'hier, il est tout de suite apparu évident que plusieurs opinions minoritaires seraient émises, en dépit du fait que l'on en soit arrivé à "un consensus sur la plupart des sujets" comme l'a souligné le coprésident du camité, M. Mark McGuigan.

On se souvient qu'il y a environ un mois, LA PRESSE a publié en exclusivité les chapitres les plus importants du rapport. En bref, le comité recommande une centralisation accrue des pouvoirs économiques au niveau fédéral et une compétence partagée au niveau des politiques sociales et culturelles.

Diversité dans l'humour

On a pu constater, par ailleurs, au cours de la séance d'hier qu'en dépit de divergences d'opinions parfois tout à fait fondamentales qui paraissent s'inscrire bien au delà de la ligne partisane, les membres du comité ont fait preuve d'un humour constant, qui a existé, semble-t-il, pendant les réunions à huis clos au cours desquelles on a rédigé le rapport.

C'est peut-être ce qui a permis au comité d'en arriver à un certain consensus, contrairement à la commission royale s'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui en est finalement arrivé à la conclusion de ne pas présenter de conclusions sur la réorganisation constitutionnelle du Canada, faute d'un accord commun minimum.

Pour illustrer cette diversité et cet humour parfois noir des membres du comité, on peut donner un certain nombre de citations, qui n'exigent pas de commentaires.

Ainsi, M. Douglas Hougharth, un libéral de Colombie-Britannique, a soutenu que "quand toutes des dissidences auront été entendues, les gens se demanderont comment on a pu présenter un rapport".

Le même député a suggéré que certaines parties du rapport pourraient bien être jetées à la poubelle.

En fait, les membres du comité ont consacré le plus clair de leur réunion qui a duré près de deux heures é discuter du sort qui devrait être fait aux opinions minoritaires.

Techniquement et légalement, les membres ont fait valoir que le rapport ne pouvait donner les opinions minoritaires, mais à la suite de suggestions de M. Georges Lachance et du sénateur Forsey, on a enfin convenu d'ajouter dans le document un paragraphe qui mentionnerait que certains membres ont des opinions minoritaires.

Le néo-démocrate Andrew Brewin a soutenu que cette coutume de ne pas déposer au Parlement de rapports minoritaires était très stupide et archaïque.

Le sénateur conservateur Flynn a déclaré, pour sa part, qu'il ne serait pas pratique de mettre toutes les divergences dans le rapport. "Tout le monde est dissident", a-t-il ajouté.

"Si je devais émettre mon opinion personnelle, ce serait un commentaire long comme la Bible", a soutenu le sénateur Forsey.

Des communiqués minoritaires

Le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, a plaidé ardemment pour qu'au moins les communiqués de presse qui accompagneront le rapport fassent mention des opinions minoritaires, sinon, selon lui, on ne ferait que de la propagande.

Le coprésident McGuigan a soutenu sur ce point qu'il était important que l'on accompagne le rapport de communiqués de presse sur le contenu du rapport pour donner des indications aux journalistes et éviter ainsi la publication de fausses interprétations.

En définitivé, le comité s'est prononcé en faveur d'une formule mitoyenne, à savoir que les membres qui le désireront pourront profiter dans la mesure du possible des services de traduction et d'impression pour la préparation de leurs communiqués de presse minoritaires.

Ces longues discussions, où les divergences d'opinions prédominaient même s'il ne s'agissait que de régler certains détails ayant trait à la publication du rapport et des communiqués de presse, ont montré noir sur blanc que la question constitutionnelle est sans doute celle qui soulève les plus grandes divisions au Canada.

L'évidence était telle que peu de temps après l'engagmeent de la discussion, M. Marcel Prud'homme, député de St-Denis, a proposé la poursuite de la séance à huis clos. Mais, là aussi, il y eut division et le comité a finalement opté pour laisser l'assemblée ouverte au public et aux journalistes.

On ne sait pas exactement combien de membres du comité présenteront un rapport ou une opinion minoritaire, mais selon les indications disponibles il y en aurait une demi-douzaine, dont MM. Martial Asselin, Pierre De Bané, Warren Allman, Herb Breau, Georges Lachance et Gilles Marceau.

VENTE FIN DE SAISON
4 JOURS SEULEMENT 8-9-10-11 MARS
RÉDUCTION DE 20% à 50%
FOYERS ET ACCESSOIRES DE FOYERS
• Pare étincelles
• Jeux d'outils
• Chenêts
• Plaques murales

Venez voir nos "SPÉCIAUX" sur les foyers préfabriqués, à partir de
$65.00
SURVEILLEZ NOS ÉTIQUETTES ROUGE POUR DE
SUPER SPÉCIAUX
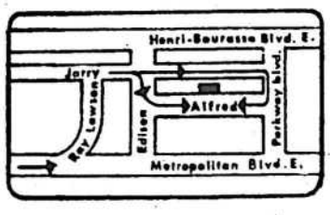

Boutique tout feu tout flamme
8027 RUE ALFRED, VILLE D'ANJOU
353-1911
À DEUX PAS DES GALERIES D'ANJOU
HEURES D'AFFAIRES
Lundi au Mercredi 9 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et Vendredi 9 a.m. à 9 p.m.
Samedi 9.30 a.m. à 4 p.m.
CHARGEX

NOUS AVONS DES CLIENTS SATISFAITS DEPUIS PLUS DE 32 ANS
EN CHOISISSANT UN KROEHLER CLASSIQUE CHEZ
MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE
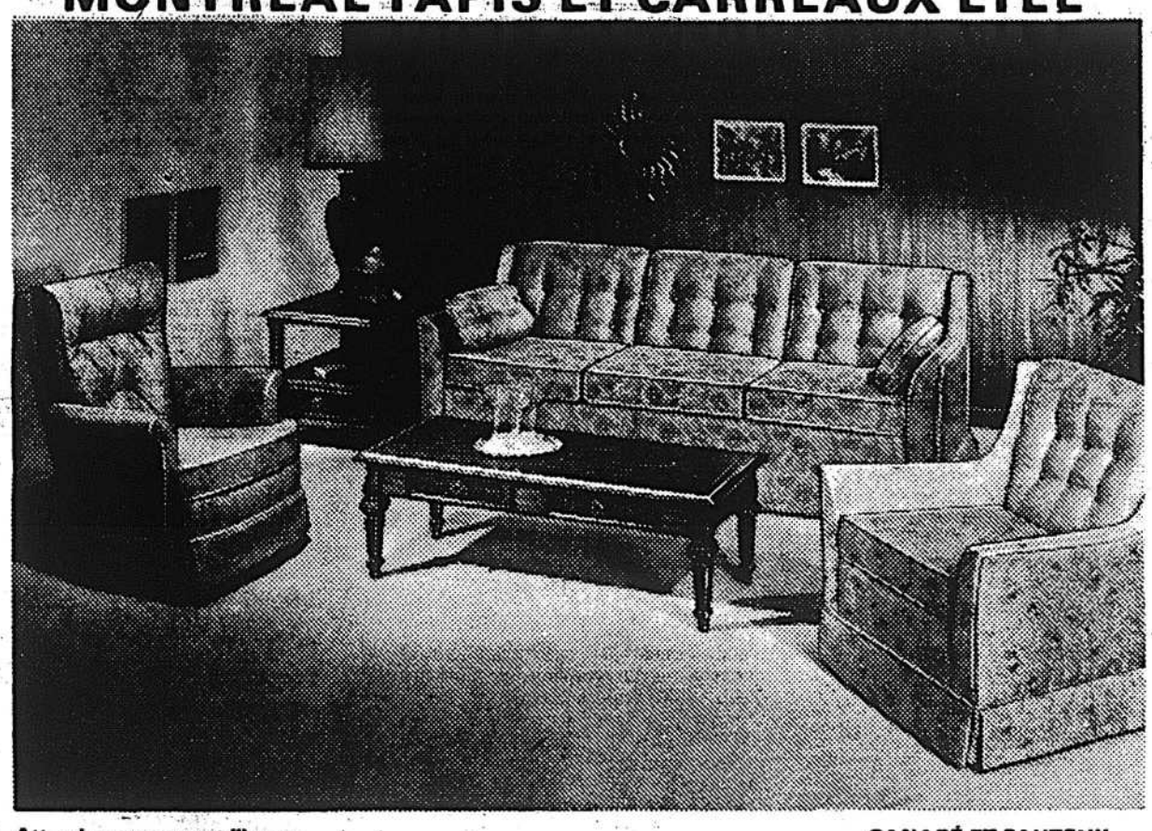
Attendez-vous au meilleur
QUAND VOUS CHOISISSEZ LE CLASSIQUE
Parce que le classique s'harmonise à tout décor. Du moment que le canapé et fauteuil constituent le changement important de votre salle de séjour, pourquoi ne point choisir le style classique, le seul style de goût immuable? Cet important changement de votre décor est facilité par le choix judicieux du canapé et fauteuil.
CANAPÉ ET FAUTEUIL
$349.
PAR MENSUALITÉS SI DÉSIRÉ.
ACCORDEZ-VOUS LE LUXE DES TAPIS PELUCHEUX. UNE VÉRITABLE AUBAINE, CE TAPIS À POILS LONGS, RÉSISTANT, 100% KODEL POLYESTER
$8.95 V.C.
Si jamais vous avez aimé circuler nu-pieds, vous n'y résisterez plus avec ce tapis. Tellement épais, profond et luxueux que vous y plongez littéralement. Sans oublier que vous pouvez compter le faire pour de longues années... ce tapis résistant, bien épais, est fabriqué à 100% Kodel qui en retient la couleur et le maintient bien souple. Et pour assurer au tapis sa forme nous avons requis en doublure un endos de jute extra-résistant. Pourquoi alors vous priver d'un tel raffinement? Venez juste nous voir ou bien téléphonez-nous. Nous nous ferons un plaisir de vous donner une estimation gratuite. Choisissez votre teinte décorative. Nous vous la livrerons.

Venez voir toutes ces tuiles de plancher, tapis et mobilier à nos 4 magasins, 273-9983

LE VINYLE COUSSINÉ
G. A. F. SOFTRED
4 ver. de larg.
2.98 v.c.
ÉGALEMENT VENTE DE 1,000,000 DE TUILES
5c, 8c, 9c, 10c, 11c, 13c, 15c, 16c, 17c etc.
jusqu'à $5.00 la tuile de plancher
MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE
Nous nous soucions de votre confort
15 est, rue Bernard (magasin d'entrepôt) 273-9983
3424 ave du Parc (3 étages de mobilier) 842-8871
392 boul. Lafleur (La Salle) 365-6560
311 rue Bank (Ottawa) (613) 235-3044
Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 18 heures
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 21 heures. Samedi jusqu'à 17 heures.
STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN
MFC

la presse

MONTREAL, MERCREDI 8 MARS — 88e ANNEE — No 24 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Michel Chartrand:

"En marche, vers un nouveau pouvoir"

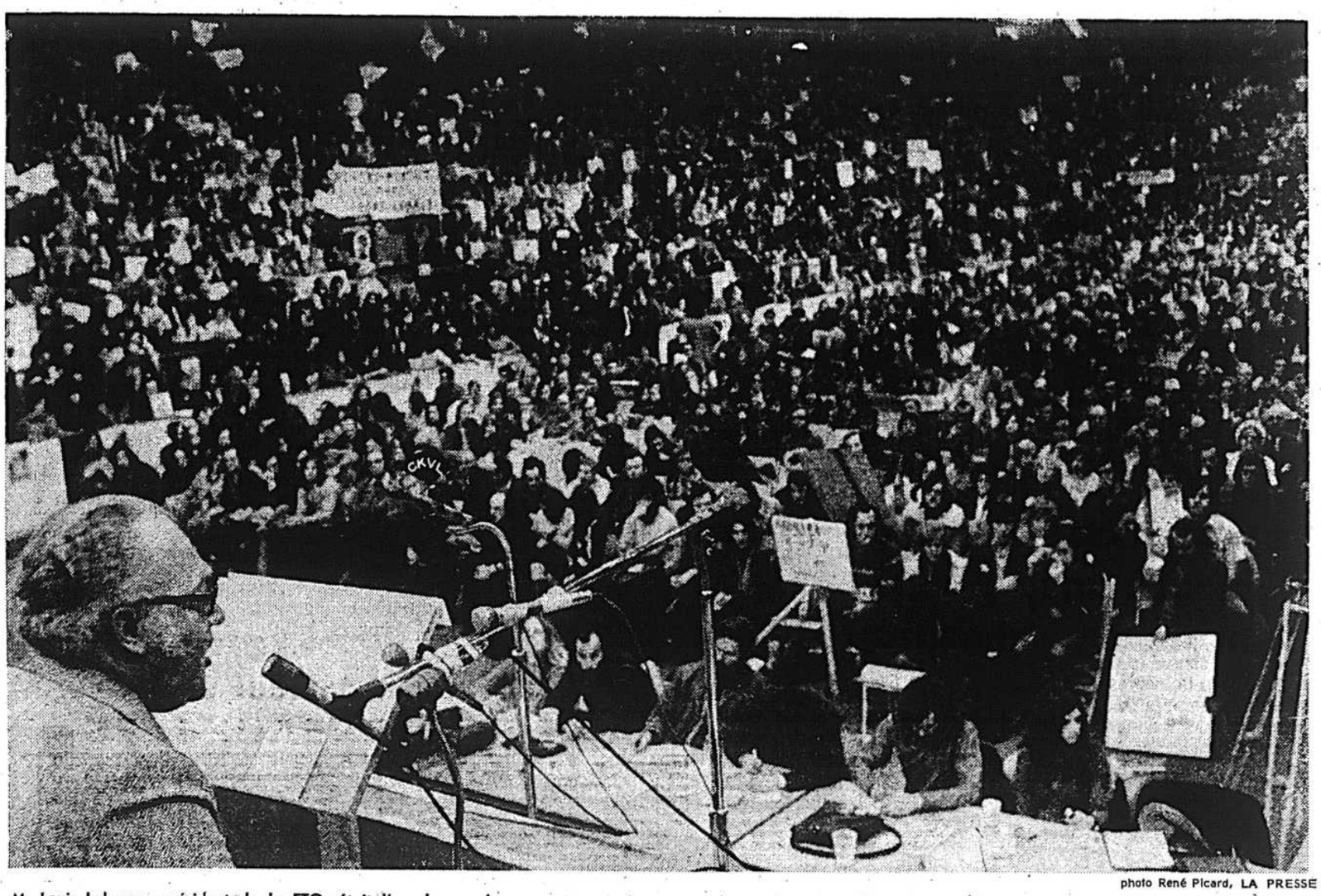

photo René Picard, LA PRESSE

M. Louis Laberge, président de la FTQ, était l'un des nombreux orateurs qui se sont adressés hier soir aux quelque 12,000 syndiqués réunis au Forum à la veille du vote des 210,000 fonctionnaires du front commun de la Fonction publique.

par Pierre VENNAT

— "Ce soir, nous écrivons une page d'histoire en démontrant au gouvernement que quand les travailleurs décident de s'unir, il n'y a pas un parti qui peut les détruire".

(Roger Deloge, trésorier des fonctionnaires provinciaux)

— "Il nous faut cesser d'avoir peur. Il nous faut cesser d'être des morts vivants. Il faut prendre nos affaires en mains. On est capable".

(Michèle Sicotte, vice-présidente de la CEQ)

— "Ce soir, c'est la Grande fête de l'amitié, la Grande fête de la solidarité ouvrière. Jamais nous n'avons été aussi conscients de la nécessité de lutter contre la dictature économique".

(Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal)

Environ 12,000 employés du secteur public et para-public ont envahi le Forum, hier soir.

Théoriquement, pour entendre leurs dirigeants syndicaux leur faire un rapport de l'état des négociations avec le gouvernement-employeur à la veille du vote de jeudi, au cours duquel 210,000 employés de l'Etat, affiliés à trois centrales, diront si oui ou non ils sont d'accord avec les offres du gouvernement et décideront s'ils sont prêts à aller jusqu'à la grève pour s'opposer au gouvernement.

En pratique, pour affirmer et clamer que le Québec se dirige "vers un nouveau pouvoir", slogan repris à plusieurs reprises par divers orateurs.

Les négociations: ça va mal

Les exposés sur l'état des négociations furent tous pessimistes et répétaient, somme toute, ceux de la veille à Québec.

Selon M. Fernand Daoust, le secrétaire-général de la FTQ, "aucun problème sérieux n'a fait l'objet d'échange".

Et c'est pour rejeter cette "philosophie de non-négociation" que les travailleurs se sont réunis au Forum.

Pour le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, "il est temps que l'Etat admette que ses employés ne sont pas des outils que l'on stocke sur les tablettes, selon les besoin du moment, que ses employés ne sont pas du bétail dont le prix et l'intérêt varient selon que les arrivages sur le marché sont plus ou moins nombreux".

Une foule plus ordonnée

Hier, les observateurs s'accordaient à évaluer à 12,000 la foule rassemblée.

Une foule plus nombreuse, donc, que lors de "l'Opération déroute" de la FTQ, la semaine dernière. Mais une foule aussi plus ordonnée, écoutant davantage les orateurs, même si tout autant enthousiaste.

Une foule différente aussi. En grande majorité formée de cols blancs, fonctionnaires et enseignants ainsi que travailleurs d'hôpitaux.

Dont plusieurs étaient descendus d'aussi loin que Baie-Comeau, Québec et Hull.

La "matraque"

Pour Fernand Daoust, le secrétaire-général de la FTQ, le gouvernement souhaite le pourissement de la situation dans la fonction publique, "afin de matraquer les travailleurs syndiqués".

Pour Louis Laberge, le président de la même centrale, les syndiqués ne cherchent pas un affrontement mais une convention collective négociée, non imposée. On dit au gouvernement: réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard."

"On va nous accuser de nous fouter des enfants et des malades, a conclu M. Laberge. Pourtant, tout ce que nous voulons, c'est notre juste part".

Pour son collègue de la CSN, Marcel Pepin, "y aura rien pour traverser le Front commun, y compris l'Assemblée nationale" et "ceux qui nous critiquent à l'heure actuelle, ceux qui nous combattent, ceux qui ne veulent pas que nous obtenions ce minimum à peu près décent, sont tous des gens qui gagnent plus de $100 par semaine".

Pour M. Pepin, la politique salariale qu'essaie de mettre au monde le mouvement syndical, "c'est une politique sociale: que ceux qui en ont moins en obtiennent plus".

Le grand obstacle, selon M. Pepin: les employeurs privés vont avoir peur d'être obligés d'en donner autant.

Et le président de la CSN de conclure: "que le gouvernement mette au rancart la rue Saint-Jacques".

Chartrand en verve

C'est finalement Michel Chartrand qui a "volé la vedette" et qui fut le plus ovationné avec le discours de clôture.

"Vous êtes en marche vers un nouveau pouvoir, vers de nouveaux pouvoirs. Les fonctionnaires se sont levés et restent debout", lança-t-il au micro, pendant que la foule, pendant de longues minutes, scandait: "debout-debout".

Pour Chartrand, "nos employeurs, c'est le peuple, non pas les ministres et les valets de la caisse électorale".

Et pour lui, enfin, les prochaines conventions collectives des fonctionnaires seront des conventions de cogestion et de participation, "un service à la nation québécoise".

Ajournement sine die

Les "gars de Lapalme": l'enquête tourne en queue de poisson

par Pierre VENNAT

L'enquête "syndicale" et "publique" sur les "gars de Lapalme" a viré en queue de poisson et le débat reprendra, encore une fois, devant le mini-congrès de la CSN, (le conseil confédéral), les 14 et 15 mars.

Les trois commissaires élus le 25 février dernier pour faire la lumière, dans un délai de deux à quatre semaines, sur les prétendues irrégularités reprochées aux "gars" de Frank Diterlizzi ont, en effet, dû se résigner à ajourner indéfiniment leur enquête, sans qu'elle eut jamais débuté, en fait, et à référer le tout à la base du mouvement, devant le refus systématique de la centrale de procéder à la preuve de ses avancés.

On sait que cette enquête avait été rendue nécessaire à la suite de certaines accusations portées contre le syndicat par le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion.

Le 25 février dernier, suite à ces accusations, le conseil confédéral de la CSN décidait de tenir une enquête "publique" mais "syndicale" en ce sens qu'elle n'aura aucun caractère judiciaire.

Le soir même, on apprenait de la bouche même de M. Dion qu'il partait en vacances, pour raison de santé". Or, jamais, durant les trois jours qu[illegible]ré les délibérations, M. Dion n'a mentionné ce projet de vacances.

Et la CSN, a répété hier son vice-président général Paul-Emile Dalpé, se refuse à présenter sa preuve tant et aussi longtemps que M. Dion ne sera pas disponible.

Ce qui ne donnait d'autre choix aux commissaires que de constater qu'ils ne peuvent remplir leur mandat.

Les accusations

Qui plus est, à la demande des trois commissaires de fournir un document écrit et "articulé" des allégations contre les "gars de Lapalme", la CSN n'a rien fourni.

Le vice-président Dalpé s'est contenté hier de déposer le texte du discours de M. Dion le 23 février dernier, dans lequel celui-ci porte les deux accusations suivantes :

- le fonds de défense professionnelle de la centrale aurait versé pendant un an et demi des allocations variant de $50 à $65 par semaine à 62 personnes fictives. Il ajoute que la CSN a en sa possession des signatures d'endossement de ces prestations et que d'après un graphologue plusieurs d'entre elles étaient fausses;
- sur la liste de paiement au syndicat, en date du 7 décembre 1971, 22 personnes inscrites étaient à l'emploi du ministère des Postes depuis un à 12 mois, n'avaient reçu aucun secours en argent du syndicat depuis leur engagement aux Postes bien que quelqu'un signait pour eux et encaissait leurs prestations.

La CSN prétend que ces accusations ne sont pas limitatives et que d'autres faits pourraient être soumis à la considération d'une éventuelle enquête.

Des "fantômes"

La décision d'ajourner indéfiniment la commission et de référer le tout au conseil confédéral a suscité de nombreuses protestations.

Le procureur des "gars de Lapalme", Me Pierre Vadeboncoeur, a accusé la CSN de laisser planer des "fantômes de reproches, ni articulés, ni prouvés", contre les syndiqués et leurs familles, et a ajouté que le traitement qu'on fait subir aux "gars de Lapalme" fait penser à de la persécution.

Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, a reproché à Jacques Dion d'avoir trompé le conseil confédéral, puisqu'il n'a jamais fait connaître aux délégués ses projets de vacances.

Quant à Frank Diterlizzi, le président des "gars de Lapalme", il a lancé à l'intention du trésorier Dion qu' "on ne peut admettre qu'un général crie en avant du régiment et se cache ensuite derrière une roche. C'est un lâche".

Enquête par la SQ

De toute façon, sans que l'on sache qui a porté plainte, l'enquête a pris une allure quasi judiciaire.

En effet, la Sûreté du Québec continue ses perquisitions chez presque tous et chacun des "gars de Lapalme". Frank Diterlizzi a même recommandé à ses membres qu'avec ou sans mandat, il était préférable qu'ils répondent à toutes les questions de la SQ. "On n'a rien à cacher, sans ça on se fait du tort".

A noter que Me Pierre Vadeboncoeur, qualifiant l'attitude de l'exécutif de la CSN dans cette affaire, a conclu l'audience d'hier en disant qu'il s'agit de "la plus grande entreprise de démolition syndicale jamais vue".

photo Michel Gravel, LA PRESSE

La montée aussi rapide que temporaire des températures, la nuit dernière, a provoqué un dégel "hors saison", inondant les rues et certains tunnels. Tel était le prix de ces quelques heures printanières. Demain, l'observatoire météorologique de Dorval prévoit une nouvelle baisse des températures avec un minimum de 5 et un maximum de 20.

Anjou: Crépeault, Campeau et Pilon cités à leur procès, sous de multiples accusations

Le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, l'ex-urbaniste-conseil Charles-Edouard Campeau, de la même municipalité, et l'ex-gérant de la ville, Jean-Paul Pilon, qui ont subi leur enquête préliminaire ces derniers mois sous une super-brochette d'accusations de conspiration, de corruption, etc, ont été cités à leur procès, hier, sous la plupart des inculpations non encore décidées, après le jugement intérimaire rendu par le juge Henri Masson-Loranger, le 28 juillet derier.

Dans un document d'une soixantaine de pages dans lequel il fait l'historique de ce qu'ont été les principales transactions immobilières effectuées depuis la fondation de cette ville, en 1956, le juge Loranger renvoie certaines plaintes, en modifie d'autres et maintient le plus grand nombre contre les prévenus.

Le maire Crépeault subira notamment son procès pour avoir présumément conspiré pour commettre un acte de corruption municipale en acceptant une somme de $14,749 lors de l'achat des terres De Foy, et d'avoir également convenu d'accepter une autre somme de $150,000 des Entreprises Lafleur, pour favoriser certaines expropriations.

Il aurait d'autre part partagé une somme de $27,460 lors de l'achat d'un terrain par la compagnie Sun Oil.

L'ex-gérant de la ville, M. Pilon, aurait été partie à ce même partage : il aurait participé à un acte de corruption municipale lors de la modification du règlement de zonage nécessaire à cette transaction, et il aurait commis un abus de confiance en ne révélant pas, comme fonctionnaire, l'intérêt personnel qu'il avait dans la modification de ce règlement.

C'est cependant l'urbaniste Campeau qui aurait à faire face au plus grand nombre d'accusations lors de son procès. C'est d'ailleurs à son enquête (d'où toute publicité avait été exclue en vertu des dispositions du bill omnibus) que les procureurs de la Couronne, Mes Pierre Meunier et Jacques Bellemarre, avaient principalement présenté leur preuve.

Il aurait notamment conspiré avec Crépeault pour que ce dernier accepte une somme de $150,000 dans l'affaire Lafleur, cependant que lui-même aurait encaissé au moins $100,000.

Il subira également son procès pour les divers gestes qu'il aurait posés dans l'affaire du permis de la Sun Oil, où une somme de $27,460 avait été distribuée.

Montréal construira un immeuble administratif de $1 million

par Florian BERNARD

Les membres du conseil municipal de Montréal ont accordé le contrat de construction d'un immeuble administratif qui deviendra le premier élément de la future cité administrative s'étendant dans le vaste quadrilataire Notre-Dame, Champs-de-Mars, Gosford et Bonsecours.

Le contrat accordé à la firme Raymond Matte & Fils Ltée totalise $1,275,000 et prévoit la construction d'un immeuble administratif qui sera situé à côté de l'ancienne gare Viger, en retrait du côté sud de Craig. Il comprendra trois étages, dont un à 50 p. 100 en sous-sol, avec une superficie de 47,925 pieds carrés de surface à bureaux.

L'immeuble aura des murs extérieurs en brique rustique, de façon à pouvoir s'harmoniser avec l'ancienne gare Viger. Le bloc principal de l'immeuble sera en béton.

Le projet comprend un passage souterrain le reliant à l'édifice Viger et prévoit en outre une structure architecturale permettant d'y ajouter des étages en hauteur.

Les premiers occupants du nouvel immeuble seront les employés du service des permis et inspection de la Ville.

Le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a profité de l'octroi de ce contrat pour confirmer l'intention de Montréal de loger éventuellement tous ses services à l'est de Gosford.

Il a ajouté qu'il faudra éventuellement acquérir les terrains du Canadien Pacifique en vue de réaliser ce projet à moyen terme.

M. Niding n'a fixé aucune date limite quant à la réalisation complète de ce projet.

Les Albertains tiennent au sigle RCMP

EDMONTON (PC) — Le gouvernement de l'Alberta a demandé au commissaire de la Gendarmerie canadienne de rétablir les sigles RCMP sur les édifices et les voitures de la force dans la province, a annoncé mardi le procureur général Merv Leitch.

Si cette requête téléphonique n'était pas acceptée, a dit M. Leitch à la législature, "nous aviserons de la suite à y donner".

M. Leitch déclare avoir examiné le contrat qui lie l'Alberta à la Gendarmerie pour les services de police dans la province.

Les Albertains sont préoccupés par la décision de substituer le mot "police" à "RCMP" sur les édifices et les voitures de la Gendarmerie canadienne.

SANDWICHES ASSORTIS

48 sandwiches Cocktail tels qu'illustrés
Pour vos réceptions, de bureau ou à la maison
$3.25
PEGROID'S
4075, ST-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT
844-3901

SANDALE de ville
par PIERRE CHANTAL

Une sandale sophistiquée qui rehaussera vos toilettes de printemps tout en vous assurant un confort merveilleux. Cuir verni noir, canelle ou rouge ambre.
$22.95
Grand choix de sacs à main pour assortir.
À deux pas du metro Jean-Talon, Mont-Royal, et Beaubien.
Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.
6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 E. Mont-Royal, 521-3164
4029 Ontario, 521-9414

la METEO

Alcide ramène un peu de soleil

Tonton Alcide est revenu d'Haïti. Rayonnant de bonne humeur, le teint hâlé des loups de mer, il lui a presque fallu les gendarmes (comme l'autre en Espagne) pour le forcer à revenir ici. Alcide, qui ne joue pas toujours les miettes dans la "Porteuse de pain", a été accueuilli comme une grande vedette par les compatriotes de Papa Doc fils et, nous dit-il, quand je flânais dans les faubourgs de Port-au-Prince, ma rêverie poétique était souvent interrompue par des cris stridents et bizarres venus de compatriotes à moi, comme: "Mais je vous connais, vous ! C'est-tu Alcides? Va-t-il neiger demain à Port-au-Prince, hi ! hi ! hi !...?"

De quoi gâcher les vacances de n'importe qui, hein?

Toujours est-il que revenu en terre de Caïn, notre Alcide nous amène un peu de soleil pour aujourd'hui et demain avec un vent à écorner les boeufs et les maris trompés. Les températures vont descendre à un minimum de 5 et un maximum de 15 à 20.

Par contre, la nuit dernière, Alcide prétend que nous avons brisé le record du plus haut minimum avec 35 degrés. Depuis, la température descend et il est possible que le minimum devienne le maximum, ce que l'on n'a jamais vu encore depuis qu'Alcide est Alcide.

C'est un chou, cet homme !

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 25° ● Min. 15°	Max. 20° ● Min. 5°
Généralement ensoleillé et venteux	Ensoleillé, plus froid.

au QUEBEC

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10°	— 5°	nuageux et venteux	ensoleillé et froid
Mauricie	32°	10°	nuageux	génér. ensoleillé
Laurentides	25°	10°	ensoleillé	ensoleillé
Outaouais	25°	10°	ensoleillé	ensoleillé
Cantons de l'Est	40°	0°	venteux et averses	clair
Québec	32°	0°	nuageux	génér. ensoleillé
Lac-Saint-Jean	32°	0°	nuageux	ensoleillé
Baie Comeau	25°	5°	nuageux avec neige	ensoleillé et froid
Rimouski	25°	5°	nuageux avec neige	ensoleillé et froid
Gaspésie	25°	5°	nuageux avec neige	ensoleillé et froid

au CANADA

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	nuageux	Vancouver	31	44
Alberta	nuageux	Edmonton	—20	15
Saskatchewan	ensoleillé	Régina	— 3	7
Manitoba	ensoleillé	Winnipeg	7	10
Ontario	pluie	Toronto	20	49
Nouveau-Brunswick	nuageux	Saint-Jean	— 3	26
Nouvelle-Ecosse	nuageux avec averses	Halifax	11	27
Ile-du-Prince-Edouard	nuageux	Charlottetown	4	20
Terre-Neuve	neige	Saint-Jean	24	29

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Max.	Min.
New York	27	51	Chicago	47	52	New Orleans	49	75
Washington	37	65	San Francisco	57	71	Miami	70	78
Boston	18	47	Los Angeles	56	56			

Vers les capitales

Paris	37	—	Moscou	10	—	Hong Kong	64	—
Londres	43	—	Stockholm	30	—	Lisbonne	43	—
Rome	55	—	Tokyo	45	—	Sydney	68	—
Berlin	43	—	Athènes	46	—	Tunis	45	—
Amsterdam	39	—	Casablanca	54	—	Vienne	46	—
Bruxelles	39	—	Genève	37	—	Varsovie	—	—
Madrid	36	—	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	72	88	Bermudes	60	72	Nassau	70	79
Mexico	45	75	Barbades	73	82	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Option air pur
Gaz Métropolitain, inc.

Goyer et Valade se traitent de "menteurs" et se rétractent

par Claude TURCOTTE

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'affaire Geoffroy a continué de faire les frais de la musique, hier, à la Chambre des Communes.

Il s'est agi d'une musique plutôt tapageuse dont les principaux interprètes, M. Georges Valade, député conservateur de Sainte-Marie, et le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, ont finalement retiré les épithètes réciproques de "menteurs" qu'ils s'étaient lancées.

Pendant ce temps, en Espagne, où les châteaux de M. Geoffroy se sont écroulés avant-hier, le ministère des Affaires extérieures a officiellement demandé aux autorités espagnoles l'extradition du couple Geoffroy.

M. Goyer a mentionné qu'il a de bonnes raisons de croire que la requête du Canada sera bien accueillie par le gouvernement de Madrid.

Dans le cas de M. Geoffroy, on connaît déjà les diverses procédures qui peuvent être appliquées. On ne savait pas encore hier laquelle serait finalement choisie.

En ce qui concerne Mme Geoffroy, on croit pouvoir obtenir son extradition en invoquant le fait qu'elle est établi à un faux nom. On sait qu'avant de se marier, Carmen Parent a demandé etobtenu un passeport authentique, mais depuis son départ en voyage de noces, elle a voyagé sous le nom de Mme Lafond.

Ce matin, le procureur délégué par le ministère québécois de la Justice a rencontré les autorités policières de l'Espagne et de l'Interpol dans le but de bien établir légalement les fondements de la requête canadienne pour l'extradition.

Aux Communes, les conservateurs sont de nouveau soulevé des questions au sujet de l'affaire Geoffroy. M. Eldon Woolliams a voulu savoir qui avait appelé le Solliciteur général pour intercéder auprès de Geoffroy, qui apparemment voulait un nouveau procès.

M. Goyer a répété ce que les journaux ont divulgué la semaine dernière, à savoir qu'il s'agissait de M. Claude Lavergne, de "Dimanche-Matin", qui, lui, avait reçu les informations de M. Richer, recherché depuis un an pour fraude par la police.

Puis, M. Goyer, en réponse à une autre question de M. Valade cette fois, a laissé entendre que le député de Sainte-Marie avait puisé à la même source pour dire que Geoffroy avait payé avec $100,000.

Furieux, M. Valade a soulevé la question de privilège et a accusé M. Goyer d'avoir menti. "Il doit retirer ses paroles parce que ce n'est nullement mon informateur", a-t-il soutenu.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

jusqu'à six millions de dollars de revenu annuellement.

Interrogé sur la possibilité d'une hausse de taxe pour les Montréalais, M. Niding a déclaré : "Quand il y a quelqu'un qui est exempt, il faut que quelqu'un d'autre paie."

Il n'a cependant pas voulu préciser quelle forme pourrait prendre cette hausse de taxe ni à quel chapitre du rôle municipal elle pourrait être départie.

Commentant la nouvelle loi, le président du comité exécutif s'est dit d'avis qu'elle a été votée "trop rapidement à mon sens".

Cette loi, dit-il, s'est inspirée des lois ontariennes et elle est déjà périmée puisque l'Ontario s'apprête à mettre de côté ces mêmes législations.

Pour éviter que la nouvelle évaluation foncière ne provoque trop de pertes de revenu pour les villes, le mémoire présenté cette semaine demande au gouvernement de définir plus clairement certains articles de la loi.

En vertu de cette nouvelle formule d'évaluation foncière, certains immeubles dont un organisme public est propriétaire ou dont il a l'administration, ne seront pas portés au rôle.

Il en sera de même pour les immeubles destinés ou utilisés principalement à des fins de recherche, de commerce, d'industrie, de prévention ou de réduction du bruit, de lutte contre la pollution de l'eau, de l'air ou du sol.

La ville proteste parce que plusieurs des édifices qui entrent dans ces catégories sont desservis par différents services municipaux et que leurs propriétaires devraient être tenus de payer des taxes pour tous ces services.

En attendant que le gouvernement se manifeste, la ville a décidé de demander un délai de 30 jours pour la présentation de son budget 1972 qui doit être adopté en principe le 15 mars de chaque année.

Scène de ménage chez les Geoffroy

BARCELONE — Des scènes de ménage disgracieuses auraient eu lieu entre l'ex-notaire Yves Geoffroy et sa femme, peu de temps après leur arrestation.

Ces disputes auraient eu comme origine "certaines indiscrétions" de Carmen Parent qui auraient amené la police canadienne à retrouver la trace des deux fugitifs.

Ce serait en communiquant avec des parents au Québec, par téléphone ou par la poste, que Carmen Parent aurait permis à la police de remonter jusqu'à l'appartement de la Via Layetana.

Geoffroy aurait en effet reproché à l'ancienne institutrice son manque de précaution dans toute cette affaire, qui selon la police "semble avoir été organisée avec une précision d'amateur".

Les policiers n'ont pu que constater que le couple avait laissé "d'imposantes traces de son passage".

LES GEOFFROY

SUITE DE LA PAGE A 1

effet, quand les quatre policiers espagnols et leurs collègues canadiens ont fait irruption dans l'appartement de l'ex-notaire, celui-ci, l'air très déprimé, leur aurait demandé un rasoir à lame pour se raser, bien qu'il possédait un rasoir électrique. Les policiers ne se sont évidemment pas rendus à sa demande.

La garde des carabiniers est à ce point vigilante et intransigeante que même les représentants des autorités canadiennes n'ont pu interroger le couple Geoffroy avant hier.

Deux des quatre policiers espagnols qui ont procédé à la double arrestation ont déclaré au représentant de LA PRESSE que la police canadienne les avait informés, le 24 février dernier, que les Geoffroy étaient en Espagne.

Après enquête, la police locale a découvert que les Geoffroy étaient descendus à l'hôtel Regency Colon, le 5 janvier. Ensuite, ils ont emménagé à l'appartement 21 d'un immeuble d'une dizaine d'étages, au 42 de la Via Layetana, juste en face du quartier général de la police.

L'appartement, un deux pièces et demie, meublé et très moderne avec balcon superbe donnant sur la rue principale, est situé au 12e étage. Il a été loué le 15 janvier au coût de 15,000 pesetas par mois (un peu plus de $7 par jour). La police souligne aussi que l'ex-notaire aurait fait des affaires avec un certain Francisco Rodriguez, gérant de l'immeuble.

Quand la police a envahi leur appartement, le couple a non seulement paru très surpris, mais il était très découragé, très déprimé.

Geoffroy était alors sous la douche et c'est sa jeune femme qui a répondu à la porte. Elle a pleuré à chaudes larmes, tandis que son mari s'efforçait du mieux qu'il pouvait de la consoler.

La police a démenti une rumeur selon laquelle Carmen Parent-Geoffroy serait enceinte.. "Elle prenait la pilule", de souligner un membre de la brigade criminelle.

Aujourd'hui, l'appartement a été vidé de tous les biens des Geoffroy. Seule reste une bouteille de Cointreau que l'ex-notaire n'a jamais eu le temps de finir...

Enlèvement d'un cadre de Renault

PARIS (AFP, UPI) — Une organisation de tendance maoïste s'identifiant "Groupe de résistance populaire Pierre Overney" a enlevé, ce matin, un membre de la direction du personnel de la régie Renault, à Billancourt, M. Robert Nogrette, 65 ans, qui est responsable des relations avec les délégués syndicaux et les membres du personnel. M. Nogrette s'occupe aussi de l'embauche.

La nouvelle a été annoncée par l'agence de presse "Libération", agence gauchiste dirigée par l'écrivain Jean-Paul Sartre.

En apprenant la nouvelle, les sections syndicales de la Confédération générale des cadres des usines Renault-Billancourt ont lancé un ordre de grève générale "pour protester contre les méthodes inadmissibles d'enlèvement".

Quant à Pierre Overney, dont le nom sert à identifier le groupe des résistants populaires, il était un jeune militant maoïste de 23 ans, tué le 25 février dernier au cours d'un affrontement avec le personnel chargé de la surveillance aux usines Renault de Boulogne-Billancourt.

M. Robert Nogrette est entré au service de Renault il y a quarante ans et a travaillé comme ajusteur, jusqu'à sa nomination, en 1967, au poste d'adjoint au chef des relations sociales de la régie. Marié, il est sur le point de prendre sa retraite.

Un passant a été témoin de l'enlèvement de M. Nogrette. Il était 7 h. 45. Il a vu plusieurs personnes se jeter sur M. Nogrette et l'obliger à prendre place à l'intérieur d'une camionnette "Estafette" blanche.

L'enlèvement s'est produit devant le 95, rue de Sèvres, à Billancourt, sur le trajet qu'accomplit chaque matin M. Nogrette.

Le témoin est allé rendre compte aussitôt de ce qu'il venait de voir au commissariat de police. Selon ses déclarations, une femme se trouvait parmi les agresseurs.

Cette organisation clandestine maoïste avait notamment enlevé, en octobre 1970, un député du 14e arrondissement de Paris, M. de Grailly, et avait attaqué, en mai 1971, le siège du journal "Minute" alors que celui-ci venait de titrer: "Dehors les Algériens".

Le nouvel appartement de Bourassa

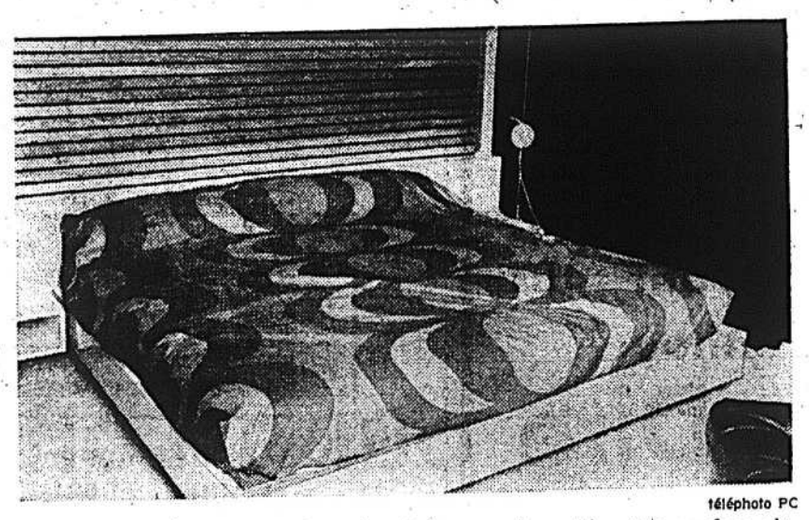

téléphoto PC

Dans son nouvel appartement, aménagé dans un immeuble situé en face du Parlement, le premier ministre du Québec dispose d'une chambre dotée d'un lit de dimensions exceptionnelles.

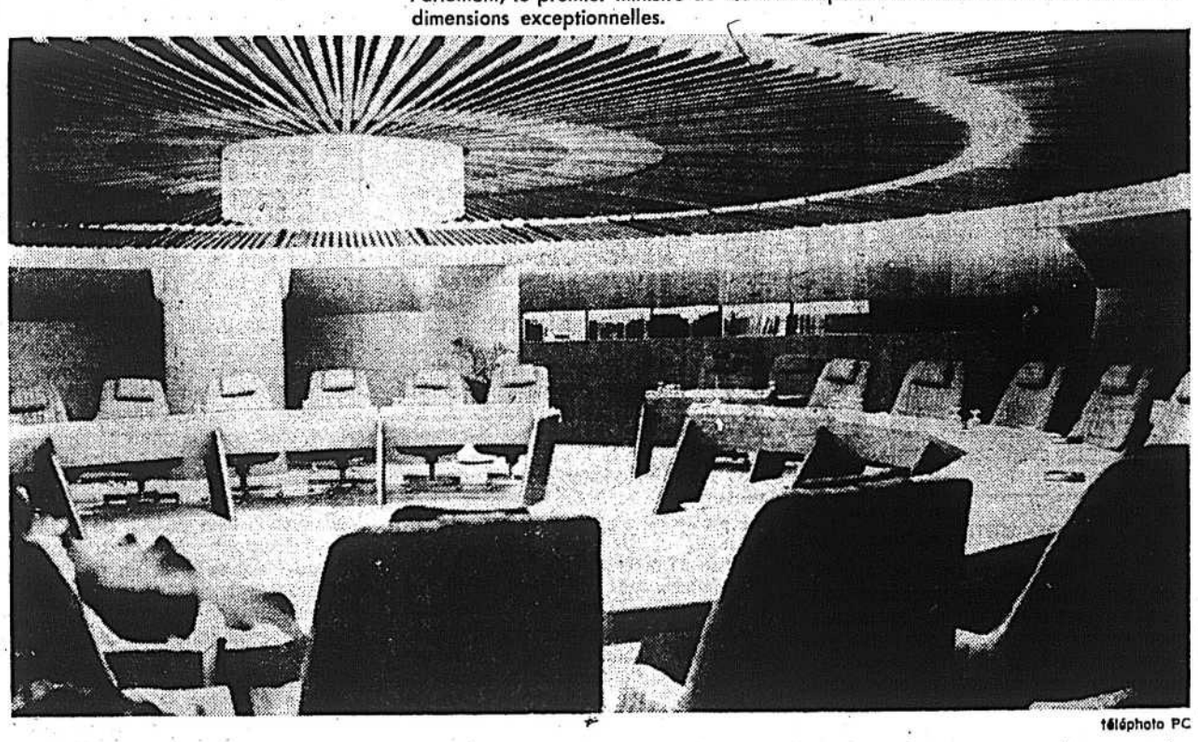

téléphoto PC

Le nouvel appartement du premier ministre Bourassa, dans un immeuble situé en face du Parlement, comprend cette vaste salle de conférence, surmontée d'un plafond circulaire à motifs ultra-modernes.

téléphoto PC

Dans l'appartement où il vient d'emménager, en face du Parlement, le premier ministre Bourassa a choisi pour sa salle de séjour des meubles en chêne fabriqués à Saint-Jean, au Québec.

FRONT COMMUN

SUITE DE LA PAGE A 1

"Pour que ces arbitrages ne conduisent pas à la désintégration sociale, il faut que les corps organisés et les groupes de pression ne drainent pas abusivement des ressources collectives au détriment des secteurs isolés de la société. Cela, nous ne le permettrons pas".

Avertissement

Un peu plus loin, dans la même partie deson discours, M. Mourassa a fourni quelques conseils à caractère d'avertissement?) aux syndicats, en parlant de la nécessité qu'il y a pour les centrales, dans le contexte actuel, de réévaluer en même temps que l'Etat l'efficacité des mécanismes actuels en matière de rapport collectif, "afin que l'Assemblée nationale puisse décider de nouvelles techniques qui tiendront compte de l'évolution sociale au Québec.

Les menaces de chaos à chaque renouvellement de contrats collectifs dans le secteur public, a-t-il dit, ne sont pas un procédé plus acceptable aujourd'hui que les mesures individuelles de pression indues qui ont pu s'exercer dans le passé sur les travailleurs".

Parlant ensuite de l'effort collectif fait au cours des dernières années dans la rémunération des employés du secteur public, le premier ministre a déclaré que les syndicats, aujourd'hui, devraient faire porter leur action non plus sur les salaires mais sur la productivité et l'efficacité des services publics. M. Bourassa souligne qu'il s'agit là d'un problème qui touche à la fois le gouvernement et les syndicats et qui doit être réglé, entre ces deux entités, de façon "raisonnable" !

Faisant un court bilan des négociations dans le secteur public, M. Bourssa a rappelé par ailleur, que les principes de la politique salariale étatique rendus publics en mars dernier n'avaient pas été contestés par les syndicats. D'autre part, les détails d'application de cette politique, selon lui, avaient pour but la cohérence et l'harmonisation des salaires et la poursuite des mesure de rationalisation prises dans ce domaine depuis quelques années.

"Le gouvernement, a-t-il dit, estime que ces offres sont raisonnables et justes par rapport au niveau de la rémunération dans le Québec".

Le premier ministre a ensuite parlé de la nécessité de réduire la croissance des coûts afin de tendre à un juste équilibre dans l'allocation des ressources publiques, des autres problèmes qui sollicitent l'attention du gouvernement (modification de la structure industrielle, stimulation des investissements, guerre à la pauvreté et au chômage, développement du Nord, amélioration des communications, lutte à la pollution, valorisation de l'agriculture).

Les négociations dans le secteur public, a-t-il souligné d'autre part, touchent 280,000 personnes (12 p. cent de la main d'oeuvre du Québec et impliquaient en 1971 une masse salariale sa $1.8 milliard (45 p. cent. du budget des dépenses ordianires du gouvernements)... D'où l'importance que l'Etat accorde à la bonne marche de ces négociations et à une politique salariale cohérente destinée à éviter les dépenses inutiles et une concurrence absurde à même les deniers publics.

Selon M. Bourassa, l'augmentation qu'offre l'Etat à ses employés pour les trois prochaines années représente un déboursé additionnel de $100 millions dès la première année et une infusion de $270 millions au plan de l'accroisement de la masse salariale (si l'on prend la troisième année par rapport à la situation qui prévaut actuellement).

Actuellement, l'offre de l'Etat représente une augmentation de 4.8 p. cent par an (les demandes syndicales vont jusqu'à 8 p. cent avec salaire minimum établi à $100.

"Si nous acceptions seulement une partie de la demande syndicale, a dit M. Bourassa, soit 5.8 p. cent au lieu de 4.8 p. cent cela représenterait, pour les contribuables, un déboursé additionnel de $120 millions sur trois ans"... D'où la nécessité, pour M. Bourassa, que l'Etat, au nom des contribuables, s'impose des limites infranchissables.

Québec n'acceptera jamais l'arbitrage, affirme Garneau

BAIE-SAINT-PAUL. (PC) — Le gouvernement du Québec n'acceptera jamais le recours à l'arbitrage pour résoudre le conflit qui l'oppose aux 280,000 fonctionnaires du secteur public et parapublic.

Prenant la parole à Baie-Saint-Paul, hier soir, devant les membres de l'Association libérale du comté de Charlevoix, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a par ailleurs déclaré que le gouvernement reconnait l'exercice du droit de grève dans le contexte des négociations, mais non l'arbitrage, "où généralement les parties exagèrent délibérément leurs demandes et leurs offres".

45 p. cent du budget du Québec

Dans le texte du discours de M. Garneau, remis à l'avance à la presse, le ministre donne comme principale raison du rejet de l'arbitrage le fait qu'une très forte proportion du budget du Québec, 45 pour cent, est en cause dans ces négociations.

"Aussi, il nous semble que les gens les plus capables de résoudre les problèmes de relations de travail sont les parties elles-mêmes et non pas des personnes de l'extérieur, si qualifiées soient-elles", a ajouté M. Garneau.

On sait que la masse salariale annuelle du personnel directement concerné par les présentes discussions était en 1971 de $1.8 milliard.

LES PRIX

SUITE DE LA PAGE A 1

dernier avec ceux de cette année, pour la même période, les deux autres éléments qui exercent une influence prépondérante vers la hausse, sont le logement et le vêtement, avec des augmentations respectives de 4.8 et de 3.1 p. cent.

Les prix plus élevés dans le domaine du vêtement sont pour habits, paletots, etc. pour les hommes, alors que les vêtements pour femmes et enfants ainsi que les chaussures et les tissus ont baissé.

Le coût du transport n'a pas varié, les hausses de tarif d'autobus et de train, dans certaines régions du pays, étant compensées par une baisse des primes d'assurance-automobile ailleurs.

D'autre part, on constate une augmentation du prix des revues et journaux dans certaines villes du pays.

Tableau comparatif de l'indice des prix

	1972 février	1972 janvier	1971 février
Tous les prix	137.3	136.6	130.9
Aliments	137.6	136.4	127.5
Logement	140.9	140.5	134.5
Vêtement	129.8	130.2	125.9
Transport	132.3	132.3	128.3
Santé (soins personnels)	147.2	146.3	140.7
Récréation, lecture	138.1	136.5	134.8
Tabac, alcool	129.6	129.7	127.6

Roger Rousseau nommé commissaire général des Jeux Olympiques de '76

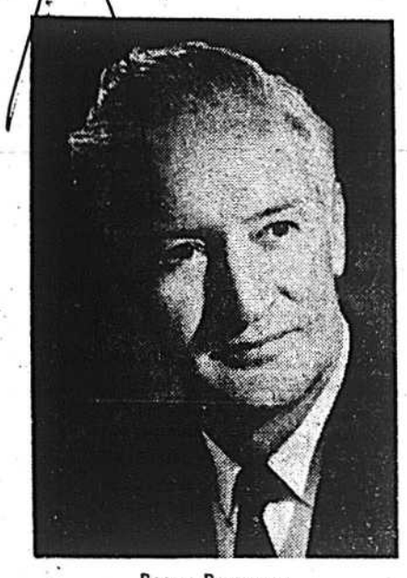

Roger Rousseau, commissaire des Jeux.

par Guy PINARD

M. Roger Rousseau, ambassadeur du Canada au Cameroun, sera l'âme dirigeante des Jeux olympiques d'été de Montréal, en 1976.

M. Rousseau cumulerait les postes de commissaire général des Jeux olympiques et de président de la corporation qui sera bientôt formée, postes qu'il occupera au cours de l'été, soit à la fin de son présent mandat au Cameroun.

Ironie du sort, c'est LA PRESSE qui devait lui apprendre la nouvelle de sa nomination. Et M. Rousseau pouvait difficilement cacher sa surprise quand il a été tiré du lit par LA PRESSE à une heure du matin, heure du Cameroun.

"Vous m'apprenez vraiment une nouvelle, a-t-il dit. Si ce que vous dites est vrai, je n'en ai pas encore été avisé officiellement (le télégramme confirmant sa nomination a quitté Montréal à 19 h. 30 hier soir).

"J'ai été pressenti pour le poste il y a quelques mois. A ce moment-là, j'ai accepté qu'on inscrive mon nom sur la liste des aspirants, avec l'assentiment d'Ottawa (le ministère des Affaires extérieures). Mais depuis, je n'en avais pas entendu parler."

Pressé de questions, il était bien évident que M. Rousseau préférait attendre la confirmation officielle avant de s'aventurer plus loin. "Vous comprendrez que j'aimerais mieux m'abstenir de tout commentaire pour le moment", a-t-il dit en guise de conclusion.

Un premier salaire payé par le fédéral!

M. Rousseau pourra occuper ce poste avec l'assentiment du gouvernement canadien. Ce dernier a bien voulu se rendre à la requête du comité organisateur, et a accepté de mettre M. Rousseau à la disposition du comité.

Et dans la lettre qu'il a adressée au maire Jean Drapeau, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau ne manque pas de souligner que le salaire de M. Rousseau continuerait à être payé par le gouvernement fédéral.

"A cause du caractère internatiaonal des Jeux olympiques, dit le premier ministre, je considère en effet que le détachement de M. Rousseau est de nature à faciliter l'exercice des responsabilités normales du ministère des Affaires extérieures, avec lequel le commissaire général sera appelé à collaborer afin d'établir tout contact approprié avec les représentants des pays participants.

"Pour cette raison, il me parait logique que le traitement de M. Rousseau, lorsqu'il assumera ses fonctions, continue d'être absorbé par le gouvernement fédéral. Il est entendu, d'autre part, que le paiement de tous autres bénéfices à M. Rousseau devra s'effectuer selon les modalités de l'entente que vous voudrez bien conclure avec lui."

"M. Rousseau, je n'en doute pas, saura se montrer à la hauteur des espoirs que vous placez en lui. Je sais que l'organisation des Jeux constitue une tâche gigantesque et je veux profiter de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs voeux de succès."

Qui est M. Rousseau?

M. Rousseau est né à Trois-Pistoles, Québec, le 6 février 1921.

Après un séjour dans l'Aviation royale du Canada dont il détient le rang de capitaine, et un internement de trois ans dans un camp de prisonniers de guerre, M. Rousseau obtient, en 1948, un baccalauréat en Sciences commerciales du collège Sir George Williams, puis un diplôme de "Master in Business Administration" de l'Université de New York, en 1950.

M. Rousseau apporte, aux fonctions qu'il est appelé à remplir, une préparation exceptionnelle, tant sur le plan diplomatique que sur le plan des affaires.

Il a entrepris sa carrière au ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada en 1950, et on le retrouve successivement adjoint au directeur du plan Colombo, vice-consul et délégué commercial adjoint à la Nouvelle-Orléans, secrétaire commercial adjoint à Mexico, secrétaire commercial à Beyrouth, secrétaire commercial à Buenos Aires, puis après un séjour de quatre ans au Canada, ministre conseiller (commercial) de l'ambassade du Canada à Paris, en 1967.

Deux ans plus tard, il entrait au service du ministère des Affaires extérieures, pour être nommé au poste d'ambassadeur du Canada au Cameroun.

Marié à Françoise Belzile et père de deux enfants, M. Rousseau viendra à Montréal dans quelques semaines, à l'occasion de la présentation des études des services municipaux, relativement aux installations sportives.

Et on pourra alors connaitre les raisons qui ont motivé l'importante décision qu'il vient de prendre, décision qui fait de lui le chef de file du comité organisateur des Jeux olympiques.

Les maîtres-électriciens veulent une structure patronale unique

Au cours d'une allocution prononcée pendant le congrès de la Fédération de la construction qui se tient présentement à Trois-Rivières, le président provincial de la Corporation des maitres-électriciens a déclaré que son organisme favorisait la création d'une structure patronale unique dans la construction pour mettre fin au fouillis qui existe présentement dans cette industrie.

M. Grégoire a affirmé qu'il était temps que l'esprit de clocher de chacune des associations disparaisse et fasse place à un renouveau où l'on pourrait retrouver sous une même structure toutes et chacune des associations patronales de la construction. En termes voilés, M. Grégoire a déclaré que les associations existantes ne remplissaient pas les besoins des entrepreneurs et principalement en relations de travail. Il a ajouté que les divergences de vues entre les associations ne feraient que renforcer les esprits de clocher au détriment des entreprises et au bénéfice des syndicats ouvriers.

Il a ajouté que la négociation sectorielle imposée par le bill 290 doit être envisagée avec des structures efficaces "pour empêcher que l'Etat continue de s'ingérer dans nos affaires et nous impose différentes mesures qui sont loin de coller à la réalité des besoins du marché".

Le président de la corporation a terminé son allocution en soulignant que ce n'est pas nécessairement au sein de la fédération de la construction que l'on trouvera une solution au problème, mais plutôt dans un regroupement de toutes les associations où il est essentiel qu'il existe un respect mutuel des aspirations respectives de chacune de ces associations qui existent.

Alberto Leblanc est entouré de curieux au moment de son arrivée à Munich.

Le premier à visiter les Jeux Olympiques de Munich

Le premier visiteur des Jeux Olympiques de Munich est arrivé à destination. Il s'agit d'un Montréalais. Alberto Leblanc, âgé de 47 ans, qui a mis quatre ans . . . et sept bicyclettes, à accomplir son périple.

Le 22 août 1968, l'intrépide voyageur quittait Montréal pour se rendre à Mexico voir les Jeux Olympiques. Il avait décidé de prendre de grandes vacances sans se fixer de date de retour.

Depuis ce temps, il n'a plus cessé de voyager. Les pages de son passeport ont été estampillées dans 80 différents pays. Son aventure l'a conduit jusqu'en Amérique du Sud où il s'est embarqué sur un bateau à destination de l'Afrique du Sud. C'est sur sa "bécane" qu'il a poursuivi son chemin vers le Congo, le Sahara, dans les pays de l'Europe du Sud et de l'Est, le Pakistan, l'Inde, la Thaïlande, le Japon, les Philippines, la Russie, les pays Scandinaves et finalement l'Autriche.

Son exploit le plus difficile: Alberto Leblanc n'a pas dépensé un seul cent pendant ces quatre années pour se payer une chambre d'hôtel.

Il projette maintenant de redevenir sédentaire, pour quatre mois tout au moins, et travailler sur l'emplacement des Jeux Olympiques jusqu'à l'ouverture officielle.

CONCOURS D'ADMISSION
pour l'année 1972-1973
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Enseignement supérieur gratuit. Admission par voie de concours. Disciplines: instruments à clavier, à cordes, à vent et à percussion, guitare, saxophone, ondes Martenot, harpe, art vocal, opéra, écriture, composition, histoire de la musique, musicologie, direction d'orchestre.

où s'inscrire:

Bureau des admissions.
Conservatoire de musique.
1700, rue Berri, Montréal.
Tél. 873-4031

On s'inscrit par la poste ou en personne entre 10 h et 12 h et entre 14 h et 16 h, du lundi au vendredi.

DATE LIMITE:

Les concours d'admission devant avoir lieu du 18 au 25 mars, les inscriptions ne seront plus reçues après le 17 mars.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ANNONCE

LA CRISE D'OCTOBRE 1970

Que se passe-t-il quand une société libre est soumise à l'épreuve du terrorisme? Les Canadiens en firent la pénible expérience en octobre 1970. Le condensé que publie Sélection du Reader's Digest de mars présente le scénario des tragiques événements qui firent les gros titres dans la presse du monde entier: l'enlèvement de James Cross puis celui de Pierre Laporte qui devait se terminer par un assassinat, les mystérieux messages du FLQ, l'opération policière sans précédent à laquelle ces faits donnèrent lieu. Par une analyse de la vie au Québec depuis la conquête, l'auteur fait voir le cheminement des événements qui ont abouti à cette crise qui porta atteinte à tous les citoyens dans leur vie et leur liberté. Achetez le numéro de mars de Sélection aujourd'hui même!

20 YEARS IN QUEBEC · RUSCO · 20 ANS AU QUEBEC

Habituellement — la rénovation des fenêtres constitue la partie la plus importante de la modernisation domiciliaire... En faisant installer des fenêtres RUSCO, la transformation sera remarquable.

9095 boul. Saint-Laurent
Montréal 381-2511

Rusco Home Specialties (1962) INC.

Montréal débloque $5 millions pour la rénovation urbaine

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Montréal a voté un crédit de plus de $5 millions, hier soir, en vue de la mise en oeuvre immédiate d'un important programme de rénovation urbaine qui sera désigné sous le nom de "Parc Vinet".

Le programme avait tout d'abord fait l'objet d'un accord en décembre 1970. Puis, il avait été soumis à la Société d'habitation du Québec. Depuis cette date, diverses négociations se sont poursuivies. Elles ont abouti hier soir, au conseil, alors que le maire Drapeau a annoncé que la SHQ s'engageait à accorder une subvention représentant 75 p. 100 des coûts réels de la mise en oeuvre. Ces dépenses réelles s'élèvent à quelque $6,183,492 et la subvention provinciale est de $4,637,619.

Crédit de $5 millions

Le conseil a donc voté les crédits requis pour la réalisation du projet en tenant compte des dépenses déjà effectuées, soit $1,171,000.

Le crédit de $5 millions servira à l'acquisition d'immeubles, à la construction de nouvelles utilités publiques, à l'installation des réseaux d'électricité et à l'aménagement d'un parc.

Le conseil a également voté, hier soir, un crédit supplémentaire de $5,600 pour compléter le montant requis à la réalisation du programme de logements à loyer modique "Saint-Gabriel-Colleraine".

Par ailleurs, Montréal a adopté deux nouveaux projets de logements à loyer modique qui seront bientôt mis en chantier et qui nécessiteront des investissements majeurs à court terme. Il s'agit d'un programme de 42 unités nouvelles désigné sous le nom de "Workman-Délisle".

Un autre projet a été adopté, soit celui désigné sous le nom de "Villiers".

Ce dernier programme concerne le quartier Saint-Paul, en bordure de la rue De Villiers, entre Laurendeau et Eadie. Sa superficie est de 7,100 pieds carrés. L'emplacement est actuellement vacant.

Le programme prévoit la construction d'un immeuble de deux niveaux où seront aménagés 8 logements à loyer modique. Le coût de ce dernier programme s'élève à $127,000 y compris les frais d'acquisition des terrains.

Surplus budgétaire à Boucherville

Augmentation du traitement du maire de Boucherville et de ses conseillers

par Daniel L'HEUREUX

Visiblement très fiers d'enregistrer un suplus financier de $309,765, les conseillers de Boucherville n'ont pas tardé hier soir à en rendre les premiers hommages en se votant... une substantielle augmentation de salaire!

Si les propriétaires ne viennent pas s'opposer à ce règlement (l'assemblée des électeurs est prévue pour le 22 mars), le traitement du maire Clovis Langlois fera plus que doubler, en passant de $5,600 à $12,000 par année. Le salaire des conseillers, actuellement de $3,000, augmentera de $1,000.

C'est en l'absence du maire Langlois — actuellement à Paris où il agit comme délégué du gouvernement du Québec sur une commission d'étude — que la résolution a été notée; un seul conseiller, M. Léopold Senécal, s'est prononcé contre.

La résolution avait été proposée par M. Yvon Julien, celui-là même qui, quelques instants plus tôt, annonçait avec fierté un surplus de $309,765 pour l'année 1971.

Après avoir longuement justifié cette "demande d'augmentation de salaire", le conseiller Julien a laissé entendre qu'il interprétait comme un manque de confiance un vote négatif des propriétaires et que si le règlement devait être bloqué, il se demanderait sérieusement s'il pourrait "continuer à servir".

Un surplus

C'est à la fois grâce à des dépenses moindres que prévues et des revenus accrus que Boucherville a pu enregistrer un surplus. En effet, l'administration de la ville avait établi ses prévisions en regard du contexte économique difficile de la fin de 1970, mésestimant la reprise qui allait se manifester dans le secteur de la construction.

C'est ainsi que Boucherville a pu encaisser des revenus imprévus de quelque $227,000 tandis que, grâce à un étroit contrôle des dépenses, la Ville a pu fonctionner avec $83,000 en deçà du budget prévu de $3 millions.

Sans promettre de baisse de taxes pour l'année prochaine, le conseiller Julien estime néanmoins que Boucherville a atteint une certaine stabilité.

Car, en réalité, le surplus annuel ne saurait se traduire que par un surplus accumulé de quelque $30,000. En effet, Boucherville avait à la fin de 1970 un déficit accumulé de $408,000. Le surplus de cette année servira à en effacer la majeure partie tandis que le conseil mise sur un règlement de virement de fonds de $144,00 (somme provenant de dépenses moindres que celles votées par le conseil) pour combler la différence et atteindre un surplus de quelque $30,000.

Mais la Commission des affaires minicipales n'a cependant pas approuvé ce règlement de virement de fonds!

La question controversée de la Commission de transport de la rive sud est par ailleurs de nouveau revenue sur le tapis, hier soir, au conseil de Boucherville.

Le conseil a demandé au gouvernement d'amender le bill 84 (rappelons que des amendements seront apportés à la loi) en vue de donner aux villes participantes un droit de regard sur les achats (et les expropriations ultérieures à celle de Chambly Transport) de même que l'assurance que la CTRS sera subventionnée à 50 p. 100 par le gouvernement provincial.

LOCATION

Un nid à louer?
Pour trouver locataire sous votre toit, faites paraître une petite annonce dans le groupe "300 — LOCATION".

Téléphonez au

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

Niding fournit des explications

Des conseillers protestent contre la vente d'une rue à Place Dupuis

par Florian BERNARD

Le conseiller Paul-Emile Robert a de nouveau pris la vedette, hier soir, alors qu'il a reproché en termes directs au comité exécutif d'avoir autorisé le début des travaux de Place Dupuis Inc., avant d'avoir cédé les terrains de façon officielle.

Recevant l'appui immédiat du conseiller Georges-Etienne Marchand, M. Robert a déclaré que l'immeuble en question en est déjà rendu au troisième étage alors que c'est seulement hier soir que le conseil a été appelé à céder le terrain. "Vous seriez pas mal embêtés si les conseillers refusaient maintenant d'approuver cette vente de terrain", a-t-il ajouté.

Le conseiller Robert a insisté auprès du président du comité exécutif, M. Gérard Niding, afin que des situations comme celle-là ne se répètent plus.

M. Robert devait préciser: "Il y a quelque chose qui fonctionne mal dans notre système administratif".

Le terrain auquel le conseiller Robert faisait allusion est en réalité une partie de la rue Saint-Christophe, depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'au boulevard de Maisonneuve. Cette rue a été fermée le 25 août dernier de façon à permettre aux promoteurs de Place Dupuis Ins. de débuter les travaux.

Cette façon de procéder a toutefois fait l'objet du désaccord d'un autre conseiller, M. Georges-Etienne Marchand, qui a soutenu que Montréal n'a pas le droit de vendre cette rue en vertu de l'article 32 de la charte municipale. Selon le conseiller Marchand, cet article stipule que la rue a jadis été cédée à Montréal aux fins de voie publique uniquement. Il a dit que les "ayant droit" des donateurs de l'époque seraient justifiés d'intenter des poursuites contre la Ville.

Le conseiller Marchand a aussi demandé des explications sur le prix de vente, soit $5.97 le pied carré, et le taux d'intérêt de 7 p. cent consenti pour une période de 5 ans.

Il a dit que le dossier soumis par les fonctionnaires aux membres du conseil ne comporte aucun document permettant d'établir la valeur du prix des terrains dans ce secteur névralgique du centre-ville.

Pas de chiffres

Le président du comité exécutif, M. Niding, a dit qu'il ne possédait pas "à portée de la main" les chiffres permettant de comparer le prix des terrains, mais qu'il pourrait les obtenir. Quant au taux de 7 p. cent, il soutient que ce chiffre représente un état normal pour une période de cinq ans.

Abordant la question de la rue elle-même, M. Niding estime qu'il n'y a aucun danger de poursuites et que, de toute façon, le prix de vente comporte des réserves à ces fins.

M. Niding a aussi insisté sur le fait qu'il n'y a rien eu d'illégal dans la façon de procéder de la Ville puisqu'un accord de principe avait été conclu dès le 25 août dernier au sujet de la vente de cette partie de la rue Saint-Christophe.

Le conseiller Robert s'inquiète de certaines concessions à la Ronde

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Montréal a accordé 41 concessions diverses de droits d'exploitation de restaurants, de jeux, de cabarets, de commerces, etc, à La Ronde et à Terre des Hommes.

Fait nouveau à signaler: de nombreuses concessions ont été accordées pour une période de trois ans. Ces concessions font suite à un appel d'offres lancé par le service des immeubles.

En réponse à une question du conseiller Paul-Emile Robert, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a déclaré que chacun des concessionnaires avait fait l'objet d'une enquête de solvabilité et de bonne réputation. Il a ajouté que chacun des dossiers avait été examiné à la loupe.

Le conseiller Robert s'est également inquiété du grand nombre de concessions accordées aux mêmes entreprises. Il a cité comme exemple le cas d'une compagnie qui porte le nom de "Administration RM Inc.". Cette compagnie a obtenu quatre concessions, dont un casse-croûte général licencié, un bar-cabaret avec spectacle, un comptoir de maïs soufflé et un bar-cabaret avec orchestre antillais.

Le conseiller Roberta aussi cité le cas de Dutch Kettle International Ltée qui a obtenu les concessions suivantes: Restaurant licencié avec terrasse-orchestre, une discothèque, un casse-croûte général, un comptoir de fudge et bonbons.

Il a en outre cité les noms des compagnies Rondex et Les Amusements G. B. Inc, qui ont obtenu plus d'une concession.

M. Robert a demandé au président Niding si Montréal ne risquait pas, à un certain moment, de se retrouver avec plusieurs "concessions sur les bras", advenent le cas où l'une de ces compagnies ferait faillite.

Le président du comité exécutif a déclaré que chacune de ces soumissions était accompagnée d'un chèque certifié ou d'un dépôt en argent démontrant la bonne situation financière des compagnies.

Interdit aux camions de circuler dans plusieurs rues de Montréal

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Montréal a adopté un règlement, hier soir, qui interdit "toute circulation des camions" dans plusieurs secteurs de la métropole.

Ce règlement couvre actuellement trois quartiers. Il s'étendra dans un avenir rapproché à toutes les rues résidentielles de la métropole.

Le règlement adopté hier soir interdit aux camions de circuler dorénavent dans toutes les rues situées à l'intérieur des quartiers suivants:

- Quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Hochelaga. Lepailleur et Georges-V.
- Quadrilatère formé des 12e et 21e Avenues, depuis le boulevard Rosemont jusqu'à Bélair, aux limites de Saint-Michel.
- Quadrilatère borne par les rues Bélanger et Bellechasse, du boulevard Pie-IX au boulevard Saint-Michel.

Bruit et pollution

Cette mesure découle de la décision de Montréal de contrôler la pollution par le bruit et vise également à accélérer la circulation dans certains secteurs. L'interdit de circuler ne s'applique pas à certains petits véhicules de livraison de même qu'à certains camions d'utilité publique. Il touche toutefois tous les autres camions "lourds".

Le président du comité exécutif, M. Niding, a confirmé que la ville a l'intention d'étendre graduellement cette mesure à toutes les rues résidentielles de la métropole, compte tenu de certaines étapes de mise en vigueur. Il répondait ainsi à une question du conseiller Laroche.

L'IMPORTANT C'EST LA ROSE...

pour réussir des plats économiques au saumon.

Préparez un mets délicieux et nourrissant tout en réalisant des économies appréciables.

SAUMON GRILLÉ "VINGT MINUTES"

1 boîte (1 livre) de saumon rose Clover Leaf, égoutté et émietté
8 onces de macaroni en coudes, cuit et égoutté
2 c. à table de beurre
¼ tasse d'oignon finement haché
¼ tasse de piment vert ou de céleri finement haché
1 boîte (10 onces) de soupe crème de champignons
½ tasse de lait
½ tasse de cheddar râpé

Faire cuire le macaroni dans de l'eau bouillante salée. Faire fondre le beurre dans la poêle. Ajouter l'oignon et le piment vert ou le céleri. Faire cuire 5 minutes. Remuer de temps en temps. Ajouter, en remuant, sel et poivre au goût. Mélanger la soupe et le lait, brasser jusqu'à consistance lisse et ajouter au premier mélange. Ajouter le macaroni cuit et égoutté et le saumon. Pousser le mélange dans un plat beurré allant au four, d'une capacité de 2 pintes. Saupoudrer le tout de fromage. Ne pas couvrir. Mettre sous le gril chaud, à 6 pouces de la source de chaleur, et faire griller 5 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu et légèrement doré.

Donne 4 portions généreuses.

Pour apprêter des sandwiches, des salades ou des recettes économiques et vite préparées comme celle que nous vous proposons, choisissez le goût fin du

SAUMON ROSE DU PACIFIQUE CLOVER LEAF

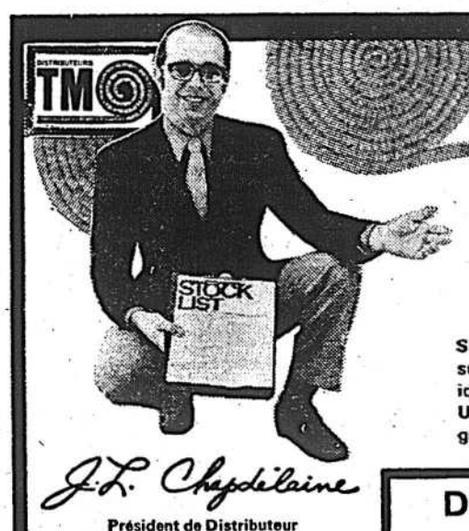

J.L. Chapdelaine
Président de Distributeur de tapis Métropolitain

Tapis Métropolitain a fait son plus gros achat de Shag
4,800 verges carrées de la plus belle qualité
de SHAG
En vente à un prix fantastique

Si vous pensiez au Shag... voilà l'occasion de profiter d'un aubaine fantastique sur un tapis qui révolutionne l'industrie du couvre-plancher. C'est la façon idéale de décorer toute pièce de votre maison à un prix vraiment raisonnable. Un choix de couleurs multiples et sensationnelles, pour satisfaire tous les goûts.

6.95 v.c. RÉG. 10.95 v.c.

IMPORTANT: APPORTEZ-NOUS LES MESURES de vos pièces. N'oubliez pas de nous apporter les mesures de vos pièces afin que nous puissions réserver la grandeur approximative.

DUPONT 501 — Voici un vrai tapis de longue durée, tissé très serré, à un prix économique. Prix de distributeur 4.95 V.C.

ACRILAN TWIST PELUCHE — Harding Armstrong. Bonne qualité, un tapis que vous ne regretterez pas. Prix de distributeur 7.95 V.C.

VÉRITABLE OZITE — Choix de 6 magnifiques couleurs. Prix de distributeur 2.38 V.C.

TAPIS DE CUISINE — Voyez les motifs de ce tapis, qui sauront égayer votre cuisine. Vraiment ce tapis vous enchantera. Prix de distributeur 7.95 Sagg. 11.95 v.c.

Vous obtenez des années de satisfaction avec notre INSTALLATION GARANTIE À VIE. Nous avons tellement la certitude que nos spécialistes de la pose sont les meilleurs que nous pouvons donner cette garantie exclusive... Toute pose est garantie pour la durée du tapis... ce qui veut dire que nous résoudrons tout problème de pose sans aucuns frais pour la durée de votre tapis.

SERVICE À DOMICILE GRATUIT 254-6003

350 ROULEAUX EN MONTRE — 2 étages d'aubaines insurpassables sur le choix de votre tapis.

FACILITÉS DE PAIEMENTS
• 36 mois pour payer • Chargex
• 1er paiement en avril 1972
• 90 jours sans intérêts

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN

5692 EST, JEAN-TALON (coin Lacordaire)

Les prix sont TOUJOURS D'ÉQUERRE chez Val Royal-La Salle

VENTILATEUR NUTONE
LARGEUR 30"
POUR SORTIE EXTÉRIEURE
MOTEUR 1 VITESSE
"PRIX D'ÉQUERRE"
$19.95 CHACUN PRIX AU COMPTOIR

Fini émaillé cuivre
POUR CUISINIÈRE

PIERRE ARTIFICIELLE
POUR INTÉRIEUR ou EXTÉRIEUR
Boîte couvrant 12 pi. ca. Prix D'ÉQUERRE 19.50 PAR BTE
PRIX AU COMPTOIR

VAL ROYAL LA SALLE
CENTRES DE RÉNOVATION

POUTRES POUR PLAFOND
EN URETHANE
IMITENT LE VIEUX BOIS
4" x 6" "Prix D'ÉQUERRE" 1.39 PI. LIN.
PRIX AU COMPTOIR

PANNEAUX DE BOIS AGGLOMÉRÉ "ASPENITE"
Résistant à l'humidité et décoratif. Pour usage intérieur ou extérieur se peint ou se teint pour le chalet, le cabana de jardin, une clôture etc.
1/4" ÉPAISSEUR
PANNEAU DE 48" x 75" "PRIX D'ÉQUERRE" $2.50 CH. PRIX AU COMPTOIR
5/16" ÉPAISSEUR
PANNEAU 4' x 8' "PRIX D'ÉQUERRE" $3.95 CH. PRIX AU COMPTOIR

À CARTIERVILLE SEULEMENT
JEUDI LE 9 MARS - VENDREDI LE 10
DE 7 P.M. À 9:00 P.M.
SAMEDI LE 11 DE 10:00 A.M. À 4:00 P.M.
M. CLAUDE OLIVIER
DES "DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS" DONNERA DES DÉMONSTRATIONS DE PRODUITS DE FINITION ET D'ENTRETIEN DE MEUBLES.
VENEZ LE RENCONTRER EN PERSONNE.

10 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
CARTIERVILLE: 12200 boul. Laurentien 333-2910
MONTREAL-NORD: 11401 boul. Pie IX 333 2910
MONTREAL: 159 ouest, Jean-Talon 333 2910
BROSSARD: 6200 boul. Taschereau 676-0311
BOUCHERVILLE: 100 Dennuy 655-1357
VERDUN: 667 avenue Galt 769 4581
QUEBEC: 325 de l'Espinay 524 2478

Magasins associés
J. A. LAFERTÉ Limitée
DRUMMONDVILLE: 314 St-Jean 472-3360
SAINT HYACINTHE: 2520 Dessaulles 774-6454
POINTE-CLAIRE LUMBER LIMITÉE
176, avenue Cartier, Pointe Claire 695-3323
DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTÉE
HEURES D'AFFAIRES
LUNDI MARDI MERCREDI DE 8:30 A.M. À 5:30 P.M.
JEUDI VENDREDI DE 8:30 A.M. À 9 P.M.
SAMEDI DE 8:30 A.M. À 5 P.M.
CHARGEX

L'anglais préféré au français dans des régions françaises

Les étudiants francophones semblent plus enclins à apprendre l'anglais s'ils habitent des régions où le français prédomine, selon M. Jack de Bagheera, un linguiste de l'Université de Montréal.

À l'issue d'un an de recherches sur la première des études devant être faites sur les 10 régions scolaires du Québec, M. Bagheera dit avoir décelé "des attitudes plus positives dans les régions où les francophones sont assurés de leur rôle dominant".

L'enquête a porté sur 1,296 écoles secondaires de l'est québécois, ainsi qu'en Ontario, le long de la frontière.

Les résultats des questionnaires obtenus dans des zones comme la Vallée de la Chaudière, où le français prédomine, n'ont pas montré de sentiments d'hostilité envers les anglophones ou de répugnance à l'étude de leur langue.

Dans ces régions, les élèves considèrent la langue anglaise "comme toute autre matière, l'histoire ou les mathématiques".

Il en va autrement dans une région comme Thetford Mines, qui est "une zone industrielle où la plupart des patrons parlent l'anglais", et où M. Bagheera a trouvé l'attitude la moins positive.

L'étude aurait montré également que les jeunes ruraux réagissent plus favorablement à l'étude de l'anglais que les élèves des villes, avec une exception: Québec, où la minorité anglaise est si faible que l'acquisition de cette langue n'y est aucunement considérée comme une question de vie ou de mort économique.

Campagne pour la fin des grèves en Ontario

TORONTO (PC) — L'industrie de la construction de la région de Toronto a annoncé qu'elle lançait une campagne de publicité encourageant le public à demander la fin des grèves.

Le porte-parole de ce mouvement, M. Ralph McGee, a dit: "Des douzaines de compagnies de construction et de groupes de travailleurs de la région du Toronto métropolitain invitent le public à écrire ou à expédier des télégrammes au premier ministre ontarien, M. William Davis, pour lui demander de faire adopter une loi rendant l'arbitrage obligatoire."

Refusant de révéler qui appuyait cette campagne, il a simplement répondu que les personnes, les compagnies et les associations en question ne tenaient pas à être identifiées de crainte que les syndicats n'exercent ensuite des représailles contre elles.

Chambly: la récitation de la prière est contestée

La vieille tradition, léguée par Jean Talon, voulant que le premier geste officiel posé par les édiles et les contribuables au début de toute assemblée du conseil municipal soit la prière, fait l'objet d'une contestation depuis deux semaines à Chambly.

Qui plus est, à l'assemblée régulière, lundi soir, dix citoyens ont carrément refusé de se lever durant ce cérémonial traditionnel. Ils voulaient ainsi manifester, passivement, contre le fait que l'un d'entre eux avait été expulsé, manu militari, la semaine dernière, par le chef de police, sur l'ordre du maire Robert Frigon.

Cette fois, le premier magistrat, faisant mine de ne pas se préoccuper des "récalcitrants", a poursuivi la récitation de la prière.

Dans l'esprit de M. Luc Tremblay, "l'expulsé" de l'assemblée du 21 février, il s'agit surtout de "défendre un principe".

"Il y a une liberté individuelle qui doit être respectée, fait-il valoir; je n'ai pas d'objection qu'on récite la prière au conseil mais je ne veux pas qu'on oblige qui que ce soit à y participer contre son gré."

TIMBRES Gold Star AVEC CHAQUE ACHAT (EXCEPTE SUR BIERE, CIDRE ET CIGARETTES)
VALEUR RÉELLE PRIX À L'UNITÉ IGA
SERVICE PERSONNEL SATISFACTION GARANTIE
SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE DISPONIBLE (À COUT MINIME)

IGA

JAMBON DANS LA FESSE PRÊT-À-MANGER ROYAL
COUENNE, JARRET ET SURPLUS DE GRAS ENLEVÉS
COUPE DU CENTRE OU TRANCHES LB 85¢
UN BOUT OU L'AUTRE LB 63¢

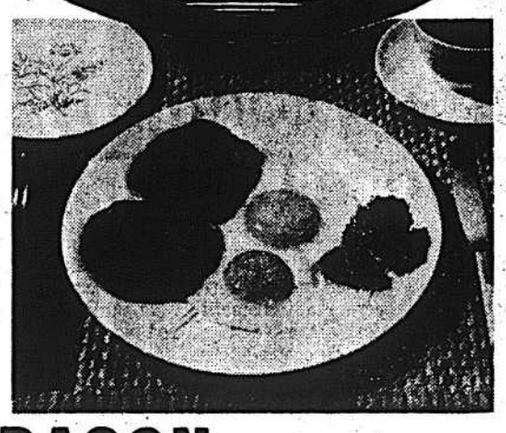

OEUFS FRAIS IGA
CANADA CATÉGORIE "A" GROSSEUR GROS
DOUZ. 39¢

AGNEAU DU PRINTEMPS DE NOUVELLE-ZÉLANDE
FESSES D'AGNEAU CONGELÉES IMPORTÉES LB 85¢

ROULÉS COTTAGE CRYOVAC ROYAL LB 89¢
SAUCISSES FUMÉES ROYAL PQT 1 LB 59¢
DESSERT PARFAIT COORSH - 5 VARIÉTÉS CONT. 13 OZ 33¢
SMOKED MEAT COORSH 4 SACHETS 2 ONCES 99¢

BACON SANS COUENNE TABLERITE PQT 1 LB 69¢
RÔTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE - TABLERITE MARQUE ROUGE OU BLEUE LB 1.29
SAUCISSON DE BOLOGNE TABLERITE - AU MORCEAU LB 35¢

Bonne Table
PÂTÉS À LA DINDE PÂTÉ 12 OZ
MACARONI ET FROMAGE CONT. 12 OZ
PÂTÉS CHINOIS PÂTÉ 10 ONCES CH. 35¢

GAGNEZ $100 $25 - $10 - $5
EN JOUANT DOUBLE BINGO
TIRAGES HEBDOMADAIRES
1 TÉLÉCOULEUR SANYO GRAND PRIX
VALEUR DE $35 PAR SEMAINE
UN AN D'ÉPICERIES OU UNE FORD PINTO (AUTOMATIQUE)

GAGNANTE DU TÉLÉCOULEUR
MME M. LÉGARÉ
805 — 124e AVENUE
SHAWINIGAN-SUD

LISTE PARTIELLE DES GAGNANTS DE '100

Mme R. PRIMEAU 8403 ST-DENIS MONTRÉAL	A. DUBOIS 411 CHAMPLAIN GRAND-MÈRE
Mme R. DUMAS 1333 CÔTE ST-PAUL ANCIENNE LORETTE	Mme E. THIBAULT 2426-4 BOURGEOIS, app. 2 STE-FOY

VOYEZ LA LISTE COMPLÈTE DES GAGNANTS CHEZ VOTRE ÉPICIER IGA

ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE DE LA FAMILLE
VOLUME NO 1 CH 1.49 VOLUMES NO 2 À 13 CH 1.99
GRAND CONCOURS!
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN MICROSCOPE ET UN ENSEMBLE DE DISSECTION EN RÉPONDANT CORRECTEMENT À LA QUESTION HEBDOMADAIRE TIRÉE D'UN DES 13 VOLUMES DE L'ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE DE LA FAMILLE. DEUX MICROSCOPES DONNÉS CHAQUE SEMAINE PENDANT 13 SEMAINES!
POSTEZ CE COUPON OU UN FAC-SIMILÉ: ÉDITIONS TOUT-CONNAÎTRE QUÉ. INC. BOÎTE POSTALE 98, STATION BOURASSA, MONTRÉAL
QUESTION TIRÉE DU VOL. 4
À QUEL ÂGE LA FONTANELLE ANTÉRIEURE CHEZ LE BÉBÉ DOIT-ELLE ÊTRE COMPLÈTEMENT FERMÉE ?
RÉPONSE ..... NOM ..... ADRESSE ..... VILLE ..... TÉL ..... MARCHAND IGA .....

BAS-CULOTTES UNE GRANDEUR 3 POUR 1.00

NÉCESSITÉS DE LA MAISON

TISSUS FACIAUX 2 ÉPAISSEURS - COULEURS ASSORTIES FACELLE ROYALE	2 BOITES 200's	75¢
TISSUS FACIAUX POUR HOMMES FACELLE ROYALE	2 BOITES 67's	75¢
PAPIER de TOILETTE FACELLE ROYALE 2 ÉPAISSEURS - COULEURS ASSORTIES	4 ROUL. PAR PQT	69¢
ESSUIE-TOUT FACELLE ROYALE	PQT 1 ROUL.	53¢
POUDRE AJAX POUR RECURAGE	BOITE 14 OZ	19¢
NETTOYEUR LIQUIDE AJAX — RABAIS 8¢	FORMAT 16 OZ	47¢
DÉTERGENT LIQUIDE PALMOLIVE	FORMAT 12 OZ	35¢
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE - JAVEX	CONT. 128 OZ	79¢

BISCUITS À LA GUIMAUVE GÉANTS LIDO 2 PQTS 11 OZ 79¢
BISCUITS PARADE LIDO 2 PQTS 40 BISC. 79¢
BISCUITS AU CHOCOLAT PUR EMPIRE DAVID PQT 14 OZ 59¢
BISCUITS AU CHOCOLAT PUR CHARMANT SAC 13 OZ 59¢
BISCUITS PEEK FREANS SAVEURS VARIÉES 3 PQTS 8 OZ 1.00

QUALITÉ ET VARIÉTÉ

CÉRÉALE KELLOGG'S CORN FLAKES	BOITE 12 OZ	35¢
NESTLÉ QUIK BREUVAGE AU CHOCOLAT	BOITE 2 LB	1.00
DÎNERS CORDON BLEU POULET-BOEUF-RAGOUT	2 BOITES 15½ OZ	79¢
SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI - BALLATI	PQT 24 OZ	99¢
SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI - BALLATI	PQT 16 OZ	69¢
MÉLANGES À GÂTEAUX TWINKLE - BLANC, CHOCOLAT	4 PQTS 15 OZ	1.00
MARGARINE COLORÉE VILLAGE - EMBALLAGE ALUMINIUM	3 PQTS 1 LB	1.00
MARGARINE MOLLE COLORÉE - VILLAGE	2 PQTS 1 LB	85¢

PRODUITS IGA ou CAVALIER

SOUPES IGA TOMATES OU LÉGUMES	BOITE 10 OZ	12¢
LIQUEURS DOUCES IGA SAVEURS VARIÉES BOUT. NON RETOUR.	5 BOUT. 26 OZ	1.00
BEURRE D'ARACHIDES CAVALIER	POT 24 OZ	69¢
LAIT EN POUDRE INSTANTANÉ IGA	BOITE 3 LB	1.35
THÉ EN SACHETS IGA - ORANGE PEKOE	BOITE 60'S	65¢
PAPIER CIRÉ IGA	ROUL. 100'	41¢
SACS À ORDURES IGA	PQT 10's	49¢
SERVIETTES IGA BLANCHES DE TABLE	2 PQTS 60's	49¢

FRUITS ET LÉGUMES REÇUS FRAIS TOUS LES JOURS

PAMPLEMOUSSES BLANCS DE FLORIDE E.-U. No 1 GROSSEUR 48 8 POUR 88¢
ORANGES JAFFA TRÈS JUTEUSES D'ISRAËL ENSOLEILLÉ IMPORTÉES No 1 5 LB SAC 89¢
POMMES CORTLAND QUÉBEC DE FANTAISIE 5 LB SAC 48¢
FRAISES FRAÎCHES PRODUIT DU MEXIQUE - CANADA No 1 CASSOT COMBLE 1 CHOP. 39¢
ÉCHALOTES FRAÎCHES DE CALIFORNIE - E.-U. CANADA No 1 2 PQTS 25¢
BANANES JAUNES DORÉES MÛRES ET FERMES IMP. No 1 GROSSES OU PETITES LB 12¢
PATATES DE TABLE N.-B., CANADA No 1 10 LB SAC 32¢

EAU MINÉRALE NATURELLE CAVALIER 4 BOUT. 30 OZ 89¢
BLÉ D'INDE EN CRÈME-LYNN VALLEY CANADA RÉGULIÈRE 6 BTES 19 OZ 1.00
FÈVES JAUNES COUPÉES-RAPIDES DE LACHINE CANADA RÉGULIÈRE 6 BTES 19 OZ 1.00
BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE NON SALÉS OU SALÉS BTE 1 LB 45¢

BOULANGERIE

PAIN BLANC TRANCHÉ BUDGET PAIN 24 OZ 20¢
BROWNIES MOREL CHOCOLAT OU CARAMEL AUX PACANES PQT 15 OZ 59¢

PRODUITS CONGELÉS

FILETS DE SOLE CONGELÉS HIGH LINER	PQT 16 OZ	79¢
RIZ FRIT AU POULET CONGELÉ CHINA TOWN	PQT 12 OZ	59¢
GÂTEAU CONGELÉ AU CHOCOLAT SARA LEE	PQT 13½ OZ	69¢
SHORTCAKE AUX FRAISES CONGELÉ McCAIN	PQT 16 OZ	69¢
FILETS DE PERCHE CONGELÉS, 40 FATHOM	LB	57¢
PATATES FRITES CONGELÉES YORK CANADA DE FANTAISIE	PQT 2 LB	45¢

GAGNEZ UNE EMPLETTE ÉCLAIR CHEZ IGA
ÉCOUTEZ Mme X 2 p.m. à 3 p.m. DU LUNDI AU VENDREDI

JUS DE TOMATES CAVALIER CANADA DE FANTAISIE 3 BTES 48 OZ 1.00
TARTES IGA POMMES 22 OZ SUCRE 20 ONCES RAISINS, NOIX, CITRON 22 ONCES CH. 35¢
SPAGHETTI CATELLI SPAGHETTINI MACARONI COUPE 3 CARTONS 1 LB 69¢
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ POT 10 OZ 1.69
SOUPES POIS OU LÉGUMES HABITANT 4 BTES 28 OZ 1.00

Le succès possible de l'Association mondiale de hockey, une affaire de $$$!

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS
Collaboration spéciale

Des problèmes! Certainement que l'Association mondiale de hockey en a! Qui n'en a pas? La ligue Nationale, qui compte pourtant une soixantaine d'années d'existence, n'a-t-elle pas rencontré des difficultés sur sa route au cours de son histoire? Et encore aujourd'hui, Oakland et Pittsburgh ne sont-ils pas des sujets d'inquiétudes?

C'est ce que me répond en substance Dennis Murphy, l'un des deux promoteurs de la nouvelle ligue, lorsque j'essaie de voir l'envers de la médaille, l'aspect réaliste du projet.

Mais pour lui, qui remplira le rôle de directeur-gérant du club Los Angeles et pour le président Gary Davidson, qui a vendu sa concession de San Francisco à un groupe de sportsmen de Québec pour une somme de $215,000, les problèmes qui les ont confrontés et ceux qu'ils auront à résoudre dans les semaines, les mois à venir, ne sont pas d'ordre inconnu, me laisse comprendre Murphy.

C'est que l'un et l'autre bénéficient de l'expérience acquise lorsqu'ils ont créé l'Association américaine de basketball, et qu'ils évitent les erreurs et les pertes de temps que commettraient des novices dans le même domaine.

Le plus sérieux problème qu'ils ont rencontré jusqu'ici sur leur route? Cela en surprendra plusieurs. "Celui d'amener les journalistes et commentateurs sportifs à croire à la nouvelle de la création de la nouvelle ligue, à admettre l'éventualité de son existence, à considérer ses possibilités d'avenir", me répond Murphy.

— Pourquoi?

— "Parce que les journalistes sportifs sont des gens cyniques qui ne croient que ce qu'ils voient, qu'ils peuvent palper! Ont-ils cru à la ligue Américaine de football avant qu'elle ne soit un fait accompli? A l'Association américaine de basketball avant qu'elle ne commence son activité? Et à combien d'autres initiatives? Sans doute le résultat du métier!

Je me demande personnellement si cette attitude n'est pas dans le cas actuel le résultat de déclarations trop flamboyantes, ronflantes imputées à tort ou à raison à des personnes en autorité. A des commentaires et simples rumeurs venus d'autres sources et de tout à chacun et qui entraient bien plus dans le domaine de la fantaisie que de la réalité. Ainsi, il était difficile d'ajouter foi aux dires que la nouvelle ligue allait devenir du jour au lendemain une grande organisation rivale de la ligue Nationale, qu'elle exécuterait des raids massifs pour enlever à cette dernière une pléiade de ses meilleurs joueurs, et qu'elle serait pour ainsi dire l'égale de celle du président Clarence Campbell dans un rien de temps.

J'avoue que lorsqu'on m'a parlé d'un budget annuel de $1,400,000 dont $600,000 à $700,000 en salaires par équipe, j'ai suorcillé car c'est là l'équivalent ou presque, un peu moins en certains cas, un peu plus en d'autres que ce que paient les clubs de la ligue Nationale dont la plus petite patinoire est celle des Golden Seals avec 12,033 sièges, qui bénéficient pour la plupart de revenus considérables de la télévision, et qui ont possédé exclusivement jusqu'ici les meilleurs hockeyeurs en Amérique et qui ouvriront toutes grandes leurs bourses pour chercher à les conserver à leur emploi.

Comment des clubs comme Edmonton, avec une patinoire de 5.400 sièges: Calgary, 6,200; Winnipeg, 9,600; Dayton, 6,700, pourraient se lancer dans de pareilles extravagances, la chose me paraît impossible. Car même en remplissant à capacité leurs patinoires pour chacun des matches, ils ne retireraient pas $1 million de revenus. Par ailleurs, il faut reconnaître que certaines autres villes pourraient sérieusement compétitionner avec d'autres de la ligue Nationale, pourvu qu'elles puissent présenter des équipes attrayantes.

Mais je crois avoir discerné au cours de quelques conversations une approche plus réaliste du projet. Peut-être que telle avait toujours été l'attitude, mais que c'était toujours la voix des plus exubérants que l'on entendait. Ainsi, un club m'a parlé d'un budget annuel plus raisonnable, mentionnant une somme de $750,000 à $1 million et comprenant un rôle des salaires de $300,000 à $400,000.

Et si des gens avaient parlé de raids massifs dans les rangs de la ligue Nationale, que certains avaient calculé que chacun des 12 clubs enlèverait de quatre à cinq joueurs à la ligue Nationale, Dennis Murphy m'a déclaré que, selon lui, le grand total pourrait être de 20 à 25.

Et si j'interprète bien ses paroles, il a mentionné que ce ne sont pas les clubs individuellement qui iront chercher ces quelque 20 joueurs mais l'Association mondiale elle-même, sans doute pour les diviser ensuite aux diverses équipes. C'est là un détail que je calcule très intéressant et significatif, et m'amène à me demander si ce n'est pas là la raison pour laquelle Bernard Parent n'a pas signé de contrat avec le Miami, même s'il est venu à une entente avec le club. Lorsque j'avais demandé la raison au président Davidson, il m'avait répondu: "pour un détail technique".

Si je regarde la liste des directeurs-gérants et des instructeurs déjà en place, je note également qu'on n'est pas allé chercher de très grandes figures du monde du hockey, peut-être bien parce que celles déjà en place ont refusé les offres qui ont pu leur être faites comme dans le cas de Jean Béliveau et de Roland Mercier par le Québec ou bien parce qu'ailleurs on a voulu écarter des salaires très, très élevés. De même, il semble bien que si l'on fait exception de Bernard Parent et peut-être de quelques autres, on ne fera pas appel aux grands noms parmi les joueurs. A moins d'un revirement d'attitude à venir.

Si nombre d'observateurs se sont dit prêts à croire maintenant que la ligue commencera ses activités en octobre prochain, plusieurs d'entre eux ont cependant ajouté qu'elle ne comptera probablement que de six à huit équipes au départ. Mais Davidson et Murphy soutiennent que ce sont 12 équipes qui commenceront la première saison de leur circuit à l'automne. Le second a toutefois tenu à nous souligner que si lui et son associé ont toujours maintenu que 12 clubs seraient à l'oeuvre en 1972-73, ils n'ont jamais prétendu nécessairement pour cela que ce serait les 12 dont les noms sont connus actuellement. "Huit autres villes ont demandé leur admission. Et il y a plusieurs autres équipes qui sont venues aux nouvelles", a-t-il déclaré.

Que la chose plaise ou non aux dirigeants de l'Association, des doutes persisteront dans l'esprit de plusieurs sur la réussite du projet et surtout sur la possibilité de réunir 12 équipes pour la prochaine saison.

C'est une façon déguisée de reconnaître l'ampleur du projet. Il appartiendra aux intéressés de dissiper tous ces doutes lors de la réunion du début d'avril à Québec.

Association mondiale de hockey

Villes	Directeurs-gérants	Instructeurs	Capacité
Chicago	Pas nommé	Pas nommé	9,200
New York	Marvin Milkes	Pas nommé	17,322 a)
Boston	Howard Baldwin	Jack Kelly	14,995 b)
			10,000xx c)
Miami	Lester Patrick	Pas nommé	14,100
Saint-Paul	Glen Somner	Pas nommé	16,900
Dayton	Sonny Tate	Bill Dineen	6,700
Los Angeles	Dennis Murphy	Terry Slater	14,700
Québec	Pas nommé	Pas nommé	11,000
Ottawa	Doug Michel	Pas nommé	9,600
Calgary	Scotty Munro	Scotty Munro	6,200
Edmonton	Bill Hunter	Pas nommé	5,400 d)
Winnipeg	Annie Stukus	Pas nommé	9,400 e)

a) Le club jouera à la même patinoire que les Rangers, soit au Garden.
b) Capacité du Boston Garden où le club jouera un certain nombre de ses matches.
c) Capacité de la patinoire de Providence où le club disputera ses autres rencontres.
d) L'instructeur a déjà été choisi, mais on ne veut pas dévoiler son nom pour le moment.
e) Le choix de l'instructeur est déjà fait, mais son nom ne sera pas connu avant la fin de la saison de hockey.

Ligue Nationale de hockey

Villes	Directeurs-gérants	Instructeurs	Capacité
Boston	Milt Schmidt	Tom Johnson	14,995
Buffalo	Punch Imlach	Punch Imlach	15,260 a)
Détroit	Ned Arkness	Johnny Wilson	13,814
Montréal	Sam Pollock	Scotty Bowman	16,580
New York	Emile Francis	Emile Francis	17,322
Toronto	Jim Gregory	John McLellan	16,316
Vancouver	Bud Poile	Hal Laycot	15,569
Californie	Gary Young	Vic Stasiuk	12,033
Chicago	Tommy Ivan	Billy Reay	17,168
Los Angeles	Larry Regan	Fred Glover	16,008
Minnesota	Wren Blair	Jack Gordon	15,075
Philadelphie	Keith Allen	Fred Shero	14,626
Pittsburgh	Jack Riley	Red Kelly	12,120
Saint-Louis	Sid Abel	Al Arbour	17,823

a) Depuis l'attaque cardiaque subie par Imlach, son poste d'instructeur a été confié à Joe Crozier et Fred Hunt agit comme directeur-gérant.

Calgary: les juges volent la vedette

de notre envoyé spécial

CALGARY — On ne connaissait pas encore la foule de Calgary. Depuis samedi dernier les athlètes ne faisaient que s'entrainer et n'assistai à ces exercices qu'un nombre très limité de spectateurs, des connaisseurs pour la plupart.

Ce n'est qu'hier en soirée que l'on a pu en prendre le pouls. Hier après-midi, il n'y avait que les figures imposées pour les hommes, et on comprendra que ces épreuves n'ont attiré que très peu de gens.

En soirée, cependant, on jouait à guichet fermé. Les gens se sont rendus pour assister à la cérémonie d'ouverture officielle, tout d'abord, et aussi pour être témoin de la partie la plus spectaculaire des compétitions de la journée, soit les danses imposées, et la première partie des épreuves de la catégorie paire.

Rodnina-Ulanov encore premiers

On s'est vite rendu compte que la foule de Calgary était excellente. Tantôt sobre, tantôt bryante, elle a cependant été chaleureuse pour les athlètes.

Les gens étaient attirés par deux choses principalement. On désirait tout d'abord voir le fameux couple soviétique Irina Rodnina-Alexi Ulanov à l'oeuvre, puis la performance des Canadiens face aux grands athlètes internationaux.

Pour ce qui est du couple soviétique, personne n'a été déçu... ni les spectateurs, ni les athlètes.

Nepela fait son choix

de notre envoyé spécial

CALGARY — Les athlètes des pays socialistes se ressemblent tous! Toujours bien mis, ils conservent le sourire quoi qu'il arrive, et surtout, demeurent le plus loin possible des journalistes. Ce sont des machines à performance.

Même si les Tchécoslovaques sont plus loquaces que leurs voisins les Soviétiques, il n'en demeure pas moins qu'ils hésitent avant de répondre à vos questions, que leurs réponses sont évasives, et qu'ils vous font passer d'un sujet à l'autre le temps de le dire. Surtout s'il est brûlant d'actualité.

Nous avons intercepté le champion mondial en simple, le Tchécoslovaque Ondrej Nepela, à sa sortie de la patinoire, peu après la troisième des six figures imposées, première épreuve à être présentée aux championnats mondiaux de patinage artistique.

Son entraîneur ayant accepté que nous lui posions quelques questions, Nepela, qui n'avait donc plus le choix, s'y soumit "volontiers".

— Comment se fait-il que vous, les Européens, soyez de beaucoup supérieurs aux Nord-Américains en figure imposée, mais que vous ne puissiez généralement rivaliser avec eux en style libre?

— "Il est vrai que nous sommes très forts en imposé, répond le champion de 21 ans dans un anglais impeccable. C'est tout simplement que nous travaillons cette discipline avec plus d'ardeur qu'eux. Le jour où j'ai réalisé que je devais être presque parfait en imposé si je voulais remporter un jour le titre mondial, je m'y suis attelé sans relâche.

"Et d'après moi... disons plutôt qu'il n'est pas exact de dire que les Nord-Américains sont plus forts en style libre. Ça s'équivaut."

Nepela ne vous regarde pas. Il est assis bien droit, et fixe le mur qui est devant lui. Il écoute attentivement chacune de vos questions et prend de longues secondes avant d'y répondre.

Pas beaucoup de changement

— Ne croyez-vous pas, cependant, qu'à compter de l'an prochain, alors que les imposés ne compteront plus que pour 40 p. cent des points, il pourrait y avoir de nombreux changements au classement?

Contrairement à la plupart des observateurs qui croient, par exemple, que ce nouveau règlement devrait permettre à Karen Magnussen de devancer Beatrix Schuba, Ondrej Nepela est d'avis que ce sera le statu quo: "Les changements seront très rares... s'il y en a. Le truc, voyez-vous, c'est d'avoir une performance égale dans les deux disciplines."

— Sans trouver d'excuse pour les Nord-Américains, on dit que vous avez la chance de vous entrainer plus qu'eux. Combien d'heures par jour vous entrainez-vous?

Contrairement aux réponses précédentes, celle-ci ne se fait pas attendre. On la lui pose souvent et il peut vous la donner avant que vous ayez fini de parler.

— "Etant étudiant en droit à l'Université de Kominski, je ne puis m'entrainer que quatre heures par jour, et ce, neuf mois par année. Il me reste d'ailleurs encore deux ans avant de terminer mes études en droit."

Nepela est cependant du même avis que les autres patineurs quand il dit que vous devez attendre votre tour avant d'être le champion du monde. "Mais seulement lorsque vous débutez, précise-t-il. Dès que vous êtes parmi les trois premiers, vous avez des chances de l'emporter."

Et Nepela se cite en exemple. Il pratique le patinage artistique depuis 15 ans. Dès l'âge de 14 ans, il participait à son premier championnat du monde. Et il n'a remporté ce championnat que l'an dernier. A Sapporo, il en était également à sa première médaille d'or. En 1968 et 1969, il a terminé au deuxième rang aux championnats du monde.

téléphoto PC

Nepela s'entretient avec la mère de Karen Magnussen

"Aucun changement à prévoir aux championnats de Calgary" — Didier Gailhaguet

par Pierre BEAULIEU
envoyé spécial de LA PRESSE

CALGARY — "Le patinage artistique est un sport très conservateur. Aucun changement n'est donc à prévoir à ces championnats de Calgary. Ondrej Nepela, Trixi Schuba et le couple Rodnina-Ulanov, qui ont triomphé l'an dernier à Lyon et qui ont remporté les médailles d'or à Sapporo, seront encore les élus."

Tels étaient les commentaires peu optimistes du jeune Français Didier Gailhaguet, à l'aube des premières compétitions de ces championnats mondiaux de 1972.

"Certes, ce sont des athlètes dont la performance est remarquable, a-t-il ajouté. Mais il n'y a pas que cela. Ils participent tous aux rencontres internationales depuis nombre d'années, et ça, c'est aussi important que la performance.

"Que voulez-vous, le patinage artistique est un sport où il faut savoir attendre son tour. Ainsi, si deux athlètes méritent autant l'un que l'autre la médaille d'or, c'est le vétéran, celui qui l'a remportée l'année précédente, qui triomphera à nouveau."

Jugement subjectif

Les commentaires de Gailhaguet ne sont aucunement teintés d'amertume. Objectivement, il trouve cette situation parfaitement normale.

"Ce n'est pas comme les courses où celui qui franchit le premier la ligne d'arrivée est automatiquement le vainqueur. En patinage artistique, la décision des juges est subjective. Ainsi, on verra deux juges donner une bonne et une mauvaise note à un concurrent.

"Si vous êtes déjà champion du monde, enchaine-t-il, vous avez beaucoup plus de chance de l'emporter que tous les autres concurrents, et ce, avant même de sauter sur la patinoire. Un illustre inconnu, dont le numéro pourrait être aussi valable que le vôtre, aura de bonnes notes, mais il ne vous détrônera jamais."

Plusieurs observateurs sont du même avis que le patineur français et disent par exemple que la championne canadienne Karen Magnussen aurait dû l'emporter sur Beatrix Schuba, à Sapporo. Mais son tour n'était pas encore venu.

Successeur éventuel de Patrick Perra

D'après Gailhaguet, ce raisonnement n'est pas valable que sur la scène internationale.

"Aux championnats de France, par exemple, j'affrontais Patrick Perra, qui a terminé troisième à Sapporo. En figure imposée, il a été meilleur que moi. Mais en libre, j'aurais dû l'emporter. Et pourtant, c'est lui qui a triomphé.

"Je me suis donc présenté aux championnats d'Europe avec l'étiquette: deuxième aux championnats de France. Et là, je me suis classé huitième, derrière Perra."

A Sapporo, Gailhaguet, un étudiant en médecine vétérinaire, a terminé au treizième rang et il s'était classé dixième aux championnats du monde de Lyon, l'an dernier.

A Calgary, il est actuellement le meilleur de la délégation française, puisque Perra a décidé de ne pas participer aux championnats de cette année. Le seul autre Français, Jacques Mrozek, s'est classé quatorzième à Sapporo.

Gailhaguet ne s'attend donc pas à terminer parmi les trois premiers. Si en France, il deviendra le successeur de Perra, il n'est pas encore assez connu pour triompher sur la scène internationale, puisqu'il n'en est qu'à son deuxième championnat mondial.

"Je n'attends cependant de faire mieux qu'un treizième rang", a-t-il conclu.

EN SEMAPHORE: Si l'on étudie attentivement la performance de la Canadienne **Karen Magnussen** au cours des derniers championnats mondiaux, on se rendra compte que l'opinion de **Gailhaguet** sur l'importance de l'ancienneté aux épreuves internationales n'est pas bête du tout... La championne canadienne a terminé au douzième rang à sa première apparition, au septième à sa deuxième, puis au quatrième rang, et au troisième, l'an dernier, à Lyon... Parlant de Mlle **Magnussen**, disons que lors du tirage au sort du simple féminin, hier soir, elle a pigé le numéro 13...

sports FLASH

Deux adjoints pour Williams

HAMILTON (PC) — Le pilote **Jerry Williams,** des Tiger-Cats de Hamilton, s'est donné deux adjoints hier, soit **Tom Mooney,** qui était avec l'équipe la saison dernière, sous **Al Dorow, et Jack Zilly,** qui a suivi Williams à Hamilton, laissant le poste similaire qu'il occupait avec les Eagles de Philadelphie, de la ligue Nationale, de football...

Levi Mitchell sous contrat

VANCOUVER (PC) — **Levi Mitchell,** un demi âgé de 23 ans, de l'Université de l'Iowa, a accepté une offre des Lions de Vancouver, de la ligue Canadienne de football... en trois saisons, **Mitchell** a gagné 2,333 verges, un record d'équipe...

Un mordu de Balmoral

Un sportif de 28 ans, **Lucien Diotte,** de Balmoral au Nouveau-Brunswick, est actuellement en vacances à Montréal où il est venu spécialement pour suivre les compétitions des Gants dorés du Québec. Soudeur de métier, **Diotte** s'occupe également de boxe amateur dans sa ville. Rares sont les Montréalais qui assistent aux soirées des Gants dorés, mais les organisateurs **peuvent** néanmoins compter sur des spectateurs venus de loin...

Jack Nicklaus devance Palmer

NEW YORK (UPI) — Le **golfeurs Jack Nicklaus,** suite à sa victoire de lundi, s'est installé au premier rang des boursiers du golf pour l'ensemble d'une carrière, devançant **Arnold Palmer,** qui avait mené le classement depuis bien des années... Nicklaus a maintenant récolté $1,477,260 comparativement à $1,471,226 pour Palmer... au classement de cette année, Nicklaus a déjà récolté $94,037 en moins de trois mois, devançant **Tom Weiskopf** ($63,067 et **Bob Rosburg** ($57,187)...

Après un mois dans le coma

MELBOURNE, Australie (Reuter) — Après un mois dans le coma, le boxeur australien **Pat Lamanna,** un poids plume, a repris conscience hier... Lamanna avait été blessé à la tête le 31 janvier, lors d'un combat contre **Nev Williams...**

Question de principe

BILBAO, Espagne (UPI) — Le champion poids mi-moyen d'Espagne, le boxeur **Carlos San Jose,** âgé de 25 ans, a annoncé hier qu'il abandonnait la boxe parce que ce sport va à l'encontre de ses principes.. San Jose est devenu disciple de Jéhovah, qui bannit la violence sous toutes ses formes...

Morrison suspendu

BUFFALO (AP) — L'ailier gauche **George Morrison,** obtenu des Blues de St-Louis par les Sabres de Buffalo, a été suspendu, hier, parce qu'il ne s'est pas rapporté à sa nouvelle équipe.. les Sabres ont cédé **Chris Evans,** un défenseur, en retour de Morrison... pour remplacer ce dernier, le pilote **Joe Crozier** a rappelé **John Gould,** un ailier gauche, de la filiale de Cincinnati...

Patinoire... en plastique

PARIS (AFP) — La première patinoire en plastique installée en France sera inaugurée demain par **Patrick Pera..** elle a été érigée dans la banlieue d'Orléans... selon ses promoteurs, cette sorte de patinoire offre une possibilité de "glisse" de 80 pour cent.. il en existe une présentement en Roumanie, mais sa possibilité de "glisse" n'est que de 56 pour cent...

Trois nouvelles inscriptions

INDIANAPOLIS (UPI) — La liste d'inscriptions pour les 500 milles d'Indianapolis comprend trois bolides de plus aujourd'hui, soit deux voitures propulsées par moteur à turbine "Offenhauser", dont on ignore les pilotes et inscrites par **Tassi Vatis,** de New York, et un bolide inscrit par **Champ Carr** et qui sera conduit par **Sam Posey...**

Séquelle de la guerre civile

LONDRES (AP) — A cause du terrorisme qui règne présentement en Irlande du Nord, les golfeurs professionnels songent à bouder les tournois qui doivent se disputer dans ce pays... **Derick Pillage,** gérant de plusieurs golfeurs britanniques, a dit que ses protégés y penseraient deux fois avant de s'y rendre...

Match nul du Wolverhampton

TURIN, Italie (AP) — Le Juventus de Turin a tenu les puissants Wanderers de Wolverhampton à un match nul de 1-1, lors du match-aller des quarts de finale de l'Union européenne de soccer... d'autre part, le Hotspur de Tottenham a disposé du Arad de Roumanie, à Arad, 2-0, aussi en match-aller...

Un 25e anniversaire

PARIS (UPI) — Le Conseil international du sport militaire (CISM) célébrera en 1973 le 25e anniversaire de sa création... le CISM a été créé en 1948, sur l'initiative d'un Français, le colonel **Debrus...**

Ali s'en tire encore

CHICAGO (Reuter) — Le mandat d'arrêt qui avait été émis contre **Mohamed Ali** (Cassius Clay) a été annulé lundi, après que celui-ci eut versé la somme de $44,000 qu'il devait à sa première épouse en guise de pension alimentaire... Mme **Sonji Clay** s'était plainte au tribunal du fait que son mari ne rencontrait pas ses paiements...

Wajima défend son titre

TOKYO (AFP) — Le champion mondial des super-mi-moyens, le Japonais **Koichi Wajima,** défendra son titre contre l'Italien **Domenico Tiberia,** à Fukuoka, le 7 mai... il a conquis son titre aux dépens de l'Italien **Carmelo Bossi,** Le 31 octobre dernier...

sport amateur

Le monde local des quilles

Le 5e tournoi du Circuit professionnel canadien des petites quilles aura lieu dimanche, au salon de quilles St-Michel... pour s'inscrire, les quilleurs doivent avoir participé à un minimum de neuf tournois...

Le football se montre le bout du nez

Les **Rough Riders** d'Ottawa, de la ligue Canadienne de football ont annoncé hier qu'ils avaient fait signer des contrats à deux vétérans de l'équipe et deux recrues. De retour avec les Riders, le joueur de ligne **Wayne Smith** et le secondeur de ligne **Jerry Campbell. James Elders** et **Michael Anderson** sont les deux recrues.

Les Old Timers à Beloeil

Les **Old Timers** du Québec, composés de plusieurs anciens joueurs du Canadien, rencontreront vendredi soir, à l'aréna de Beloeil, les **Incapables** (!) de l'endroit. Les profits de la soirée seront versés au hockey mineur. Pour de plus amples informations, on peut rejoindre **Val Courchesne** à 467-7525.

Blue se fait prier

Le lanceur-étoile **Vida Blue,** des Athlétiques d'Oakland, de la ligue Américaine de baseball, se fait tirer l'oreille pour signer son contrat. Vainqueur l'an dernier de 24 matches, à sa première saison dans les majeures, il demande $92,000 cette année. **Finley** ne veut pas lui accorder plus de $50,000.

Woolco Le Printemps PREND VIE

(A) Hot pant en polyester et coton exclusif à Woolco! Ensemble en tricot double 'Courtelle' imprimé. Robe à boutonnage devant et short qu'on enfile. Choix de 4 couleurs. Tailles 10 à 14x.

(B) Une autre exclusivité Woolco! Hot pant en polyester et coton imprimé. Robe à manches courtes avec encolure bijou. Short qu'on enfile. Choix de 4 couleurs dans les tailles 10 à 14x.

AU CHOIX 12.76

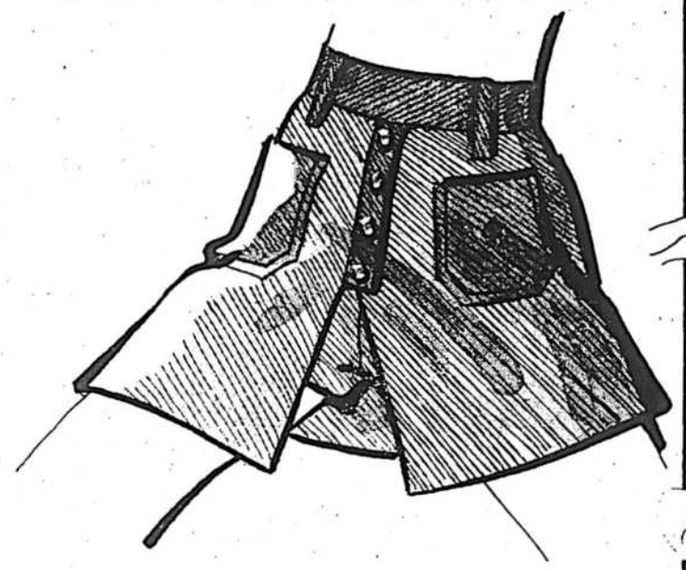

Jupe hot pant pour junior

Jupe en coton brossé avec poches, parement, boutons, et bande de taille contrastants. Rose/marine, brun/or, marine/or. Tailles 7 à 15.

6.95 chacune

8.95 chacune

Jupe hot pant en fortrel

Jupe plissée avec ceinture et bande élastique insérée à la taille. Glissière au dos. Marine ou blanc. Tailles 8 à 16.

(A) Robe en jersey mat pour dame. Modèle à manches longues avec col roulé devant seulement. Imprimé floral exotique. Sable/brun, sable/bleu. Tailles 10 à 18.

(B) Robe en acétate de soie imprimé. Encolure en V, manches longues, boutons décoratifs sur le côté et jupe évasée. Pourpre ou noir. Tailles 10 à 18.

(C) Robe en jersey mat, semi-ajustée pour dame. Manches longues, encolure ronde, volant au bas des manches. Motif floral beige/rouge, noir/orange, sable/mauve. Tailles 10 à 18.

AU CHOIX 21.88 chacune

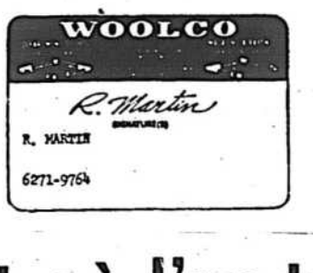

DITES SIMPLEMENT "SUR MON COMPTE"

Magasins à rayons Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on épargne beaucoup chez nous

KIRKLAND — PLAZA ST-CHARLES — Sortie 31, Trancanadienne et boul. St. Charles

ST-LEONARD — CENTRE LANGELIER — 7445 boul. Langelier, angle Jean Talon est

LONGUEUIL — CENTRE CENTREVILLE — Boul. Roland-Therrien angle boul. Curé-Poirier Est

LASALLE — CENTRE LE CAVALIER — 8248 boul. Champlain

LAVAL — CENTRE LAVAL — Sortie 7, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin

BROSSARD — PLACE PORTOBELLO — 7200 boul. Taschereau at pont Champlain

Violent plaidoyer de Martel contre Brundage

PARIS (AFP) — Dans le dernier numéro du magazine "Ski français", de la Fédération française de ski, Maurice Martel, son président, critique vivement M. Brundage et le Comité international olympique (CIO) après la disqualification de Karl Schranz à Sapporo.

"Sur le plan humain, écrit-il, la sanction qui a frappé Schranz est plus grave qu'il n'y paraît: elle va bien au-delà de la mise hors de course du champion autrichien.

"C'est une réaction brutale de défense d'une caste de privilégiés, fermant la porte au nez d'un garçon dont les origines modestes étaient bien connues, et qui avait eu l'outrecuidance de ne pas accepter de rester pauvre.

(...) Il (Schranz) fut chargé de toutes les iniquités et chassé dans un désert plus

"(...) Il (Schranz) fut chargé de toutes l'époque biblique; il a été immolé bêtement, stupidement, "pour l'exemple". Comme au temps des barbares.

(...) Entretenu par une douairière contemporaine de "Buffalo Bill", Schranz aurait pu participer aux Jeux olympiques sans que quiconque ne se fût préoccupé de l'origine de ses ressources. Pour avoir fondé son avenir sur le sport, il est déclaré indésirable. Comprenne qui pourra."

Aussitôt après ces commentaires acivide, plus sec et plus aride que celui de des, Martel s'en prend plus directement à Brundage lui-même, en lui rappelant les incidents racistes lors des Jeux de 1912, où le président du CIO était concurrent. Il rappelle les conditions de disqualification du vainqueur du pentathlon, Jim Thorpe, un Indien des Etats-Unis, et le cas d'Howard Drew, que les athlètes américains blancs avaient enfermé dans le vestiaire, pour qu'un sprinter noir ne devint pas champion olympique du 100-mètres".

Merv Rettenmund obtient $40,000

MIAMI, Floride (UPI) — Le voltigeur Merv Rettenmund touchera $40,000 la saison prochaine avec les Orioles de Baltimore. Il a mis fin à une grève de sept jours et il en est venu à une entente avec la direction des Orioles de Baltimore. Agé de 28 ans, Rettenmund a frappé pour une moyenne de .318 en 1971 et pour une moyenne de .322 en 1970.

Cardenas se rapporte

HOLTVILLE, Californie (UPI) — Le joueur d'arrêt-court Leo Cardenas vient tout juste de se rapporter aux Angels de la Californie, sa nouvelle équipe. Il est âgé de 33 ans. Les Angels l'ont obtenu des Twins du Minnesota.

La générosité des Cardinaux...

ST. PETERSBURG, Floride (UPI) — Les Cardinaux de St-Louis se sont prévalus de la clause de renouvellement du baseball dans le cas du lanceur Jerry Reuss et du receveur Ted Simmons, deux jeunes de 22 ans. Selon cette clause, les Cardinaux auraient pu réduire le salaire des deux joueurs de 20 p. cent. Toutefois, le directeur gérant adjoint Jim Toomey a déclaré que Simmons recevrait la meilleure offre du club, soit environ $25,000 et que le cas serait le même pour Reuss, soit environ $22,500. Les deux joueurs se rapporteront au camp d'entrainement du St-Louis dès aujourd'hui.

L'expérience est précieuse

HOLTVILLE, Californie (UPI) — L'expérience ne s'achète pas, dit-on. Le gérant Del Rice, des Angels de la Californie, a pu le constater. Il s'est improvisé receveur — ce qu'il avait déjà fait dans sa carrière de joueur — et il s'est rendu compte que le lanceur Alan Foster "télégraphiait" ses lancers. Foster n'a jamais eu de fiche gagnante dans les majeures. Il a présenté une fiche de 8-12 l'an passé et de 10-13 avec les Dodgers en 1970. Rice a démontré clairement à Foster son vilain défaut en prévoyant correctement ses lancers pendant trois manches. Foster a d'ailleurs accordé six coups sûrs et sept points pendant son séjour au monticule. Rice est heureux de sa trouvaille. Foster travaillera à se corriger d'ici l'ouverture de la saison.

Poste administratif

MESA, Arizona (UPI) — Jimmy Piersall, ancien voltigeur des Red Sox de Boston, a accepté un poste administratif avec les Athlétiques d'Oakland, Agé de 42 ans, Piersall s'occupera de la vente des billets de saison et des visites au stade par groupe. Piersall avait occupé le même poste avec les Angels de la Californie.

Upshaw règle

WEST PALM BEACH (UPI) — Le lanceur de relève Cecil Upshaw a réglé ses problèmes de contrat avec la direction des Braves d'Atlanta. Upshaw a gagné 11 matches et il en a perdu 6 la saison dernière, préservant 17 victoires. On croit qu'il a obtenu un salaire de $37,500. Heureux du dénouement, Upshaw a déclaré qu'il lui tardait de se mettre à l'entraînement pour rattraper une semaine de retard.

USA vs URSS

INDIANAPOLIS (AFP) — Le premier match d'athlétisme entre les sélections de catégorie junior des Etats-Unis et de l'Union soviétique se déroulera les 28 et 29 juillet, aux Etats-Unis... l'Union athlétique amateur n'a pas encore arrêté son choix sur la ville qui présentera le meeting...

Woolco

SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO

À BAS PRIX

Bottes hautes en caoutchouc

pour dames et demoiselles

Au printemps, ne vous mouillez pas les pieds! Portez ces bottes imperméables à semelle moulée. Noir ou blanc. Pointures 5 à 10.

2.88 la paire

Pointures pour demoiselles 11 à 3

2.44 la paire

N'attendez pas au printemps Utilisez dès maintenant votre carte de crédit Woolco

Solde de bottes en vinyle

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Bottes imperméables doublées de molleton à prix réduit.

Tout doit être liquidé! Aubaines spectaculaires sur plusieurs modèles et balances de lignes.

Pointures assorties dans les tons de noir ou brun.

Venez dès maintenant et profitez de nos bas prix!

$5 ET $7 LA PAIRE

KIRKLAND ST-LÉONARD LONGUEUIL LASALLE LAVAL BROSSARD

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

Woolco

SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO

Ce coupe-vent en velours côtelé pour hommes est une aubaine sensationnelle!

Aux magasins Woolco nous vous offrons ce veston en velours de coton côtelé doublé de rayonne pour moins de $10. Glissière devant, empiècements en 'Y' devant, 2 poches passepoilées, pattes latérales réglables et poignets boutonnés. Laiton, loden ou brun. Tailles 36 à 46.

9.99 chacun

SOYEZ À LA PAGE UTILISEZ VOTRE COMPTE CRÉDIT WOOLCO

utex

Coupe-vent de fantaisie de marque renommée pour homme

Des coupe-vent doublés avec cols assortis et garnitures très à la page. Modèles en coton et popeline d'acétate doublés de rayonne satinée. Poignets boutonnés réglables avec pattes. Prune, beige, marine. Tailles 36 à 46.

17.95 chacun

COUPE-VENT PLUS LONG POUR HOMME

Soyez à la page avec ce veston plus long en mélange de nylon et coton doublé de rayonne. Glissière devant et 2 poches passepoilées. Beige ou rouille dans les tailles régulières 36 et plus, grandes tailles 48 à 52 et modèles plus longs aussi disponibles.

Modèle no 1 avec col de tricot, poignets et bande de taille. 14.95 chacun

Modèle no 2 un peu plus long que le modèle no 1 avec col à même. 17.95 chacun

MODÈLES LONGS ET GRANDES TAILLES: AJOUTEZ $1

PORTREL

Veston de laine pour garçon

Ce veston en melton de laine double est idéal comme vêtement 'entre-saison'. Col cadet, attaches et poignets de tricot. Bleu, vert ou noir. Tailles 8 à 18. 9.95 chacun

COUPE-VENT POUR GARÇON Modèle en velours côtelé avec poignets de tricot et bande de taille pour un plus grand confort. Brun, marine ou bronze. Tailles 8 à 16. (non illustré) 5.88 chacun

Coupe-vent pour garçon

Des valeurs sensationnelles pour un prix minime! Modèle en fortrel et coton avec col à même, 2 poches crevées avec garniture, poignets de tricot, bande de taille et doublure de rayonne. Bleu, brun, beige. Tailles 8 à 16 4.88 chacun

MANTEAU TOUT-ALLER en velours côtelé fin pour garçon. Piqûres contrastantes à la mode. 2 poches en applique et 2 poches creuses, ceinture amovible et doublure de rayonne. Bourgogne, brun, ivoire. Tailles 8 à 16. (non illustré) 14.88 chacun

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 31, Transcanadienne et boul. St-Charles Poste d'essence ouvert 24 heures par jour

ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445 boul. Langelier angle Jean-Talon est

LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE Boul. Roland Therrien angle Boul. Curé-Poirier Est

LASALLE CENTRE COMMERCIAL LE CAVALIER 8248 boul. Champlain Entre l'avenue Dollard et le boulevard Bishop Power

LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 7, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200 boul. Taschereau et pont Champlain

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

Au sous-sol d'aubaines Simpsons

CHAQUE ARTICLE ÉGALEMENT EN VENTE À FAIRVIEW ET ANJOU

Joli ensemble robe et bikini

Prix Simpsons

4.79 ens.

Charmant ensemble de confection canadienne que votre fillette pourra porter tel quel, ou avec pantalon.

- Tricot polyester-coton, motif jacquard, lavable à la machine.
- Robe sans manches, glissière et fente centre avant. Bikini assorti à la robe.
- Imprimés aux tons prédominants de rose, vert ou rouille.
- Tailles 7 à 14.

Rayon 786 au sous-sol.
Aussi à Fairview et Anjou

Bottes en vinyle extensibles

Prix Simpsons

8.99

Une botte à la mode, qui s'harmonisera à merveille avec votre garde-robe de printemps... que ce soit du mini, midi ou maxi...

- En vinyle extensible, moulant bien la jambe.
- Modèle hauteur 15 pouces, avec glissière pleine longueur.
- Choix de tons noir ou blanc.
- Pointures 5 à 8 (avec ½).

Rayon 787 au sous-sol
Aussi à Fairview et Anjou

Jolis dessous de marques connues.

Offre exceptionnelle! Dessous de marques connues pour toutes les tailles.

Gaines en latex "Golden" de Playtex

A) Gaine. Petit, moyen, grand **7.99**

B) Gaine-culotte. Gousset en jersey. Petit, moyen, grand **8.99**

Taille	P	M	G
Tour de ceinture	25-27	28-30	31-33
Hanches	35-38	37-40	39-42

C) Un modèle représenté seulement. Soutien-gorge court en dentelle ou coton. Blanc seulement. Bonnets A 32-36, B 32-38, C 32-38. Commandes téléphoniques acceptées sur A 32-34-36; B 32; C 32-34 seulement **2.59**

D) Corselette de «**Wonder Bra**» en «Lycra». Avec panneaux doubles amincissant les hanches et l'abdomen. Bonnets avec armature en dentelle nylon. Glissière au dos. Blanc seulement. B 36 et 38; C 36-38-40; D 36-38-40-42. Commandes téléphoniques acceptées sur B 36; C 36 et 38; D 36-38-40- seulement **3.99**

Rayon 785 au sous-sol
Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**

Élégantes robes en polyester lavable de "Bellecraft"

Prix Simpsons

14.99

Pour dames... ravissantes robes en tricot double polyester infroissable.

A. Modèle avec manches courtes, glissière devant, poches et ceinture nouée. Choix de pourpre, jaune ou aqua. Tailles 10 à 20. Marine, aqua ou rouge. Tailles 16½ à 22½.

B. Robe chemisier, manches courtes, glissière à l'avant et ceinture nouée. Marine, rose ou aqua. 12 à 20.

Rayon 780 au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez

842-7221

Nouveaux sous-vêtements à la mode pour hommes

Enfin!... un nouveau concept du confort dans les sous-vêtements pour hommes... Ils sont 100% nylon, nylon "Helanca" extensible ou tout coton, lavables à la machine.

A) Maillot athlétique, filet pêcheur coton. Tons unis en rouge, mauve, marine, brun ou noir. Bande contrastante. Petit, moyen, grand. ..... **2.79** ch.

B) Caleçon court assorti (A). Taille élasticisée. Petit, moyen, grand. ..... **1.89** ch.

C) Maillot, 100% nylon "Helanca" extensible. Encolure ronde, sans manche. Bleu, rouge, pourpre, marine, jaune. P.M.G. ..... **2.19** ch.

D) Bikini assorti à (C) ..... **1.89** ch.

E) Caleçons courts, 100% nylon extensible, motifs divers en rose, orange, bleu, or ou noir. Petit, moyen, grand. ..... **1.39** ch.

Rayon 789 au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne
écrivez ou composez

842-7221

Bourassa vante le fédéralisme, mais critique le partage actuel des ressources fiscales

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Même si le fédéralisme, malgré ses difficultés évidentes, constitue pour le Québec une option logique et préférable à toute autre en raison des avantages relatifs qu'il apporte à l'ensemble de la collectivité québécoise, il n'en reste pas moins que le fédéralisme n'est pas un dogme.

Le fédéralisme constitue simplement une réponse au besoin d'organisation politique d'une société et notre type de fédéralisme doit coller davantage à nos réalités, correspondre vraiment aux besoins et aux aspirations à la fois des individus et de la collectivité québécoise.

C'est en substance l'un des principaux thèmes qu'a développés hier le premier ministre Robert Bourassa dans son discours inaugural, en abordant la question des relations fédérales-provinciales.

Conférence fédérale-provinciale

M. Bourassa a particulièrement insisté sur les espoirs que suscite chez lui l'idée ontarienne ayant trait à la convocation d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale. Il a aussi insisté sur l'importance des lignes d'action qui pourront se dégager du bilan 67-72 des relations Ottawa-Québec que son cabinet a commandé au ministère des Affaires intergouvernementales.

Traitant de façon générale du fédéralisme, le premier ministre a répété que dans un tel régime, le degré de décentralisation donne le plus souvent la mesure de la qualité et de l'efficacité des politiques gouvernementales.

"Cette prise de position ferme en faveur d'un fédéralisme décentralisé, a dit M. Bourassa, rencontre de plus en plus les vues de l'ensemble des membres de la fédération. La récente prise de position de l'Ontario en témoigne éloquemment.

"Par ailleurs, une nouvelle génération de premiers ministres est apparue dans la presque totalité des autres provinces et nous avons toutes les raisons d'être confiants d'en arriver à une solution acceptable au Québec."

Déséquilibre grave

Affirmant par ailleurs que le partage des ressources fiscales entre le gouvernement central et les provinces doit tenir compte de leurs responsabilités respectives, M. Bourassa a dit déplorer, malgré les nombreux travaux qui ont été faits à ce chapitre, la persistance d'un déséquilibre grave au niveau du partage de ces ressources.

"Cette situation, a-t-il dit, limite les initiatives que doivent prendre les gouvernements provinciaux pour faire face à leurs obligations constitutionnelles. Une correction à cette situation est essentielle au progrès du fédéralisme canadien.

"Par ailleurs, le Québec, foyer principal de la culture francophone, ne peut abandonner à d'autres la responsabilité d'assurer la sécurité et l'épanouissement de sa culture.

"Le fédéralisme canadien doit tenir compte de cette importante dimension, autrement il continuera d'être l'objet, au Québec, des pressions que l'on connaît."

Quant au bilan commandé au ministère des Affaires intergouvernementales, M. Bourassa a rappelé qu'il comprenait deux parties.

La première est celle du relevé des matériaux requis et de la mise en ordre des dossiers où le Québec est engagé soit avec le gouvernement central ou avec d'autres provinces, soit encore avec d'autres pays. Cette première phase doit se terminer sous peu et fournir les éléments nécessaires à la seconde phase, la plus décisive et la plus déterminante pour l'avenir du Québec, selon M. Bourassa, celle où le gouvernement aura à poser le diagnostic de l'état de ses relations intergouvernementales et à définir les orientations à prendre pour l'avenir.

Anciens et nouveaux bills

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Affirmant que le gouvernement entendait "poursuivre la réalisation de son programme de gestion moderne des affaires publiques dans tous les secteurs de la vie communautaire québécoise", le premier ministre Robert Bourassa, dans son discours inaugural, a tracé hier un court bilan des travaux législatifs qui attendront les députés au cours de la troisième session de la 29e Législature.

En plus des projets de lois demeurés au feuilleton de l'ancienne session les députés auront à étudier au cours des prochains mois une série de nouveaux projets de lois, dont certains cependant avaient déjà été annoncés.

Les nouveaux projets de lois, par secteur, sont les suivants:

— domaine électoral: loi sur la délimitation des districts électoraux (c'est aujourd'hui, incidemment, que la commission permanente de la réforme des districts électoraux doit déposer à la Chambre un rapport portant sur le nombre de comtés): M. Bourassa en a profité hier, d'autre part, pour affirmer que la commission parlementaire de la réforme électorale poursuivrait ses travaux selon le calendrier déjà établi:

— éducation: loi concernant les investissements des collèges et des universités;

— pollution: projet de loi-cadre sur la qualité de l'environnement "qui intégrera dans une perspective fonctionnelle les diverses initiatives gouvernementales en matière d'environnement":

— domaine social: des lois sur la santé mentale, la protection de la santé publique, la protection de l'enfance, le régime de rentes, la fluoration de l'eau et l'habitation familiale:

— municipalités: projets de lois concernant l'urbanisme et certaines réformes municipales;

— justice: lois concernant la magistrature, l'assistance judiciaire, les cours municipales, la Régie des loyers, le service policier;

Le secteur industriel

— secteur industriel: amendements à la loi de l'aide au développement industriel et à la loi des parcs industriels afin "d'accélérer le développement dynamique des entreprises et accroitre l'efficacité des mesures d'assistance et de soutien à l'industrie":

— institutions financières: loi concernant le domaine immobilier, loi sur les institutions financières, loi concernant le contrôle que le Québec doit garder sur certaines institutions financières particulièrement liées à sa croissance, soit, en particulier, les assurances;

— agriculture: lois pour développer le système de crédit agricole au niveau du crédit agricole lui-même, du prêt agricole et de la mise en valeur des exploitations agricoles; loi créant un crédit à la production agricole et loi créant une société québécoise de raffinage du sucre:

— entreprises publiques: lois concernant l'administration de ce type d'entreprise;

— affaires culturelles: loi pour développer l'administration de ce type d'entreprises,

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

...où vous payez moins cher BEAUCOUP MOINS CHER!

DRAP POUR LIT D'ENFANT 1.47
Doux coton. Coins élastiques. A motifs ou unis. Pre-ajustés à coins élastiques pour lit standard

DOUCE TAIE EN PERCALE 44¢
Taie d'oreiller pour lit d'enfant. Vaste choix de coloris faciles à harmoniser.

NID-D'ANGES DOUILLET 97¢
Flanellette de coton chaude et confortable. Attrayants imprimés en rose, bleu ou jaune. Mesure 30 x 40 pouces.

ENSEMBLE SERVIETTE 1.97
Tissu éponge très doux. Serviette mesurant 30 x 35 pouces ornée de motifs de barbouillette 10 x 10 pouces

MANTEAU PRINTEMPS POLYESTER/COTON 14.97
Un tissu printanier au repassage permanent et qui est rebelle à l'eau; doublure taffetas de nylon. Piqûres même ton ou contrastantes. Rouge ou marine. Pour fillettes, 7 à 14 ans.
CHARGEX

MAILLOT-T ET SALOPETTE 97¢
Maillot-T tricot coton. Epaules à boutons-pression. Motif jacquard. Tons variés. Pour fillettes 12, 18 et 24 mois.

1.77
Salopette coton REPASSAGE PERMANENT. Jambes évasées, fourche à pression, genoux à motifs teint au pochoir. Bleu, rouge ou jaune. Pour 12, 18 et 24 mois.

1.66
DORMEUSE COTON
Tissu repassage permanent. Jambes et devant à boutons-pressions. Imprimés en tons rose, bleu ou jaune. Pour 12, 18 et 24 mois.

DORMEUSES UNE PIÈCE POUR LES TOUT-PETITS 1.97 ch.
Tissu éponge confortable. Pour garçonnets ou fillettes. Choix de motifs "J'aime maman", "J'aime papa". Pour 0 à 10 lb., 10 à 15 lb., 15 à 20 lb., ou tailles 1, 2 ou 3 (jusqu'à 30 lb.).
Aussi motifs anglais "I Love Mommy" ou "I Love Daddy".

COSTUMES D'EXTÉRIEUR 6.97 ch.
Deux-pieces nylon double Kasha à veste muni d'un capuchon, a taille et poignets elastiques; glissiere devant. Pour 18, 24 ou 30 mois. Fillettes, garniture fantaisie: rose ou orange. Garcons, rayure "competition": brun ou bleu.

DESSOUS FÉMININS À RABAIS

SOUTIEN-GORGE NYLON - Fin tricot coussine Kodel, bretelles et dos élastiques. Blanc. Bonnets A 32 a 36, B 32 a 38. 2.22

SOUTIEN-GORGE DENTELLE - Dentelle de nylon coussine Kodel, dos Lycra, bretelles fine dentelle, armature sous les bonnets. Blanc. Bonnets A 32 a 36, B 32 a 38. 2.22

SOUTIEN-GORGE FIN NYLON - Dos Lycra, garniture dentelle de nylon. Legere armature sous les demi-bonnets: Blanc. Bonnets A 32 a 36, B, 32 a 38 et C 34 a 38. 2.66

MINI GAINE-CULOTTE - Lycra orne dentelle, panneau double devant. Jambes courtes parfaites sous vos shorts. Blanc. Tailles P.M.G. 2.11

JUPON LONG ANTRON III - Modele a la taille fait d'Antron anti-statique. Parfait sous vos robes longues. Fentes laterales pour confort. Blanc, chair, noir ou marine. Dames P.M.G. 3.44

GAINE-CULOTTE SOFT MAGIC - Lycra et nylon, panneaux renforces devant, tour de jambes elastique et dentelle restant bien en place. Blanc ou ton chair. Tailles P.M.G. et TG., dames. 2.66

CAMISOLE COTON 59¢
Boutonnage devant, manches courtes. Blanc. Pour 1, 2, 3 ou 4 mois. Emballage polyester.

4 pour 59¢
CULOTTES
Plastique au fini perlé. Douces teintes de blanc, rose, bleu ou mais. Bébés, P.M.G. et TG.

4 pour 88¢
BAVETTES-ÉPONGE
Tissu éponge et plastique aux motifs variés sur fond blanc et ganse contrastante. Pour bébés.

BAS-CULOTTE...SOLUTION MODE POUR TOUTES

De "Cover Girl", bas nylon extensible à culotte mini idéale avec vêtements sport d'été. Fourche renforcée. Nylon extensible diaphane. Beige miel, vison, Jamaïque, marine, fusain ou noir. Pour 100 à 155 livres. 69¢

79¢
De "Cover Girl"! Beige, miel, vison, Jamaique, marine, fusain ou noir, en taille "Queen" pour 160 a 200 livres.

53¢
Marque "Gamine"! Nylon tout diaphane. Beige, ivoire, vison, epice, cacao, fusain, marine ou noir. Une taille pour toutes.

79¢
Par "Frivole"! Nylon extensible. Fourche renforcée. Beige, vison, ivoire, épice, Jamaïque, marine, noir ou fusain. Tailles P.M.G., TG. et TTG.

69¢
De "Gamine"! Nylon 40 et 20 deniers première qualité. Bande taille élastique. Beige miel, vison, ivoire, épice, Jamaïque, noir, fusain ou marine. Taille universelle.

Faites préparer votre déclaration d'impôt par H&R BLOCK LTEE à l'un de ces magasins LaSalle
1277 SHEVCHENKO — 1877 CURE LABELLE
210 ST. JEAN, LONGUEUIL — 3555 TASCHEREAU

1.97
SEAU À COUCHES
Fabrication plastique. Modèle à poignée pratique, application fantaisie et compartiment pour désodorisant. Tons variés.

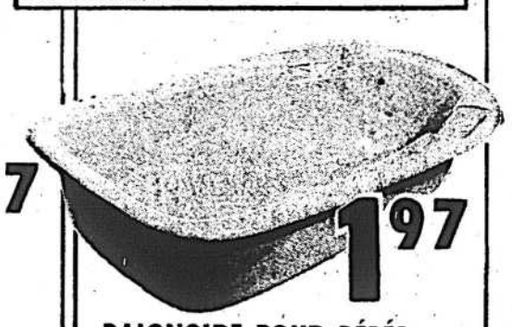

1.97
BAIGNOIRE POUR BÉBÉS
Plastique solide et durable. Compartiment pour ranger pain de savon. Tons variés.

SERVICE POUR BÉBÉ 1.49
Fabrication nylon. Tout pour nourrir bébé: réchaud, tasse et cuillère à enduit doux pour bébé.

Nouveau-né 2.37 | Moyens 2.57 | Grand format 2.67
FAMEUSES FLUSH A BYES
Un moyen moderne et commode pour bébé et vous. 60 couches à jeter après usage, par emballage. Blanc seulement.

CHOMEDEY 1877 CURÉ LABELLE
MONTRÉAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA, EST
N. D. G. 2110 DÉCARIE
CITÉ DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO
PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE EST
CENTRE-VILLE PALAIS DU COMMERCE
CRÉMAZIE 8965 ST-LAURENT
CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC
ROSEMONT 5680 IBERVILLE
ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O.
AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE
CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste
DORVAL Sud-Est du Rond-Point
LACHINE Notre-Dame et 32e ave
PIERREFONDS 9006 boul. Lalonde
ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Levesque
BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSeigneurie
LONGUEUIL 210 rue St-Jean
ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau
HEURES D'AFFAIRES Lundi a mercredi - 9h 30 A M a 6h P M Jeudi et vendredi - 9h 30 A M a 9h P M Samedi - 9h A M a 5h P M

Wall Street: prises de profits après les hausses récentes

d'après AFP, PA et PC

La tendance a été irrégulière à Wall Street hier. Des ventes bénéficiaires, affectant particulièrement les blue chips, on pesé sur le marché, ce qui n'était nullement surprenant après les récentes hausses. Une reprise a toutefois eu lieu durant l'après-midi et si l'indice des industrielles n'a pu refaire tout le terrain perdu, le nombre des hausses a été à peu près égal à celui des baisses. Les affaires ont été très actives.

Les électroniques ont été soutenues, tandis que les mécaniques, les aérospatiales et les sidérurgiques se sont améliorées par endroits. TWA et Ford ont gagné plus d'un dollar parmi les transports aériens et les automobiles qui se sont effritées et IBM a progressé de plus de trois dollars aux ordinateurs, irréguliers.

Les papiers, les matériaux de construction et les pneumatiques se sont alourdis, tandis que les baisses l'ont emporté parmi les grands magasins et les alimentaires.

Reynolds Industries et Dupont de Nemours ont été lourds parmi les tabacs et les chimiques qui ont évolué irrégulièrement, de même que les pétroles et les télévisions. Les pharmaceutiques, les cuprifères et les chemins de fer ont fluctué autour de leurs niveaux précédents.

L'indice Dow Jones a reculé de 3.31 à 946.87, après avoir perdu plus de cinq points au milieu de la séance.

Au total, 22.64 millions d'actions ont été échangées, au regard de 21 millions lundi. L'indice de la Bourse de New York, représentant plus de 1,300 actions ordinaires, a gagné .08 à 60.61.

Parmi les valeurs canadiennes, Mc Intyre Porcupine a monté de $5 5-8 à $95.

Massey a reculé de $1 1-8 à $14, Distillers Seagrams et Hudson's Bay Mining de 1-2 chacun à $36 et $25 1-4 respectivement, Canadian Pacific de 3-8 à $16 1-8 et International Nickel de 1-4 à $35.

A la Bourse américaine, Preston a monté de 1-8 à $9 et Scurry Rainbow Oil a perdu 1-8 à $17 1-8.

Pertes sensibles

Les industrielles et l'indice général ont enregistré des pertes sensibles et le secteur des papiers a été le seul à avancer, hier à la Bourse de Montréal.

A l'indice, les industrielles ont reculé de 1.89 à 208.52, les services publics de .75 à 166.45, les banques de .34 259.11 et l'indice général de 1.52 à 205.96. Les papiers ont gagné .04 à 90.14.

Au total, à Montréal et à la Bourse canadienne, 1,287,000 actions ont été échangées, au regard de 1,261,700 lundi.

A la Bourse de Montréal, Massey-Ferguson Ltd. a reculé de $1 1-4 à $15 1-2, Imperial Oil de 3-4 à $33 3-4, Great Lakes Paper Co. de 3-4 à 173-4, Crédit Foncier franco-canadien de 3-4 à $72 1-2, Montreal Trust Co. de 3-4 à $18 1-2, Pacific Petroleums Ltd. de 3-4 à $34 1-8 et Reitman's Canada de 3-4 à $22 1-4.

People's Department Stores a avancé de 3-4 à $17 1-4, Sherman-Williams of Canada de 1-2 à $17 1-2, Qsp Ltd. de 1-2 à $12 1-2 et Fulcrun Investment Ltd. de 1-2 à $6 1-2.

A la Bourse canadienne, Hubbard Dyers a monté de $1 à $12 et Pembroke Electric Light Co. a perdu 1-2 à $27.

Parmi les minières à la Bourse canadienne, Hubbard Mining a progressé de $1 à $12, Canada Southern Petroleum de 30 cents à $8.10, Goldex Mines de 11 cents à $2.20, Triton Explorations de sept cents à 79 cents, Amalgamated Beau Belle Mines de 3 1-2 cents à neuf cents, Fallinger Mining Corp. de trois cents à $1.61 et Amerarium Mines de 1-2 cents à 10 1-2 cents.

Une vague de ventes a suscité des pertes dans la plupart des secteurs, mardi à la Bourse de Toronto.

Cette tendance a mis fin à trois séances consécutives de gains.

A l'indice, les industrielles ont reculé de .62 à 204.00 et les pétroles de l'Ouest de 1.22 à 255.44. Les aurifères ont avancé de 1.11 à 175.62 et les métaux communs de .15 à 96.01.

Au total, 3.52 millions d'actions ont été échangées, au regard de 3.38 millions lundi.

Les chimiques, les communications, les fiduciaires et les valeurs mobilières étaient en baisse, tandis que les banques, les manufacturières, les papiers et les sidérurgiques ont enregistré de légers gains.

du parquet de la bourse

Négociations difficiles avec l'OPEP

PARIS (AFP) — Sur le front pétrolier mondial, les grandes manoeuvres se développent. Tandis que les pays producteurs, surtout les pays arabes, renforcent leurs positions avec l'appui de l'URSS et engagent la deuxième phase de leur offensive contre les grandes sociétés internationales — celle de la participation au capital — les pays consommateurs, notamment l'Allemagne et le Japon, s'efforcent de diversifier leurs sources d'approvisionnement et de les contrôler.

Les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (l'OPEP qui fournit plus de 85 p. cent des exportations mondiales) doivent rencontrer cette semaine à Beyrouth les dirigeants des grandes compagnies. Après avoir obtenu l'an dernier à Téhéran et à Tripoli une majoration substantielle de leurs impôts sur la production, et récemment une "rallonge" pour tenir compte de la dévalutation du dollar, leurs revendications portent maintenant sur la participation (de 20 à 51 p. cent) au capital des sociétés.

Les négociations, déjà amorcées fin janvier à Genève, et poursuivies à Djedda en Arabie Séoudite au début de février, s'annoncent difficiles, après l'échec de celles qu'avait engagées l'Aramco sur ce point, et qui constituaient un test. Les propositions de l'Aramco (Arabian American Oil Company) qui regroupe quatre compagnies américaines titulaires de concessions, dans le golfe persique, ont été en effet catégoriquement refusées par le ministre des Ressources pétrolières de l'arabie séoudite, M. Ahamad Zaki Yamini, lequel s'affirme comme le porte-parole des pays arabes exportateurs.

Ces derniers viennent d'ailleurs de renforcer leurs positions au sein de l'OPEP en acceptant trois nouveaux membres — l'Egypte, la Syrie et l'Irak — ce qui porte leur nombre à onze, avec l'Arabie, l'Algérie, la Libye, et lest émirats de Koweit, de Bahrein, de Qatar, d'Abu Dhabi et de Doubai.

Une société commune

Ces onze pays ont en outre décidé la création d'une société commune pour constituer une flotte de pétroliers ($500 millions de dépenses sont prévues au départ à cet effet), et de construire une cale sèche (devant coûter $50 millions) pour réparer les super-tankers. L'objectif de ces pays, dont certains, comme l'Algérie, ont pris le contrôle de leur production et développent leur propre industrie pétrolière, est donc de participer également au transport de "l'or noir".

Les efforts des pays arabes sont appuyés par l'URSS qui renforce son influence au Moyen-Orient et en Méditerranée en resserrant ses liens avec l'Egypte et l'Irak notamment, et qui vient de conclure avec la Libye un accord de coopération dans le domaine de la prospection, de l'extraction et du raffinage du pétrole, ainsi que de la prospection du gaz.

Cette nouvelle offensive des pays producteurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord où se situent actuellement les principales ressources pétrolières mondiales — 830 millions de tonnes ont été fournies l'an dernier dans la zone du Golfe Persique et près de 200 millions de tonnes en Libye et en Algérie — incitent les pays consommateurs à s'assurer d'autes sources d'approvisionnement.

Les recherches

C'est l'objet des recherches entreprises par les sociétés internationales en Mer du Nord, où des gisements ont déjà été découverts, comme celui d'Ekofisk à proximité de la Norvège, dont les modalités d'exploitation sont discutées cette semaine à Londres par les experts britanniques et norvégiens.

C'est également le principal objet du voyage à Téhéran du chancelier allemand Willy Brandt qui s'entretient aujourd'hui avec le shah d'Iran, en vue d'obtenir notamment une participation dans la production de pétrole iranien, dont l'Allemagne est l'un des premiers importateurs.

C'est enfin l'objet des négociations en cours entre l'URSS et le Japon — les autorités de ce dernier pays s'apprêtant à engager un milliard de dollars pour participer à l'exploitation des puits de Tumen, en Sibérie occidentale, et à la construction d'un oléoduc trans-sibérien qui amènerait au Japon 25 à 40 millions de tonnes de pétrole par an.

NOMINATION CHEZ BOMBARDIER LTÉE

M. Yvan Garceau

M. Yvan Garceau s'est récemment joint à la compagnie Bombardier Limitee au titre de directeur des communications, division Ski-Doo. La nomination a été annoncée par M. Andre Morin, vice-président, marketing. Les fonctions de M. Garceau seront de coordonner les activites relevant des services de publicite-promotion des ventes, relations publiques et projets speciaux. M. Garceau, un diplômé en commerce de l'Université Laval, jouit d'une solide expérience acquise à l'emploi d'une agence de publicité et d'autres importantes maisons canadiennes orientees vers la mise en marche.

Deux fois plus d'heures de vol en 1980

OTTAWA (PC) — Le ministère canadien des Transports prévoit qu'en 1980 le nombre d'heures de vols de l'aviation civile aura doublé au pays pour atteindre environ 4.5 milliards, d'après la nouvelle publication "L'aviation au Canada" de Statistique-Canada.

En 1970, le parc aérien civil du Canada a été sillonné par 11,315 aéronefs immatriculés ici, totalisant 2.4 milliards d'heures.

C'est le 23 février 1909 que John McCurdy à bord de son "Silver Dart", le seul aéronef à cette époque, exécuta le premier vol sur une distance de 800 verges à environ 40 milles à l'heure à des altitudes variant de dix à trente pieds.

L'appareil de McCurdy avait été fabriqué aux Etats-Unis mais une grande partie des travaux de recherche et de mise au point avaient été effectués par une association canadienne, l'Aerial Experiment Association que dirigeait Alexander Graham Bell.

Environ un demi-siècle plus tard, soit en 1959, le Canada était devenu l'un des sept principaux producteurs mondiaux d'aéronefs et de pièces.

Cette année-là, 78 fabricants canadiens ont vendu des aéronefs et des pièces d'une valeur totale de $372.5 millions, dont $25 millions en exportation, et ont versé $142.5 millions en salaires à 28,516 employés.

Cependant, en 1969, cette industrie a pris un essor encore plus considérable alors que le nombre d'entreprises a grimpé à 96, lesquelles ont vendu des aéronefs et des pièces pour $649.5 millions, dont $324.5 millions en exportations, et ont payé $273.5 millions à 34,174 employés.

En 1960, les transporteurs aériens canadiens avaient enregistré des recettes brutes de l'ordre de $243 millions et en 1969 de $721 millions.

La publication explique également comment le défi paré par la géographie tourmentée du Canada a obligé notre aviation à mettre au point une technologie et à acquérir une expérience qui ont placé le Canada parmi les plus grands experts dans le domaine des avions à décollage et à atterrissage courts.

$0.25 de plus pour un renseignement?

La cloche d'alarme a retenti à Ottawa pour tous les usagers québécois et ontariens de l'assistance-annuaire téléphonique alors que Bell Canada a révélé qu'elle songeait sérieusement à imposer des frais additionnels à tout abonné qui y aurait recours dorénavant.

Si l'entreprise donnait suite à ce projet, elle imiterait ainsi Québec-Téléphone qui charge à ses abonnés $0.25 pour chaque appel au service d'assistance-annuaire.

C'est le vice-président de la compagnie, M. Walter Light, qui a fait cette révélation devant la Commission canadienne des transports qui étudie présentement la demande de hausse des tarifs de base de Bell Canada.

Expliquant que la compagnie recevait en moyenne 700,000 appels par jour au service d'assistance-annuaire en 1971, M. Light a déclaré qu'il en coûtait environ $10 millions par année pour administrer ce service et acheminer tous les appels.

Le porte-parole du gouvernement ontarien devant la Commission des transports a suggéré que ce service ne soit disponible qu'aux abonnés qui en éprouveraient un besoin urgent.

Selon les statistiques colligées par la compagnie, près de 70 p. cent des appels acheminés vers l'assistance-annuaire concernent des numéros de téléphone qui figurent déjà au bottin.

Hausse des tarifs

La hausse de tarifs que réclame Bell se traduirait par une augmentation de 9.5 p. cent de l'échelle mensuelle pour les abonnés. Cette augmentation permettrait à l'entreprise d'amasser $78.1 millions de plus par année au chapitre de ses revenus.

Le prix de location d'un appareil résidentiel serait haussé de 35 cents à 60 cents par mois si la requête était acceptée par la Commission canadienne des transports.

L'augmentation s'appliquerait à tous les abonnés de Bell au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

denrées AGRICOLES

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, produits de qualite, 92 points : 67 cents; 93 points : 68 cents; Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

Fromage : Blanc : 64 cents; jaune : 64.4 cents.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sac, 28 à 31 cents la livre; procédé par rouleau No 1 en sacs, 28 à 29 cents; pour nourrissage : 26½ à 27½ cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 25 cents la livre; poudre de lait : 5½ cents.

Prix des oeufs : prix moyen des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine : A-extra gros : 40 cents; A-gros : 38.3 cents; A-moyens : 32.6 cents; A-petits : 27.6 cents.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec : A-extra gros : 38 cents; A-gros : 36 cents; A-moyens : 30 cents; A-petits : 25 cents; A-peewee : 22 cents.

Pommes de terre : prix de gros blanches : $1.05 à $1.10 les 50 lb; $0.29 à $0.30 les 10 lb; I.P.E. : $2.00 à $2.25 les 75 lb; $1.55 à $1.65 les 50 lb; $0.40 à $0.42 les 10 lb; Nouveau-Brunswick: $1.10 à $1.35 les 50 lb; $0.32 à $0.33 les 10 lb.

marché des BESTIAUX

MARDI 7 MARS 1972

PC — La demande était bonne, les échanges animes et les prix stables, hier, aux marchés de Montréal.

Les arrivages, en baisse, se sont inscrits à 202 bovins, 268 veaux, deux porcs et pas de moutons ni d'agneaux.

Bouvillon : de qualité ordinaire, $26 à $31.75.

Génisse : de choix, $29 à $31.75; bonne qualité, $27.50 à $28.25; ordinaire, $25.25 à $26.75.

Vache : bonne qualité, $26.50 à $27; moyenne, $23.50 à $24.75; ordinaire, $22 à $23; conserves et charcuterie, $19 à 22.

Taureau : bonne qualité, $29 à $32.25.

Veau : bonne qualité, $46.50 à $56.50; moyenne, $41 à $46; ordinaire, $23 à $41.

Les arrivages de porcs étaient trop faibles pour être cotés, tandis qu'il n'y a pas eu d'arrivages d'agneaux ou de moutons.

cote des grains

MARDI 7 MARS 1972

Marche a terme :

(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	2.75¼	2.77⅝	2.75¼	2.76
Juil.	2.72¼	2.75	2.72½	2.73
Oct.	2.74¾	2.77½	2.74¾	2.76
Nov.	—	—	—	2.75
GRAINE COLZA (Vancouver)				
Mars	2.58½	2.60	2.56½	2.56¼
Juin	2.57½	2.58	2.55½	2.55½
Sept.	2.57¾	2.58	2.56½	2.56½
Nov.	—	—	—	2.58½
GRAINE COLZA (Thunder Bay)				
Mai	2.45¾	2.45⅞	2.43⅝	2.44½
Juil.	2.45¾	2.45¾	2.43½	2.44¾
Oct.	—	—	—	2.46
Nov.	—	—	—	2.47
AVOINE				
Mai	68¾	68¾	68¾	68¾
Juillet	—	—	—	69
Oct.	—	—	—	70
ORGE				
Mai	1.09¼	1.09¼	1.09⅛	1.09¼
Juillet	—	—	—	1.09⅜
Oct.	—	&	—	1.09½
SEIGLE				
Mai	1.01¼	1.02	1.01⅜	1.01⅜
Juillet	97½	97¾	97½	97¾
Oct.	—	—	—	99¼

Marche au comptant :

AVOINE : 2 cw 66⅜; 3 cw, ex 3 cw et ex 1 four, 64; 1 fod, 63¼; 2 four, 60¼; 3 four 57¼; four, melangee 29.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.06½; 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 2 four 1.04½; 2 four 1.03; 3 four, 1.00.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.01⅛; 3 cw 9 ⅜; 4 cw 71⅞; ergotee 62⅞; sur voie 1.00⅞.

LIN : 1 cw 2.72¼; 2 cw 2.66¾; 3 cw 2.39⅜; sur voie 2.72.

GRAINE COLZA : No. 1 Canadienne 2.41; No. 2 Canadienne 2.25⅝.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mars	1.59½	1.61⅜	1.59½	1.60
Mai	1.53¾	1.55	1.53¾	1.54¼
Juil.	1.47	1.47⅝	1.46¾	1.47
Sept.	1.49¾	1.50	1.49¼	1.49¼
Dec.	1.53¾	1.54	1.53	1.53¼
MAIS				
Mars	1.19¼	1.19⅜	1.19	1.19¼
Imai	1.23⅛	1.23¼	1.22¾	1.23
Juil.	1.26¼	1.26⅜	1.26	1.26¼
Sept.	1.27⅞	1.28¼	1.27⅜	1.26
Dec.	1.25⅞	1.26⅛	1.25⅝	1.25¾
Mars	1.30⅜	1.30½	1.30¼	1.30¼
AVOINE				
Mars	79	79⅛	78⅜	78½
Mai	74⅝	74⅞	74½	74⅝
Juillet	71	71	70⅞	71
Sept.	68¼	68¼	68¼	68¼
Dec.				70⅝
FEVES SOYA				
Mars	3.36¼	3.36⅞	3.34⅜	3.35¾
Mai	3.40⅝	3.41⅛	3.38⅜	3.39⅞
Juil.	3.43½	3.44½	3.41½	3.43
Abut	3.41½	3.42⅛	3.39¾	3.40¾
Sept.	3.24½	3.25¼	3.23⅜	3.24¼
Nov.	3.09¾	3.11¼	3.09⅛	3.10½
Jan.	3.14	3.15⅛	3.13¼	3.14½

cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent est coté en argent américain à Londres en baisse de ½ cent à $1.52½.

GREAT LAKES CARBON CORPORATION (CANADA) LTD.

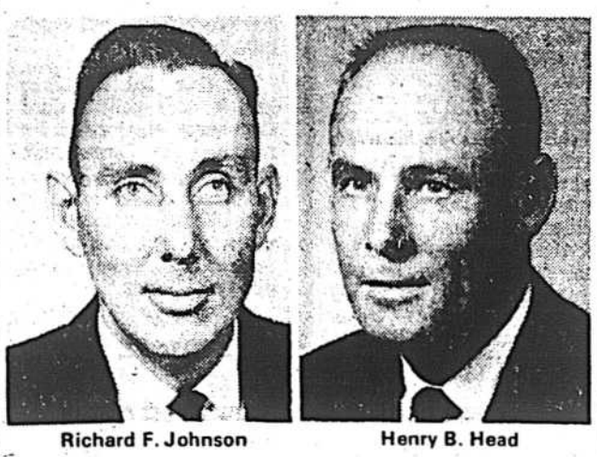

Richard F. Johnson

Henry B. Head

BERTHIERVILLE — Richard F. Johnson a été nommé Gérant Général de Great Lakes Carbon Corporation (Canada) Ltd., tel qu'annoncé aujourd'hui par Martin M. Turban, Vice-Président de Great Lakes Carbon Corporation, New York, et Gérant Général de la Division des Produits de Graphite de la Compagnie.

En sa qualité de Gérant Général, M. Johnson dirigera les activités de production et de ventes de GLC (Canada), qui opère une usine de graphite à Berthierville. La Compagnie Fer et Titane de Sorel possède la moitié des intérêts dans la firme.

M. Turban a également annoncé qu'Henry B. Head, Gérant de l'usine de Berthierville, a été nommé Gérant de l'usine des produits de graphite de Great Lakes Carbon Corporation à Niagara Falls, New York.

Les deux nominations, celle de M. Johnson et celle de M. Head, prennent effet le 1er avril.

Natif de Rockford, Illinois, M. Johnson joignit Great Lakes Carbon à Niagara Falls en 1948, après avoir gradué de l'Université de l'Illinois avec un B.S en Génie Mécanique. Il fut transféré à Morganton, Caroline du Nord en 1954 et est Gérant de cette usine depuis 1964.

A Morganton, M. Johnson fut membre et président du Club Mimosa Hills Country Club et membre du Club Kiwanis et de la Chambre de Commerce.

L'épouse de M. Johnson, Elizabeth, le rejoindra à Berthierville l'été prochain. Le couple a quatre enfants: Ralph, étudiant à Lenoir Rhyne, Caroline du Nord, Scott, étudiant à l'Universite de la Caroline du Nord, à Chapel Hill, et Linda et Suzan, respectivement étudiantes au niveau collégial senior et junior.

M. Head est avec Great Lakes depuis 1956 et est Gérant de l'usine de Berthierville depuis 1968. Il détient un B.S. en Génie de l'Université de la Caroline du Nord. Il demeure avec son epouse Doris et leur fille Elaine, 11 ans, à 220 rue Frontenac à Berthierville.

Que le que soit la province au Canada, on ne doit pas interpréter cette annonce comme une offre publique des valeurs mentionnées ci-après. Une telle offre est faite seulement quand un prospectus a été accepté pour inscription par une commission de valeurs ou tout autre organisme autorisé semblable dans une province.

NOUVELLE ÉMISSION

Trans-Canada Pipe Lines Limited

(Incorporée en vertu d'une loi spéciale du parlement canadien)

$125,000,000

(2,500,000 actions)

Actions privilégiées de second rang, rachetables et convertibles à dividende cumulatif de $2.65, série A

(valeur au pair de $50.00 l'action)

Prix: $50.00 l'action

L'offre est faite uniquement par le prospectus. On peut en obtenir des exemplaires chez les soussignés au tout autre distributeur qui peuvent légalement offrir ces valeurs dans cette province.

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée — Wood Gundy Limitée

McLeod, Young, Weir & Company Limited — Midland-Osler Securities Limited

A. E. Ames & Co. Limited — Dominion Securities Corporation Limited — Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited

Richardson Securities of Canada — Merrill Lynch, Royal Securities Limited — Greenshields Incorporated

Burns Bros. and Denton Limited — Gairdner & Company Limited — Harris & Partners Limited

Fry Mills Spence Limited — Bankers Securities of Canada Limited — Cochran Murray Limited

Bell, Gouinlock & Company Limited — Lévesque, Beaubien Inc. — René T. Leclerc Incorporée

Pemberton Securities Limited — Equitable Securities Limited — Wills, Bickle & Company Limited

J. R. Timmins & Co. Incorporated — Collier, Norris & Quinlan Limited — J. H. Crang & Co. Limited

Doherty McCuaig Limited — Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée. — Houston, Willoughby and Company Limited

Morgan, Ostiguy & Hudon Inc. — Bongard, Leslie & Co. Ltd. — Graham, Armstrong Securities Ltd.

J. T. Gendron Inc. — Odlum Brown & T. B. Read Ltd. — Tassé & Associés, Ltée

MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd. — Walwyn, Stodgell & Co. Limited — R. A. Daly & Company Limited

Scotia Bond Company Limited

Hausse de 12 p. cent des bénéfices aux USA en '71

d'après UPI

NEW YORK — Les bénéfices réalisés en 1971 par les sociétés commerciales se sont nettement améliorés par rapport au niveau déprimé qu'ils avaient connu l'année précédente, rapporte la First National City Bank.

La City Bank a indiqué hier que les bénéfices nets, après impôts, ont augmenté de 12 pour cent en 1971, mais l'amélioration provient de vente accrues plutôt que de meilleures marges de rendement.

Si l'on excepte les résultats de General Motors, l'augmentation d'une année sur l'autre n'aurait atteint que 8 pour cent, du fait que le géant de l'auto avait vu ses bénéfices tomber en flèche en 1970 par suite d'une longue grève en fin d'année.

Le sondage de City Bank couvre 2,700 sociétés représentant un total global de bénéfice net de $36 milliards en 1971.

Parmi les 2,700 firmes, 1,600 entreprises de l'industrie de transformation ont réalisé $25 milliards de bénéfice, sur des ventes de près de $600 milliards.

La banque précise que la hausse des prix au niveau des grandes sociétés a représenté en moyenne quatre pour cent, soit environ la moitié de celle des petites compagnies.

Devises étrangères

par la Banque Canadienne Nationale

PAYS	Unité	En monnaie canadienne
Afrique du Sud	Rand	1.3513
Allemagne	D. Mark	.3147
Angleterre	Livre	2.6153
Argentine	Peso	.1121
Australie	Dollar	1.1899
Autriche	Schilling	.0434
Belgique	Franc	.0228
Brésil	Cruzeiro Novo	.1762
Danemark	Couronne	.1435
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc étr.	.1984
France	Franc fin.	.1998
Hollande	Florin	.3142
Italie	Lire	.001705
Japon	Yen	.003310
Mexique	Peso	.0802
Etats-Unis	Dollar	.99 21-32
Norvège	Couronne	.1513
Nouv.-Zél.	Dollar	1.2061
Suède	Couronne	.2095
Suisse	Franc	.2586

vancouver

MARDI 7 MARS 1972

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Adanac	1000	52	52	52	
Adera	10000	42	40	406	—2
Afton Mn	100050	272	230	270	+40
Ajax Ltd	5000	14	13	14	+2½
Alice Lk	500	26	26	26	+1
Alwin	11300	81	80	80	—1
Anuk	10500	26½	26	26	
Ardo Mns	6000	22	21	21	+ ½
Arlingtn	2000	22	22	22	
Arctic	4500	11	11	11	—1
Atlas	25150	63	58	60	—2
Avino	7500	48	46	46	
Bthrst Nrse	9400	131	127	128	—3
Bear Intl	11000	28	27	28	
Beaumont	3500	15	13	13	
Beth Cop	125	$21½	21½	21½	— ½
Blue Gul	2000	44	40	40	
Boswell	3000	22	22	22	
Bow River	7500	68	64	68	+4
Brameda	800	115	115	115	—3
Brenmac	22600	78	75	78	+1
Brycon Ind	2000	22	21	22	
Bullion Mt	23800	190	174	189	+15
Buval Ex	18500	34	30	34	
Calico	20590	35	32	32	—3
Calta	19500	91	87	87	—3
Cambridg	7500	40	37	38	
C Barranca	1000	23	22	22	—1½
Canol	3000	32½	32½	32½	+6½
Car Gold	3800	130	120	125	
Casino	5500	55	53	53	—1
Chatawy	3000	16	16	16	
Churchill	100	86	86	86	
Coast Sil	13500	14	13	13½	
Coleman B	350	690	690	690	+5
Colem Pr A	2000	75	75	75	
Columbia R	500	23	23	23	—2
C Standrd	1000	20	20	20	+1
C Cinch	3000	14	14	14	—1
C McKinney	4000	14	13	14	
Cop Giant	5500	17	16	16	
Cop Ridge	1900	23	21	23	
Cord Intl	700	164	160	160	+5
Cord All In	1000	51	51	51	+1
Coronet	5000	30	30	30	
Coseka Rs	13004	275	265	265	—5
Cream Sil	7000	41	40	40	
Croyden	1000	14	14	14	+1
Davis Keys	2000	140	135	140	+8
Dison Intl	5810	122	120	122	+2
A Dison A	800	60	60	60	
Dolly Var	3500	35	32	32	—2
Early Bird	7500	15	15	15	+2
Enex	13000	42	40	40	+1
Exeter Mn	19500	25	24	25	
Falaise	5500	15	14	14	—1
Flagstone	9600	23	21	21	—2
Fortune Ch	1000	40	34	40	+4
Fourbar	750	12	12	12	—2
Frontier Ex	3940	26	25	26	
Giant Ex	1000	43	43	43	—1
Gibbex Mn	52500	62	58	58	
Gibraltar	6450	740	720	725	—15
Golden Gate	5500	45	41	45	+5
Grandview	100	5	5	5	
Granite M	25500	25½	23	23	—2½
G n Pete	12000	77	70	74	—2
Gunn Mns	9500	36	34	34	—3
Hart Rvr	3500	19½	14½	19½	
High Chief	1000	11	11	11	
Highpoint	5000	12	12	12	
Hud Bay M	1500	10	10	10	
Inland Cop	21000	42	41	41	—1
Intl Birnit	1500	22½	22½	22½	— ½
Int Marinr	10897	63	61	62	—1
Int Tech	200	78	78	78	
Jason Ex	15000	16	14	14	—1
Jaye Ex	7000	7	7	7	
Jericho	500	9	9	9	
Joy Mining	5500	90	85	85	—5
Kamad	3000	54	51	51	+1
Kamloops	20571	11½	10	10	—2
Kopan	27900	33½	30	33	
Lk Bvrhse	1000	16	16	16	
Largo	1000	22½	22½	22½	+ ½
Laronge M	1000	53	53	53	
Laura	2000	20	18	18	
Leemac M	96800	159	146	152	+6
Lexingtn	9000	54	52	52	—1
Lori Expl	500	24	24	24	— ½
Lornex	3520	$10¼	10	10¼	+ ¼
Marshall	1000	9½	9½	9½	— ½
Mercury Ex	1500	12	12	12	
Mid West	2000	6½	6½	6½	
Mrl Mtn M	8000	21	20	20	
Minex	2000	24	24	24	
Nadina	3900	100	90	90	—5
Nat Nickel	1500	21	21	21	
Native	2000	9	8	9	+1
New Cinch	2500	28	27	27	
New Taku	38000	26	25	25	—2
New Terr	2000	15	15	15	+2
Newvan R	32400	78	72	77	+7
Nickel Hill	1500	19	19	19	—1
Norcan	2000	13	13	13	—3
Norex Res	5000	18	18	18	
Northair	27500	27	23	27	+2
North Pac	41000	53	48	51	+1
N Homestk	12200	23	20	22	
NW Ventur	1200	91	90	90	
Oro	50700	39	35	39	+1
Pacific Asb	500	150	150	150	
Paramnt	3000	21	20	20	—1
Pathfindr	9700	142	138	141	—1
Peel	2500	19	18	19	+1
Pine Lake	8500	14	13	13	
Pinex Mns	6100	59	55	55	—3
Plateau	4000	45	40	40	
Primer	1500	12	12	12	
Pyramid	11500	37	35	35½	— ½
Quatsino	1000	10	10	10	+1
Ramid Intl	2000	34	33	34	
Riviera Ind	4000	29	29	29	
Rodstrom	1000	8	8	8	
Ring Hill	42000	71	65	69	+1
Rose Pass	4000	22	21	21	
Sapina Ind	1700	475	470	470	—10
Shield Dev	200	70	70	70	—20
Sileurian	1500	9	9	9	+ ½
Silverquik	1200	25	23	25	
S Standrd	3050	141	138	138	—2
Slocan	8650	108	104	104	—6
Spartan	500	23	23	23	—2
Stannex	1500	20	18	20	+1
Taseko	4000	20	20	20	— ½
Texacal R	11500	32	30	30	—1
Torwest	2500	26	26	26	+1
Trans Col	41000	32	26	31	+5
Trcon Res	700	24	24	24	—1
Trojan	6000	35	33	33	—1
Turismo In	2500	37	36	37	+1
Untd Coppr	2000	12	12	12	
Valley Cop	930	975	930	940	—35
Vananda	3500	6	6	6	— ½
West C Res	1000	7	7	7	
Western M	7650	375	370	370	+5
Westland	500	11	11	11	
Yukon Rev	3000	14	14	14	— ½
Zenith	15500	45	43½	45	+2
INDUSTRIELLES					
Alcan Alum	225	$20⅜	20½	20½	
Ath Col	500	170	170	170	—5
Baldwin Hls	4200	250	250	250	
Bank of BC	179	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Bk Montreal	700	$21	20¾	20¾	
Bank of NS	100	$35⅜	35⅜	35⅜	
Block Bros	3900	360	360	360	
Block A wt	150	$6¾	6¾	6¾	
Burr Mtge	1000	275	275	275	+25
Bk Comm	2200	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Cdn Brew	9000	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Cdn Pacific	200	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Canterra	10800	230	215	220	—10
Capt Int	2715	$6⅝	6¼	6⅝	+ ⅛
Computrex	2000	54	54	54	+3
Cornat Ind	9600	210	205	210	+5
Crawford	1900	340	340	340	
Dawson Dev	1000	$8½	8½	8½	
Delta A pr	500	175	175	175	
Delta Hotel	2000	340	330	340	
Doman	1550	$14	13⅜	13¾	— ⅛
EDP Indus P	200	125	125	125	
Edp Indus	4500	42	39	42	+2
Fidelity Tr	900	250	250	250	
Finning Tr	1100	$15¾	15	15¾	+1
Four Season	2750	500	480	495	+5
G Nat Land	1150	115	110	110	—5
Grt Pac Ind	240	245	240	245	+5
Grouse Mtn	412	240	230	230	—15
Hys Canada	800	345	345	345	
Imp Mar	15500	345	310	325	+10
Imp Mar A	4300	115	105	105	—5
Intl Hydro	1053	315	300	300	+5
Inter Land	56	490	490	490	
Intl Visual	5800	275	265	275	+10
Intl Vis A	2800	143	138	143	+8
Ionarc	2250	220	220	230	+10
Kaiser Res	800	395	390	395	+5
Kel Deyong	1100	160	150	160	
Key Indust	1000	41	41	41	+1
MacMillan	100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Massey Fer	2725	$13⅞	13½	13½	
Melton Real	2800	225	220	220	—10
Melton A wt	500	120	120	120	—10
Mercuria	1000	87	85	85	—1
Natl Nur Ho	500	250	240	240	
Neonex	900	$5½	5⅜	5½	
Nwl Finan	1300	255	250	250	
Pace	4100	110	105	105	—10
PWA	2770	$17	16⅝	17	+ ½
PWA A pr	425	$37⅜	37¼	37½	+ ⅜
Portcomm	2000	110	110	110	
Power Corp	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Scott Paper	200	$23⅛	23⅛	23⅝	
Spartlin	500	280	280	280	
Thomas Nat	500	290	290	290	—10
Tokar	100	235	235	235	+10
T Cda Glass	150	$6⅝	6⅝	6⅝	
United Prov	600	210	210	210	+5
Walker	10	$45	45	45	
Wall Redek	100	$3	3	3	
Wardair	2470	200	195	195	—10
Webb Knap	1000	39	39	39	
Wescorp	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
W Broadcas	4200	$16	15⅞	16	+ ½
Whonnock A	10	$13½	13½	13½	
Wosks	600	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
PETROLES					
Albany Oil	7500	52	49	49	—4
Allied Rox	3500	83	80	80	—3
Ballinderry	533	120	120	120	+5
Bison	1762	750	690	700	
Cd Hdrogas	3500	70	68	68	—2
Canarctic	4500	23	21	22	
Castle	200	145	145	145	
Chapparal	35500	45	40	42	—5
Colonial	4500	85	83	85	
Comaplex	1700	150	150	150	
Comaplex A	4500	41	39	39	
Commercl	2000	11½	11	11	— ½
Delta Pet	2000	50	50	50	
Freehold	1000	130	130	130	—5
Futurity	7500	25½	25	25	
Gold West	50	13	13	13	—1
Midland	27500	6	4½	4½	—1
P R Pete	1000	14½	14½	14½	+ ½
Plains Pete	13000	30	28	30	
Ponderay	14000	148	140	144	+2
Rand Res	13221	62	60	62	+7
Share	19000	12	12	12	—2
S Christal	14000	108	95	105	+10
Stampede	13287	105	100	104	+1
Tc Res	2100	112	110	112	
Vargas	11000	41	40	40	
Western e	3000	1	1	1	
Wst Warner	1000	50	50	50	
Whistler	2500	35½	35½	35½	— ½

Total des ventes : 2,610,307.

DRUMMOND, McCALL & CO. LTD

Hugh G. Seybold — Douglas T. Bourke

Le Conseil d'administration de la société **Drummond, McCall & Co. Ltd.** annonce l'élection de M. **Hugh G. Seybold** au poste de président du Conseil et administrateur en chef de l'exécutif, succédant à feu M. A. M. Hutchison. M. **Douglas T. Bourke** a été élu au poste de président et administrateur en chef des opérations.

M. Seybold, ingénieur diplômé de l'université McGill, était auparavant vice-président exécutif et M. Bourke, également ingénieur diplômé de l'université McGill, était vice-président responsable des activités de l'entreprise à Montréal.

Drummond McCall, dont le siège social est situé à Montréal, est une des plus importantes sociétés de traitement et de distribution de métaux au Canada. Fondée en 1881, elle possède des usines à Toronto, Hamilton, Halifax, Winnipeg et Calgary ainsi que des bureaux de vente à Québec et Vancouver. —

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONSULTANTS

AGENTS D'ORGANISATION ET MÉTHODES

Si vous pouvez effectuer
- des études administratives d'ensemble OU
- des études particulières dans le cadre de grandes études OU
- seules des études spéciales

et que vous avez
- une formation universitaire ou une formation équivalente valable
- de bonnes relations de travail avec les cadres supérieurs
- une aptitude à analyser, à recommander et à mettre en oeuvre
- de 5 à 10 années d'expérience comportant des responsabilités croissantes dans au moins un des domaines suivants:

- Informatique
- Systèmes d'information de gestion
- Gestion générale
- Gestion des finances
- Recherche opérationnelle
- Amélioration de la productivité
- Commercialisation
- Analyse de l'organisation
- Service de gestion du personnel
- Comptabilité

nous vous engageons, à titre confidentiel, à vous inscrire au concours ou à vous renseigner sur les occasions de carrières dans bon nombre de ministères fédéraux où les agents du groupe "Organisation et méthodes" s'acquittent de diverses tâches stimulantes dans des secteurs de pointe.

Faites parvenir une "Demande d'emploi" (Formule PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, ou un curriculum vitae à l'adresse suivante:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIÈCE 1707
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Référence à rappeler: concours no 72-320-C.

Direction des ventes

Occasion d'avenir

Importante entreprise industrielle

Une des entreprises industrielles les plus importantes dans son domaine recherche un directeur de division, par suite de l'expansion de ses opérations.

La compagnie se distingue par sa croissance rapide et son exploitation sûre, et offre des occasions sans pareilles d'épanouissement et de satisfaction.

Le responsabilité primordiale sera le progrès continu de l'équipe de vendeurs de profession et l'aide à la conception et à la mise en application des programmes de ventes pour atteindre les objectifs de la compagnie.

Parfaitement bilingue, le directeur que nous recherchons aura une très bonne expérience de préférence dans le domaine des produits pharmaceutiques ou dans un domaine connexe. Sa gestion devraafaire porter l'accent sur l'épanouissement des vendeurs, grâce à son habileté dan. le domaine de la formation professionnelle.

Ce poste en est un d'avenir, et constitue une occasion unique d'atteindre ses buts personnels.

Discrétion assurée. Téléphoner ou écrire, Projet 233, 50 avenue Prince Arthur, Toronto 180. Tél.: 416-920-7702

Recrutement de cadres

Smith, Caldwell, Hickling Limited

Fonction publique Canada — Public Service Canada

SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION PAR CÂBLES TÉLÉPHONIQUES

$12,300 — $14,000

Ministère des Transports DORVAL, P.Q.

FONCTIONS: Sous la direction d'un Ingénieur Senior, faire la planification technique des réseaux de câbles telephoniques requis pour la communication interne entre les installations, les bureaux et les bâtisses sur les aeroports.

QUALITÉS: Diplôme universitaire en genie ou les titres de competence permettant de devenir membre d'une corporation d'Ingénieurs professionnels au Canada.

Les candidats doivent posseder les qualites requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage et du français et de l'anglais.

En vertu d'un statut fédéral, la preference est donnee aux citoyens canadiens par la Fonction publique du Canada.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre formule de demande d'emploi (PSC 367-401) ou votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE,
MONTRÉAL 101, P.Q.

Mentionner le numero de concours 72-200 (EN-ENG 3).

Fonction publique Canada — Public Service Canada

INGÉNIEURS RÉSIDENTS

$12,300 - $14,000

Ministère des Transports, DORVAL, P.Q.

FONCTIONS: Sous la direction de l'Ingénieur régional de la Construction, dirige et administre sur le chantier le programme annuel de la construction d'un ou de plusieurs chantiers dans la Region du Québec.

L'emploi demande beaucoup de voyagement et / ou de longues periodes a l'exterieur du bureau regional, durant la saison de la construction.

QUALITES: Diplome universitaire sanctionnant des études reconnues de genie et / ou les titres de competence permettent de devenir membre d'une Corporation d'Ingenieurs professionnels au Canada.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage du français et de l'anglais.

En vertu d'un statut fédéral, la preference est donnee aux citoyens canadiens par la Fonction publique du Canada.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre formule de demande d'emploi (PSC 367-401) ou votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIERE,
MONTREAL 101, P.Q.

Mentionner le numero du concours 72-200 (EN-ENG 3).

INGÉNIEUR EN SOUDURE

Un important producteur de pièces coulées en acier offre un poste d'ingénieur en soudure, bilingue, à son usine de Montréal.

Entre autres qualifications minimales, on exige l'expérience des soudures de haute qualité d'après les normes de code de l'industrie nucléaire. Le candidat choisi, relèvera du directeur de la production et sera responsable de la mise en oeuvre de nouvelles techniques de même que de la surveillance de la production quotidienne.

On aurait un avantage marqué a avoir l'expérience des travaux en fonderie.

Le salaire sera proportionné à l'expérience et aux qualifications. On offre en outre un excellent régime d'avantages sociaux.

S'adresser en toute confiance au Directeur

Service du personnel et des relations du travail
C. P. 80, Station "M"
Montréal 403 (Québec)

FLAMINGO

REPRÉSENTANT DES VENTES

Notre entreprise recherche un homme dynamique pour remplir ce poste a notre division alimentaire.

LE POSTE: Representant des Ventes aux Grossistes et Detaillants de la Region de Montreal.

LE CANDIDAT: Bilingue.
Age de 25-35 ans
Agressif
Doit avoir de l'initiative et une facilite d'adaptation et l'expérience de la vente de produits alimentaires.

LE SALAIRE: Selon qualifications et aptitudes.

Toute demande sera gardee confidentielle.
Priere d'adresser votre "curriculum vitae" a
M. Rene Jean
Vice-President-Marketing et Ventes
La Cie Québec Poultry Ltee
St-Jean-Baptiste
Cté. Rouville, P.Q.

N.B. Inscrire sur l'enveloppe "Application"

université du québec à trois-rivières

OFFRE D'EMPLOI

Département d'ingénierie
PROFESSEUR EN GÉNIE INDUSTRIEL

FONCTIONS: Enseignement et recherche. Le candidat retenu sera appelé à enseigner dans les domaines du génie industriel et de l'électrotechnique. Suivant son expérience et ses qualifications, cet ingénieur pourra acceder à des responsabilités interessantes au sein du département.

QUALIFICATIONS: Le candidat retenu aurade préference une formation d'ingénieur électricien avec spécialisation en électrotechnique et sera détenteur d'une maitrise ou d'un doctorat en génie industriel. On accordera une importance toute particulière a une expérience industrielle de quelques années dans ce dernier domaine.

AVANTAGES SOCIAUX: Assurance-vie, assurance accident-maladie, assurance salaire, fonds de pension

Les intéressés sont pries d'envoyer un curriculum vitae détaillé au plus tôt a.

Jean-Luc Dion, directeur,
Département d'ingénierie,
Université du Québec à
Trois-Rivières,
Case postale 500,
Trois-Rivières.

COMPLEXE FINANCIER

recherche candidats sérieux pouvant offrir services professionnels

LES POSTULANTS DEVRONT:
- avoir entre 28 et 40 ans
- posséder expérience dans le milieu financier comprenant placements, immeubles, assurances.
- degré universitaire de préférence ou l'équivalent.
- expérience de représentation au niveau des professionnels par l'intermédiaire d'un trust ou société de placements.

REMUNÉRATION: au-dessus de la moyenne dependant de l'expérience.

ENVOYER CURRICULUM VITAE A:
CASE 12,473 LA PRESSE

TECHNICIEN SENIOR
SPÉCIALISÉ EN SOLS ET VOIRIE

FONCTIONS:
Au laboratoire: direction technique du département des sols; rédaction des rapports.
En chantier: surveillance et contrôle de l'exécution des contrats de voirie; analyse et contrôle des matériaux, etc.
Qualifications: minimum de six ans dans le domaine des fonctions mentionnées.
Endroit: région de l'Estrie, des Bois-Francs, des Trois-Rivières.

Faire parvenir son curriculum vitae et sa demande à:
CASE 12,472 LA PRESSE

TECHNICIEN EN SOLS

Ayant experience des essais de sols et d'asphalte pour travail permanent en laboratoire.
Candidat dynamique recherche.
Ecrire a:
LABORATOIRES INDUSTRIELS & COMMERCIAUX LTEE
190 BENJAMIN-HUDON
VILLE ST-LAURENT
735-4665

GÉRANT DES VENTES INDIRECTES

Recherché par importante compagnie d'automobiles européennes.

Le candidat devra être bilingue, âgé de 25 à 35 ans. D'autre part, une éducation supérieure, l'expérience des ventes directes d'automobiles, de la formation des vendeurs, de la publicité et de la gestion d'une concession seront des critères déterminant.

Les possibilités d'avancement, le salaire attrayant, les bonis et avantages sociaux seront attribues en fonction de la compétence du postulant.

Envoyer votre demande avec "curriculum vitae" à:
CASE 12,478 LA PRESSE

GÉRANT DU DÉPARTEMENT DES PIÈCES ET ACCESSOIRES

Nous requerons les services d'une personne possedant une experience anterieure pour le poste de gerant du departement des pieces et accessoires, Province de Quebec.

Le candidat doit fournir des preuves d'expérience dans la promotion des ventes, relations avec les concessionnaires, controle de l'inventaire, entrainement des concessionnaires et direction des representants des ventes. Le candidat doit etre bilingue.

Ce poste releve du directeur regional de la zone du Quebec.

Nous offrons un tres bon salaire, des benefices marginaux ainsi qu'une voiture fournie par la compagnie.

Priere de faire parvenir "curriculum vitae" a l'attention du
Directeur regional,
C.P. 327,
Dorval, Que.

INGÉNIEUR DEMANDÉ

Une firme d'ingénieurs-conseils requiert les services d'un ingénieur spécialisé en génie municipal et sanitaire.
Conditions excellentes. Travail à Montréal.
Adresser "curriculum vitae" à:
CASE 12,471 LA PRESSE
Confidentiel et réponse immédiate.

REPRÉSENTANT DEMANDÉ

Homme serieux, experience dans la vente, connaissance de photographie un avantage.
Travail consiste a visiter pharmacies, etc.
Salaire selon experience et qualifications.
Faire parvenir "curriculum vitae" a:
CASE 12, 474 LA PRESSE

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

seniors et intermédiaires

Tél. 748-6767

TECHNICIEN(NE) RADIOLOGIE MÉDICALE

demandé(e)

à l'HÔPITAL GÉNÉRAL DE ST-EUSTACHE
473-6811, LOCAL 90

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	500	$8⅝	8⅜	8⅝	
Abitibi 7½p	100	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
Alcan	1125	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Alcan pr	50	$26½	26½	26½	— ¼
Argus C pr	2000	$11½	11½	11½	
Bank Mtl	2627	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Banq CN	3250	$16½	16¼	16½	+ ¼
Bq Deprg	400	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
Bell Canad	10843	$46	46	46	
Bombrdier	1552	$7⅝	7½	7½	
BP Can	600	$16	16	16	
Brascan	120	$21½	21½	21½	
Brinco	1355	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
CAE Ind	500	$7	7	7	
Calgary P	2375	$26½	26¼	26½	+ ¼
Can Cem L	170	$53¼	53	53	
Cdn Brew	673	$8¾	8¾	8¾	
C Imp Bank	500	$28⅛	28⅛	28¼	— ¼
CIL	2000	$16⅛	16⅛	16⅛	
C Javlin	00	700	700	700	—100
CPI pr	250	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Cdn Salt	300	$16½	16½	16½	
Cdn Tire A	25	$39⅞	39⅞	39⅞	+ ⅛
CPR Ltd	370	$14⅞	14⅞	14⅞	
CP A p	1675	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Celanese	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Cent Dyn	1000	87	85	85	
Charter Ind	300	160	160	160	+10
Columbia	1100	225	225	225	—5
Cominco	815	$29½	29⅜	29⅜	+ ⅛
Consolidday I	100	$14	14	14	
Con Bath	2150	$9	9	9	
Con Text	100	$5¾	5¾	5¾	
Cons Gas	200	$19¼	19¼	19¼	
Copind	2200	495	475	495	+20
Costain	200	$10	10	10	
Crain RL	150	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Crt Fonc	100	$72½	72½	72½	+ ½
Crush Int	500	$20	20	20	
Distl Seag	100	$32¾	32¾	32¾	+ ⅜
D Bridge	145	$27	27	27	— ⅜
Dofasco	500	$27¼	27¼	27¼	
Dom Store	1400	$16½	16½	16½	+ ⅛
D Textile	400	$23	23	23	
Du Pont	100	$25¾	25¾	25¾	— ½
Elec Knt	1200	$5	5	5	
Fleetwd	100	$12	12	12	— ½
Fulcrum	10000	$6½	6½	6½	
Gaz Metr	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Genstar L	3450	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Home A	300	$34¼	34¼	34¼	— ⅜
Huds Bay	300	$25½	25½	25½	
H Bay Co	1100	$20	20	20	
IAC	740	$20⅛	19¾	19¾	— ⅜
Imp Oil	1200	$32⅞	32¾	32⅝	— ⅜
Imasco Ltd	505	$23¼	23⅛	23⅛	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Int Nickel	1670	$35⅜	35⅛	35⅛	— ⅛
Int Util	1812	$53⅛	53	53	— ⅜
Intpr Pipe	1320	$33	32¾	32¾	— ¼
Inv Grp A	500	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Ivaco	900	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Labatt	100	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Lau Fin	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
MB Ltd	450	$27⅝	27¼	27⅜	+ ¼
Magnason	300	$10⅛	10	10⅛	+ ½
Maritime	200	$23½	23½	23½	
Mass Fer	8750	$14	13½	13¾	— ¼
Melchers	300	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
Molson A	875	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅛
Moore	1000	$42¾	42¾	42¾	
Nfld LP	325	$12⅞	12¾	12¾	
Noranda	2278	$40½	40¼	40½	+ ½
Nor Ctl G	1075	$15⅛	15	15	
Oshawa A	500	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Pancan	500	$16⅞	16¾	16¾	
Petrofina	100	$25¾	25¾	25¾	+1¼
Placer	100	$34	34	34	+ ⅜
Pow Corp	32150	$9	8½	9	+ ½
Pow Crp pr	125	$32	32	32	+2
Pow C S pr	1195	$11½	11	11½	+ ½
Prem Cb	500	$16¼	16¼	16¼	
Price Com	450	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Provigo	3071	$8	8	8	+ ⅛
QSP Ltd	700	$12½	12½	12½	+ ¼
Rapid D	1250	$9¾	9⅜	9¾	
Royal Bank	1050	$32⅜	32	32	— ¼
Royal Trst	1000	$41¼	40⅞	40⅞	— ⅛
Shell Can	200	$40½	40½	40½	
Simpsons	50	$25½	25½	25½	+ ½
Steel Can	4077	$30⅜	30½	30½	— ⅛
Steinbg A	109	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Texaco	4950	$45½	45½	45½	+ ¼
Tot Pet A	400	700	690	690	—10
Tr Can PL	225	$42½	42½	42½	+ ⅛
Trizec w	5000	67	67	67	—3
Ultrmar	300	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Un Carbid	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Velcro	373	$23	23	23	— ¼
Walk GW	505	$45¼	45¼	45¼	— ¼
Weldwod	500	$12½	12½	12½	+ ⅛
Westcst	100	$30½	30½	30½	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	300	450	450	450	+10
Aquabi	1000	280	280	280	—10
Belg Stand	1555	$16⅛	15⅞	16½	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Berncam	500	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Cantol	100	375	375	375	
Comodor	310	$9	9	9	
Cross W.B.	100	355	355	355	—30
Deltan	800	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Hambro	125	$14¾	14¾	14¾	
Paco Cp	700	300	300	300	+10
Proflex	4100	275	270	270	
SXL Div	550	$10¼	10	10	— ⅛
SMA Inc	3300	120	120	120	
Unican Sec	300	400	400	400	
Val Mr A	100	250	250	250	+10
Whiterk Ind	500	480	480	480	
MINES PETROLES					
Acroll Ltd	1000	59	59	59	+1
AIS	3050	610	585	600	—20
Ameran	1000	10½	10½	10½	
Americ	500	10	10	10	—2
Amos	5000	18	17½	17½	— ½
Arno	10000	8	8	8	
Avilla	7500	47	45	47	
Cadillac Ex	800	200	200	200	—5
Candex	1000	20	20	20	
Can Keeley	100	5	5	5	—1
Cannon	500	6½	6½	6½	+ ½
Cartier	1000	9	9	9	
Chib Cop	1000	25	25	25	—1
Con Dev	500	97	97	97	+2
Cop Man	1000	6	6	6	
Dasson	500	19	19	19	
Dauphin	1500	9	9	9	
Dumont	500	45	45	45	+ ½
Duvan	2000	6	6	6	
Eagle Min	725	370	370	370	
Fall Min	4800	159	157	157	—5
Fannex	1142	32	32	32	—1
Gaspe Q	1100	81	81	81	+2
Goldex	100	219	219	219	—1
Gold Hk	500	17	17	17	
G E Res	3000	22	21	22	+1
Gr Coast	1020	700	700	700	—10
Israel Cnt	1000	24	24	24	
James B	2000	17½	17½	17½	— ½
Kallio	200	375	375	375	+25
Kal Res	1500	78	76	76	—3
Lederic	18900	38	36½	37	—1
Lynx CEx	440	105	105	105	—5
Madeleine	200	385	385	385	+75
Mal Hygd	450	200	185	185	
Menorah	2166	13	12	13	+1
Mid Ind	500	37	37	37	—2
Min Dre	1000	4	4	4	
Mt eagle	8000	71	68	71	+5
Mt Laur U	1500	85	85	85	—5
M Peaas	2000	28	28	28	+ ½
N Insco	14750	28	26	28	—1
NA Rare	1000	18	18	18	
Norse 7	1000	62	62	62	+2
NW Canal	10030	4	4	4	
Panaca	8000	39	38	38	—1
Paramag	1500	4	4	4	—1
Pr Potash	1000	3½	3½	3½	+1
Probe Mn	2000	34½	34	34	
Prov Ex	4500	40	37	40	+7
Que Expl	500	19	19	19	
Q Anfim	1000	23	23	23	
Que Man	1000	31	31	31	—1
Roy Agas	1000	33½	33½	33½	— ½
StL Col	300	160	160	160	
StLucie	27000	20	17	20	+3
Slocan	250	109	109	109	+2
Subeo	500	11	11	11	
Sullivan	2000	340	340	340	+40
Surluga	4000	10	10	10	
Timrod	1000	15	15	15	
Torcan	500	13	13	13	
Triton Expl	2100	65	62	62	
Wlim Crk	1000	44	44	44	

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
AbtLb 1.10	92	70¾	70¾	70¾	— ½
Admiri	12	24⅜	24¼	24¼	
Airco .20e	6	22¾	22¾	22¾	— ⅛
AllegC .20g	1	14¼	14¼	14¼	
AlliedE .80	7	21⅜	21¼	21¼	
AlldC 1.20	9	29½	29½	29½	
AlldC .05e	25	14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
AlliLes .07e	1	47¼	47¼	47¼	— ½
AlliRi	11	47½	47½	47½	— ¼
AlldSd 2.29	17	44⅜	44¼	44⅜	+ ½
AMC 1.20	158	66	65¾	66	+ ⅜
AmCan 2.20	16	34⅞	34⅝	34⅞	+ ⅛
AmCyan 1.25	6	39¾	39½	39¾	
AmHP 1.74	32	29¾	29½	29½	— ¼
Amerome 1.77	16	98½	98⅜	98⅜	
AmInsp .27	3	46⅞	46⅝	46⅞	
AmMot	11	7⅛	7⅛	7⅛	
AmStd .40	34	14⅛	14	14⅛	
AT T 2.60	117	44⅝	44½	44⅝	+ ⅛
Ampex	48	9½	9⅜	9½	+ ⅛
Amerce	33	19½	19⅜	19½	+ ¼
AnacheCp .25	1	18⅝	18⅝	18⅝	
Anch .16	177	14⅞	14⅞	14⅞	
Arlans	20	5	4⅞	4⅞	
Armco 1	25	21⅛	20⅞	20⅞	+ ⅛
ArmC .80	3	44⅜	44⅛	44⅜	+ ⅛
ArmRu 1.60	1	42	42	42	— ¼
ArRich 2	26	69	68⅞	68⅞	— ¼
Avco	8	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
Avon 1.35	2	113¾	113½	113¾	
Bausch .55	9	34¼	34⅛	34⅛	+ ⅛
Bath .20	40	38¾	38¾	38¾	— ⅛
Baxtr .11	72	41⅞	41½	41⅞	+ ⅜
Beckmn .50	1	49½	49½	49½	
BeechA .60b	28	21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
BellH .60	1	64	64	64	+ ¼
Bndx 1.60	1	46	46	46	— ¼
BenF 1.10	19	44¾	44¾	44¾	+ ½
BethSt 1.20	42	33	32¾	32⅞	+ ⅛
BlackD 1	2	88¼	88	88¼	+ ½
Block .24	4	39⅜	39⅜	39⅜	— ⅛
Boeing .40	23	25	24¾	25	
Bordn 1.20	6	28⅛	28¼	28¼	— ⅛
Borg 1.25	40	31	30½	31	+ ¾
BristM 1.20	58	58¼	58⅛	58⅛	— ⅛
Brown	25	10	9⅞	10	+ ¼
Brnswk .16	7	50⅜	50	50	— ½
Bucy 1.20	5	26⅛	26⅛	26⅛	
Budd	4	17¼	17⅜	17⅜	+ ⅛
Burlin 1.40	4	36½	36½	36½	
BurlNor 1.50	2	42¾	42⅝	42⅝	+ ¼
Burndy .70	12	29⅜	29¼	29⅜	
Burrghs .60	4	169⅝	169⅛	169⅝	— ⅛
C					
CampS 1.10	21	30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
CP Ltd .68	2	16⅛	16⅛	16⅛	+ ¼
Carrier .60	61	50¼	50	50	— ¼
CartW .40a	2	19	19	19	+ ¼
CatTr 1.40	1	50⅛	50⅛	50⅛	— ⅛
Celanese 2	2	63⅛	63	63⅛	+ ⅛
Cerro .80	60	16⅞	16¾	16¾	— ¼
CessnaA .60	4	31¼	30⅝	31¼	+ ⅜
ChesOh .75e	1	56⅞	56⅞	56⅞	— ¼
ChocFN .20d	1	10	10	10	— ⅛
ChrisCft	1	6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
Chrsr .60	57	33¾	33⅜	33⅜	+ ⅛
CITSrv 2	3	46⅜	46⅜	46⅜	— ¼
CitSv 2.20	22	42	42	42	
CocaC 1.58	18	129¼	129	129⅛	+ ⅛

DOW-JONES a 11h30

—2.18 à 944.69

CoilAik .56	3	32	32	32	+ ¼
CollinR	16	15½	15⅜	15½	+ ½
Colt 1.40b	1	54½	54½	54½	— ⅜
ColGas 1.82	10	34¼	34¼	34¼	— ¼
CmEd 2.20	2	37	36⅞	37	
ConEd 1.80	28	26	25⅞	26	— ⅛
CFds 1.25	5	46½	46	46½	+ ⅜
ConCan 1.60	76	34⅞	34¾	34¾	— ⅛
ConOil 1.50	14	28	28	28	— ⅛
CnrData	59	64¾	64⅜	64¾	+ ¾
CPCIntl 1.70	4	35⅞	35¾	35¾	— ¼
Crane 1.60b	2	49¾	49¾	49¾	— ⅛
Cr Zell 1.20	14	28¼	28¼	28¼	
Culligan .28	2	17⅞	17¾	17⅞	
CurtWr	46	26⅛	26¼	26¼	+ ⅛
Cyprus 1	20	37½	37½	37½	+ ½
D-G					
DanR	1	9⅞	9⅞	9⅞	
Dartl .30b	12	55½	55½	55½	— ⅛
Deere 2	10	60	59⅞	60	+ ⅛
DiaSh 1	3	20¾	20½	20¾	+ ⅛
Disney .20b	7	160	159¼	159⅜	— ⅜
Diversin	47	6¼	6⅛	6¼	
DowC 1.80	1	83⅜	83⅜	83⅜	+ ⅛
Dresin 1.40	10	32¼	32¼	32¼	— ¼
duPon 1.25e	46	174⅞	174½	174⅞	+ ⅜
DuqLt 1.66	7	24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
EastAir	111	25⅛	25⅛	25¼	+ ⅜
EastK 1.04a	5	110½	110⅛	110¼	— ¼
Eject As	1	8¾	8¾	8¾	
ElPasNG 1	5	18⅛	18	18⅛	
EmEl 1.20	18	84¾	84¾	84¾	— ½
ESB 1.20	1	32⅜	32⅜	32⅜	— ¼
EthylCp .84	15	26⅜	26⅜	26⅜	
ExCel .80	8	18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Fairch	51	41	40¾	41	+ ¼
Firest .83	6	26	25¾	25⅞	— ⅛
Firstnt 1.42f	43	27⅜	27	27⅜	+ ⅜
Flintkote 1	23	29¾	29⅜	29⅜	
FlaPw 1.74	1	46¾	46¾	46¾	
Ford 2.60	36	72⅜	72½	72⅜	+ ⅛
Frueh 1.70	7	42⅛	42	42	
GAC Cp	4	11⅜	11½	11⅜	
GAF .40	13	26⅜	26⅛	26⅜	
GenDyn	41	29⅛	28¾	29⅛	— ¼
GenEl 1.40	63	63⅛	63½	63¾	+ ¼
GFdl.4 0	31	31¾	31⅝	31¾	+ ⅛
GMC .85e	11	83¼	83⅛	83¼	— ¼
GPubU 1.60	3	22⅝	22⅝	22⅝	
GTelE 1.52	61	31⅜	31¼	31⅜	+ ¼
GTire 1b	11	27⅛	27⅛	27¾	
GaPac .80b	31	49⅝	49⅜	49⅝	— ⅛
Gillette 1.40	27	44⅜	44⅛	44⅜	— ⅛
Goodrh 1	43	27⅜	27¼	27⅜	— ⅛
Gdyr .88	41	31⅛	31	31	
Grace 1.50	10	27¾	27¼	27½	— ⅜
GrndU .80	5	21½	21⅜	21½	
GtA&P .80	15	19¼	19	19¼	
G W Fin	31	27½	27½	27½	
GrnGt .96	6	27	26¾	26¾	— ½
Greyhnd 1	34	21⅜	21¾	21¾	— ¼
GrumAir 1	2	18⅛	18	18	
GulfO 1.50	153	27¼	27⅛	27¼	+ ¼
GulfW .60	9	38¾	38⅛	38⅜	— ⅛
Gulton	23	11½	11½	11½	+ ⅜
H-L					
Harrisl 1	5	55	54¾	54¾	— ⅝
HeleneCurt	2	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
HershF 1.10	1	26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
HewPk .20	130	55	54¾	55	— ½
Hobart 1.20	2	64⅜	64⅜	64⅜	
Hmstk .40	7	23¾	23¾	23¾	+ ¼
Hngwl 1.30	91	159¼	159	159	+2¼
HPC 1.20	2	54	54	54	+ ¼
Howmet .70	10	16½	16¼	16⅜	+ ¼
IllCent 1.18	1	36¼	36¼	36¼	— ⅛
INA 1.40a	53	50⅞	50⅝	50⅞	+ ⅜
IngRd 2.08	5	61⅞	61¼	61⅞	+ ⅜
InlandStl 2	2	34¾	34⅜	34⅝	
Interco 1.24	1	53¾	53¾	53¾	— ¼
IBM 5.40	6	383¼	382½	383¼	— ½
IntHar 1.40	12	30¼	30	30	— ¼
IMultif 1.20	27	32⅜	32¼	32⅜	+ ⅜
INCO 1	57	35¼	35⅛	35¼	+ ¼
IPap 1.50	20	35⅛	35⅛	35⅛	+ ⅛
IntT&T 1.19	130	61⅛	61	61	— ⅛
ITEC .60	4	37	36¾	37	— ⅛
JnMan 1.20	11	38¼	38¼	38¼	+ ¼
JohnJ .40a	82	110¼	110	110¼	+ ¼
JoneL .25e	1	17⅝	17⅝	17⅝	
Joy 1.40	6	70⅜	70⅛	70⅜	— ⅛
KaisAl .50	12	23¾	23⅛	23¾	+ ⅛
KayBo .60	3	24½	24½	24½	+ ¼
Kellogg 1	16	26⅞	26⅝	26⅝	
Kendall .60	5	58	57½	57⅞	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Kennec 1	41	28⅞	28⅝	28⅝	— ¼
KerM.60	25	44⅞	44⅝	44⅝	— ½
KimbC 1.20	8	26¼	26⅛	26⅛	
KLM	13	36¾	36¾	36¾	— ¼
Kraftco 1.77	17	44⅞	44½	44⅞	+ ¼
Kresge .50	23	115⅜	115⅛	115⅜	— ⅛
Kroehl .20e	4	42⅜	41⅝	42⅜	+1⅛
Leasco	13	24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
LehPC .40	7	19⅞	19¾	19⅞	+ ⅜
LibMcN	2	7½	7½	7½	— ⅛
LiggM 2.50	1	63⅛	63⅛	63⅛	+ ⅜
Ling	19	12⅞	12⅞	12⅞	
Litton .69f	68	21⅜	21⅛	21⅜	— ⅛
Lock A	10	14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Loews 1.04	86	58½	58¼	58¼	— ¼
LukenStl .10e	1	20¼	20¼	20¼	
M-N					
Macy	5	42⅜	42⅜	42⅜	+ ⅜
Mcnyx 1.20	4	51¾	51½	51¾	+ ⅛
Maratn 1.60	2	33	32¾	32¾	+ ⅛
Marcor .80	4	29⅜	29⅛	29⅛	— ¼
MartM 1.10	26	21⅛	21⅛	21⅛	— ¼
MascoCp .16	1	45⅛	45⅛	45⅛	— ½
MassF	19	14	13⅞	13⅞	— ⅛
McDon	8	92⅜	92½	92½	+ ⅛
McDD .40b	62	45⅜	45⅛	45⅛	+ ⅛
McGE 1.40	4	38	37¾	37¾	
McGrH .60	9	17	16⅞	16⅞	
McIntr	z52	94	92½	92½	—2½
Memrx	59	31¾	31⅜	31¾	+ ½
MGM	7	20⅜	20	20	
MMM 1.92	1	143	143	143	+ ¼
Mobil 2.60	33	55½	55½	55½	+ ¼
MohkD	126	23⅞	23	23¾	+ 1¼
Msant 1.80	13	49½	49¼	49½	
Motria .60	14	94¾	94⅛	94⅝	— ⅛
Nabisco 2.20	1	57½	57½	57½	— ⅜
NatCan .45	2	17	16⅞	17	+ ⅜
N Cash .40	84	32¾	32⅛	32⅝	— ⅛
NDist .90	16	16⅝	16⅛	16¾	+ ⅛
Nat Gen .20	22	30½	30¼	30¼	— ¾
NGyps 1.05	11	19	18⅞	18⅞	— ⅛
NatStl 2.50	3	44	44	44	
Natom .25	54	83⅞	83¾	83⅞	+ ¼
Newmt 1.04	39	33⅛	33	33⅛	— ⅛
NiaMo 1.10	2	16½	16⅜	16½	+ ⅛
NA Rk 1.40	16	35¼	35⅛	35¼	— ⅛
NwstAir .45	3	48⅜	48⅜	48⅜	
NortS 1.37f	3	72	72	72	
O-S					
OlinCp .88	59	19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
OutbMar 1	1	56⅛	56⅛	56⅛	— ⅛
OwenC .78	2	54¼	54¼	54¼	— ⅛
PacGE 1.64	33	30⅛	30	30	
PanA	185	14⅛	13⅞	13⅞	— ⅜
PenCn	1	5	5	5	+ ⅛
Penney 1.04	9	76½	76½	76½	+ ¼
Pennzo .80	54	23¾	23¼	23⅝	+ ⅛
PepsiCo 1	15	76¾	76¾	76¾	+ ½
Pfizer .60a	10	42⅜	42⅛	42¼	— ⅛
PhelD 2.10	25	41¾	41½	41¾	+ ½
PhilMr 1.24	11	77½	77½	77½	
PhilP 1.30	45	29¼	29⅛	29⅛	
PitneyB .68	11	26⅝	26⅜	26⅝	+ ¼
Pitstn .60b	404	43⅜	42½	42¾	— ⅜
Polroid .32	8	122	121¾	121⅝	+1⅜
ProcG 1.50	30	87½	87	87½	
Plmn 2	4	48	48	48	— ¼
Ralst .70	8	38¾	38½	38¾	+ ¼
Raythn .60	19	43	42¾	42¾	+ ⅛
RCA 1	94	44½	44⅜	44⅜	
Relch .20	51	12½	12⅜	12½	
RepSt 1	5	23⅜	23⅜	23½	
Revere	1	15¾	15¾	15¾	
RexCh 1.50	7	41⅞	41	41⅞	+ ¼
Ronsn .20b	2	7¾	7⅝	7⅝	
RCCola .56	17	30⅞	30⅞	30⅞	+ ¼
RoyD 2.09g	277	37	36⅞	37	
Safew 1.35	14	39	38⅝	38⅞	— ¼
StReg 1.60	13	40⅛	40⅛	40⅛	
SaFel 1.60	16	33	32⅜	32¾	
SCM	12	18⅞	18¾	18⅞	+ ¼
ScottP .50	27	16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
SrsR 1.40a	19	111⅞	111½	111⅝	— ⅛
ShellO 2.40	26	49½	49½	49½	
Simmn .80a	4	40⅝	40⅝	40⅝	
Singer 2.40	102	91½	91½	91½	+ ½
SkilC .20e	5	32⅞	32⅞	32⅞	
SmlTA 1.40	1	52⅜	52⅜	52⅜	
Smith KF 2	7	59	58¾	59	
SouPac 2	13	48¼	48⅛	48⅛	— ¼
SpryR .30e	36	38½	38¼	38½	— ⅛
StdBr 1.66	2	47⅜	47¼	47¼	— ¼
StOCal 2.90	36	59½	59⅛	59½	+ ¼
StdInd 2.39	5	69⅜	69¼	69¼	
StdNJ .95e	36	75¼	75⅛	75¼	— ⅛
StdOh 2.70	1	85	85	85	
SterlDr .83	10	52¾	52⅜	52¾	
StudW 1.20	5	48½	48¼	48¼	— ⅛
Sunbm .80	9	34⅞	34⅞	34⅞	+ ⅜
SuprO 1.40	3	256	256	256	—1
Swift .70	3	36¾	36¾	36¾	— ⅛
T-Z					
Teledn .70f	75	27½	27⅜	27⅜	
Tenco 1.32	33

Informations étrangères

la presse

MONTREAL, MERCREDI 8 MARS — 88e ANNEE — No 24. CAHIER F

New Hampshire: modeste victoire de Muskie; McGovern réussit à lui ravir des délégués

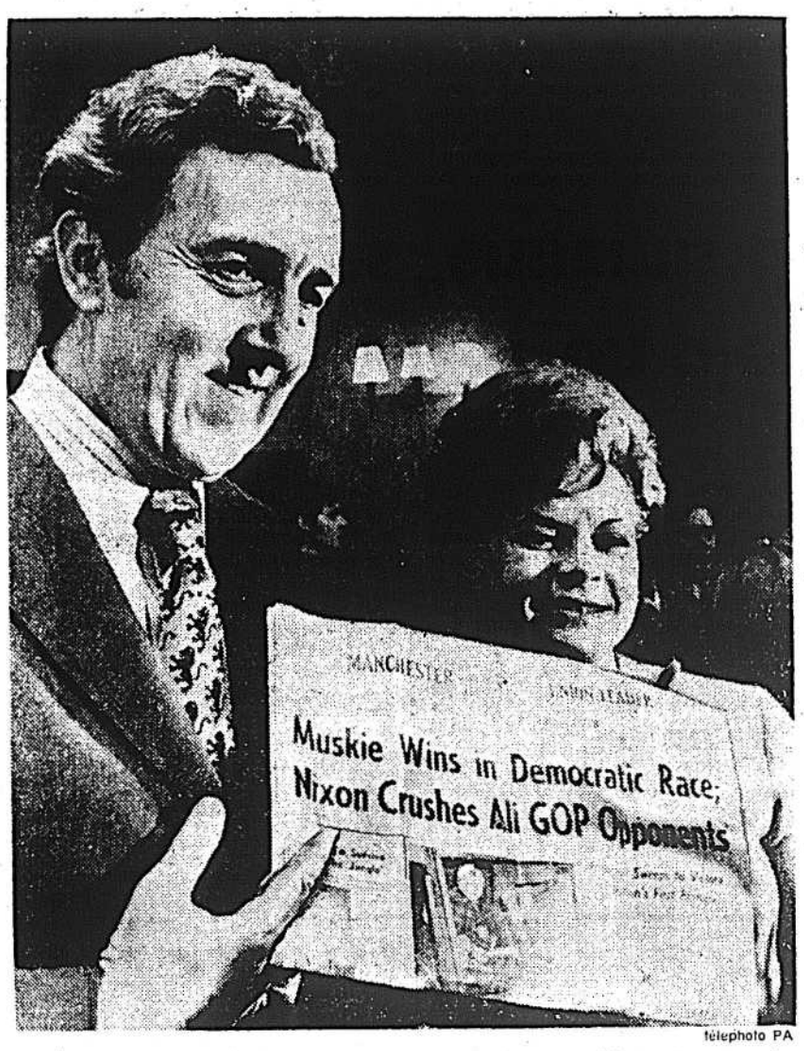

télephoto PA

Le sénateur Edmund Muskie, accompagné de sa femme, exhibe un numéro du journal "Union-Leader" de Manchester, au cours d'une conférence de presse dans cette ville du New Hampshire. Ce journal lui avait livré une lutte acerbe durant la campagne. Aussi Muskie, en lisant la manchette annonçant sa victoire, a-t-il eu ce commentaire : "Si Loeb le dit, ce doit être vrai !"

MANCHESTER, N.H. (PA-UPI-AFP — Le sénateur Edmund Muskie a réussi, hier, au New Hampshire, à l'occasion des premières élections primaires, à prendre la tête du peloton des candidats démocrates à la présidence, en obtenant 48 pour cent des voix de la liste démocrate. Il n'a pu cependant s'assurer le contrôle de la délégation de l'Etat qui désignera l'aspirant officiel à la présidence lors de la convention démocrate de Miami, en juillet prochain.

En effet, le principal autre "prétendant" démocrate, le sénateur George McGovern, du Dakota-Sud, en plus de causer une surprise en ralliant 37 pour cent des voix, semble assuré, du moins au point où en est rendue la compilation, de l'appui de neuf des 20 délégués qui pourront déposer 18 votes à la convention. Il y a donc risque que la délégation ne soit divisée. Ce qui peut entraîner des répercussions défavorables sur la campagne de M. Muskie dès la deuxième élection primaire qui aura lieu, mardi prochain, en Floride.

Compte tenu du fait que M. Muskie n'a pas obtenu 48 pour cent des voix, considéré comme un niveau critique, le sénateur McGovern a qualifié sa propre performance au New Hampshire de "victoire morale". Avant le scrutin, il avait déclaré qu'il serait satisfait de recueillir 25 pour cent des vx.

Les autres candidats démocrates, qui s'étaient inscrits d'eux-même ou qui l'ont été par les électeurs, ont obtenu les résultats suivants: le maire Sam Yorty de Los Angeles, six p.c.; le représentant Wilbur Mills de l'Arkansas, quatre p.c.; le sénateur Van Hartke de l'Indiana, trois p.c.; le sénateur Edward Kennedy, un p.c. Les sénateurs Hubert Humphrey et Henry Jackson, de même que l'ex-sénateur Eugene McCarthy, inscrits par des partisans, n'ont obtenu qu'un nombre minime de voix.

Nixon l'emporte

Du côté républicain, la victoire du président Nixon aux primaires du New Hampshire a été claire et nette. Bien qu'il n'ait même pas fait campagne dans cet Etat, il a obtenu 69 pour cent des voix et s'est rallié la totalité des 14 membres du collège électoral.

Le principal rival de M. Nixon, le représentant Paul McCloskey de Californie, a recueilli 20 pour cent des voix, tout juste ce qu'il faut, selon lui, pour demeurer dans la course.

Les autres candidats républicains, le représentant John Ashbrook de l'Ohio et le comédien Pat Paulsen, ont été appuyés respectivement par dix pour cent et un pour cent des électeurs.

La première élection primaire, si elle n'a pas permis à M. Nixon d'atteindre le palier de 79 pour cent des voix où il était parvenu en 1968, a par ailleurs confirmé la popularité du vice-président Spiro Agnew. Il a cumulé 72 pour cent des voix républicaines au regard de 17 pour cent pour un Indien du nom d'Austin Burton et de 11 pour cent pour le sénateur Edward T. Brooke du Massachusetts.

Du côté démocrate, le concours de popularité à la vice-présidence a également été remporté à 72 pour cent par le gouverneur Endicott Peabody du Massachusetts.

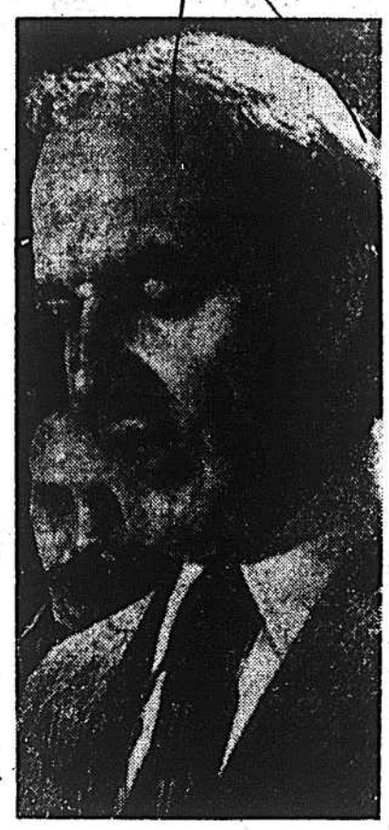

télephoto UPI

Pour McGovern, une "victoire morale"

Washington veut améliorer ses relations avec Moscou, mais l'exhorte à plus de modération

WASHINGTON (Reuter) — L'Union soviétique doit résister à la tentation d'exploiter à son avantage les situations explosives si elle veut entretenir des relations harmonieuses avec les Etats-Unis, estime M. William Rogers dans son rapport annuel de politique étrangère.

Le secrétaire d'Etat américain exprime l'espoir que les entretiens qu'aura avec les dirigeants soviétiques le président Nixon en mai prochain à Moscou conduiront à une meilleure coopération entre les deux pays.

Le rapport est essentiellement consacré aux relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, "les deux seuls pays au monde à même de se détruire l'un l'autre" remarque M. Rogers.

"Si nos nouvelles relations avec la République populaire de Chine seront essentielles à la paix pendant le reste du siècle, nos relations complexes et croissantes avec l'Union soviétique le sont déjà", ajoute le secrétaire d'Etat en se déclarant confiant de la possibilité de réduire les différences qui séparent son pays et la Chine.

M. Rogers réaffirme que tout en cherchant à établir de nouvelles relations avec la Chine, les Etats-Unis ont toujours gardé présents à l'esprit les intérêts de leurs alliés. "A mesure que continue d'évoluer le caractère militaire et politique de notre présence dans l'Est asiatique, nous renforcerons nos liens avec notre principal allié dans la région, le Japon", ajoute-t-il.

Voici les principaux autres points du rapport Rogers:

Europe: M. Rogers invite l'Union soviétique et ses alliés du pacte de Varsovie à accepter l'offre de l'alliance atlantique d'ouvrir des négociations sur la réduction mutuelle des troupes en Europe. Il réaffirme que les Etats-Unis ne réduiront pas unilatéralement leurs effectifs militaires en Europe.

Indochine: 1972 pourrait être l'année du retrait complet de toutes les troupes américaines du Vietnam, si le Vietnam du Nord accepterait d'ordonner un cessez-le-feu en Indochine et de libérer les prisonniers américains. Il appartient au Vietnam du Nord de décider si 1972 sera l'année de la paix négociée ou une autre année de guerre pour les peuples d'Indochine.

Proche-Orient: Les efforts seront poursuivis en 1972 pour maintenir le cessez-le-feu et parvenir à un accord intérimaire sur la reouverture du canal de Suez, comme première étape vers la paix. "A défaut de progrès pour un règlement, le calme relatif de 1971 menace de faire place à de nouvelles hostilités", estime M. Rogers.

Sous-continent indien: M. Rogers souligne le caractère étroit des relations de son pays avec le Pakistan. Il exprime le souhait de voir de meilleures relations s'instaurer avec l'Inde, dont il estime qu'elle assume de lourdes responsabilités dans le déclenchement des hostilités. Il laisse entendre que les Etats-Unis pourraient prochainement reconnaître le Bangla-Desh.

Afrique: Une conférence d'hommes d'affaires américains sera organisée cette année pour étudier les possibilités d'échanges commerciaux et d'investissements en Afrique. Les échanges commerciaux avec les pays africains en voie de développement ont augmenté de 12 pour cent l'an dernier, mais ce n'est qu'un début. Les Etats-Unis s'efforcent d'éviter un affrontement en Afrique avec la Chine, l'Union soviétique ou tout autre pays communiste, mais ils ne demeureront pas indifférents devant les tentatives faites par ces pays pour nuire aux relations des Etats-Unis avec les pays africains.

Le rapport Rogers prépare le voyage de Nixon en URSS

par Jean RAFFAELLI

MOSCOU. (AFP) — La préparation politique de la visite du président Nixon en U.R.S.S. dans deux mois et demi a commencé hier, côté américain, par le rapport de M. William Rogers, estime-t-on généralement à Moscou.

En situant les intérêts américains légèrement plus près de l'U.R.S.S. que de la Chine, en réaffirmant l'intention de Washington d'améliorer ses relations avec l'URSS, le secrétaire d'Etat américain a paru guidé par le souci d'effacer les craintes que le rapprochement sino-américain a pu faire naître au Kremlin, et de placer délibérément le voyage à Moscou dans un éclairage constructif.

En même temps, M. Rogers a habilement soufflé le chaud et le froid dans sa description des grandes lignes de force de la politique de Washington avant ce voyage: assurances données sur le caractère non-antisoviétique du voyage en Chine, mais "position de force" sur les problèmes européens et la question de la détente Est-Ouest en Europe.

L'affirmation qu'un accord avec l'URSS est d'une importance immédiate plus importante qu'un accord avec la Chine n'a pas étonné. Dans les milieux diplomatiques à Moscou, on s'en doutait depuis un certain temps.

Le but de ce geste peut, pense-t-on, être de convaincre le Kremlin que, pour les Etats-Unis, l'URSS reste malgré tout le partemaire mondial principal, et qu'il n'y a pas de collusion sino-américaine anti-soviétique, hypothèse qu'un récent commentaire de "La Pravda" n'écartait pas.

On a remarqué d'autre part que la tâche de relancer l'actualité soviéto-américaine après le voyage en Chine a été confiée à M. William Rogers, qui n'a pas participé à l'opération chinoise, et non à Henry Kissinger, que l'on croit marqué, aux yeux des Soviétiques, par la part qu'il a prise dans la préparation et l'exécution de ce voyage.

En ce qui concerne la préparation matérielle de la visite du président Nixon en URSS à partir du 22 mai, des négociations semblent en cours entre Moscou et Washington en vue de l'envoi, dans les prochaines semaines, d'un "détachement d'avant-garde" américain.

Un missionnaire français tué par une bombe au Cambodge

PHNOM PENH. (Reuter) — Le père Pierre Rapin, missionnaire français au Cambodge, a été tué dans l'explosion d'une bombe artisanale devant son bungalow où il vivait pratiquement prisonnier des Khmers rouges depuis deux ans, déclare-t-on mercredi de source bien informée à Phnom Penh.

Le père Rapin, 46 ans, originaire de Provence, a été mortellement blessé le 24 février par la déflagration de la bombe déposée devant son bungalow dans la localité isolée de Krauch Chmar, située dans la province de Kompong Cham, à 80 milles au nord-est de la capitale.

Le missionnaire catholique était étroitement surveillé par les Khmers rouges occupant la localité et ceux-ci, ces derniers temps, l'avaient pratiquement séquestré. Toutefois, on ignore qui sont les auteurs de l'attentat dont il a été la victime.

Le père Rapin avait consacré les 15 dernières années de sa vie à prêcher dans les campagnes cambodgiennes, n'hésitant pas à rester à Krauch Chmar au début de la guerre en mars 1970 pour poursuivre sa mission.

Le père Rapin resta au péril de sa vie dans la localité, car celle-ci était située sur les rives du Mékong parmi les plantations servant de sanctuaires aux forces nord-vietnamiennes et Vietcongs.

Les Khmers rouges avaient progressivement empêché le père Rapin de poursuivre sa mission, de célébrer la messe et de réunir ses fidèles, dit-on de source informée.

Mutinerie dans un camp de prisonniers pakistanais en Inde : plusieurs morts

NEW DELHI (AFP) — Le ministère indien de la Défense a confirmé aujourd'hui que des incidents avaient éclaté dans un camp de prisonniers de guerre pakistanais, faisant, selon certaines informations, plusieurs morts.

Dans une déclaration à la presse, le ministère de la Défense indique qu'une enquête a été ouverte et que le comité international de la Croix-Rouge est tenu au courant de l'affaire.

Les incidents, selon le ministère, ont éclaté mardi dans la soirée. Dans la mêlée, des prisonniers auraient réussi à s'emparer d'un fusil appartenant aux gardes. En dépit des efforts des officiers du camp pour mettre un terme à cette mutinerie, il a fallu ouvrir le feu devant la violence des prisonniers. On déplore "plusieurs victimes", ajoute la déclaration, sans préciser s'il s agit de morts ou de blessés.

Belfast est sur un pied de guerre contre les "ennemis de la société"

BELFAST (PA-UPI-AFP) — Alors que les bombes continuent d'éclater en Irlande du Nord, le premier ministre Brian Faulkner a décidé de mettre Belfast sur un pied de guerre contre les "ennemis de la société". De son côté, le cabinet britannique poursuit, au milieu des rumeurs de dissension, l'étude d'un projet destiné à faire cesser la querelle sanglante entre catholiques et protestants irlandais.

Pour sa part, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a annoncé qu'elle a déjà commencé à sévir contre les voyous qui profitent de la campagne de désobéissance civile pour se livrer à des désordres de toutes sortes.

Après une nuit au cours de laquelle quelques escarmouches ont opposé des patrouilles britanniques à des francs-tireurs, plusieurs bombes ont éclaté en série, ce matin, à Londonderry. On signale des dégâts au bureau de poste principal ainsi qu'à trois autres immeubles. Mais il n'y a eu aucun blessé, les autorités ayant été prévenues à temps par des appels anonymes.

M. Faulkner, alarmé de la recrudescence des attentats à la bombe qui, en quelques heures, ont fait près de 200 blessés, a ordonné aux propriétaires de magasins, restaurants et autres immeubles publics de la capitale de l'Irlande du Nord de prendre des mesures spéciales pour prévenir la répétition des attentats contre la population civile.

Le premier ministre a demandé de réduire le nombre de points d'entrée dans les édifices. Et tous les clients devront subir une fouille en règle.

M. Faulkner a déclaré qu'il n'y a plus d'illusion à se faire et que Belfast est en guerre avec les ennemis de la société. "Aussi bien voir les choses en face", a-t-il ajouté.

En vue de relâcher quelque peu la tension entre catholiques et protestants, le premier ministre a par ailleurs annoncé la libération de 45 individus, soupçonnés d'appartenir à l'IRA, qui étaient détenus depuis août dernier.

Toutefois, pour aider au maintien de l'ordre, M. Faulkner a institué une nouvelle force de policiers réservistes qui serviront à temps plein. Des observateurs ont déjà exprimé la crainte que la création de cette nouvelle milice provoquera des remous dans la communauté catholique.

La branche "officielle" de l'IRA, elle-même une organisation hors la loi, a annoncé à Belfast l'entreprise de représailles contre les bandes de voyous qui, sous le couvert de la situation actuelle, déclenchent des émeutes, s'attaquent à la troupe et à la police en plus de se livrer au vol. "Ce sont des éléments irresponsables à qui il faudra faire entendre raison", a déclaré un porte-parole de l'IRA.

Si M. Faulkner et l'IRA échouent dans leurs tentatives, la situation risque de s'aggraver singulièrement. En effet, une organisation clandestine protestante vient d'annoncer qu'elle tuera désormais "dix personnes, dont un prêtre catholique, pour chaque soldat ou policier tué" en Irlande du Nord.

C'est précisément un ressac semblable de la part des protestants de l'Irlande du Nord que l'on redoute à Londres où le cabinet britannique a discuté pour la deuxième fois, hier, un projet de réforme visant à remettre l'Ulster sur la voie de la paix.

La rumeur veut que les ministres anglais soient profondément divisés sur ce projet qui, aux yeux de quelques-uns, accorderait trop de concessions aux catholiques. Les milieux officiels ont nié qu'il y ait un désaccord quelconque au cabinet à ce propos, mais tout indique qu'il existe un véritable malaise.

L'affaire ITT s'embrouille

WASHINGTON (AFP) — L'affaire ITT, une controverse qui fait peser sur l'administration républicaine un soupçon de trafic d'influence, s'est enrichie au cours des dernières 24 heures de trois éléments nouveaux.

Tout d'abord, M. Richard Justice en juillet dernier, McLaren, chef des services époque à laquelle le conglophone and Telegraph Corpoanti-trust au ministère de la cause dans son projet de fumérat "International Teleration" obtenait gain de prise, a reconnu hier devant sion avec une autre entre-Sénat qu'il avait bien con-la commission judiciaire du tacté à ce propos un conseiller du président Nixon, M. Peter Flanigan.

La semaine dernière, devant cette même commission, M. McLaren avait nié que la Maison Blanche eut jamais été mêlée au prétendu marché secret aux termes duquel la ITT aurait abtenu l'autorisation d'absorber la "Hartford Fire Insurance Co." en échange d'une contribution de 400,000 dollars à la convention républicaine du mois d'août prochain.

Cependant, a encore dit M. McLaren, le conseiller présidentiel en question n'a été qu'un simple intermédiaire entre lui et un jeune banquier newyorkais, M. Richard Ramsden, dont l'avis en tant qu'expert financier a été déterminant sur la décision du ministère de la Justice de donner gain de cause à la ITT.

Enfin, un médecin de Denver (Colorado) qui soigne Mme. Dita Beard, employée à la ITT et auteur d'un mémorandum qui est à l'origine du scandale, a affirmé que sa patiente ne souffre d'aucun trouble mental.

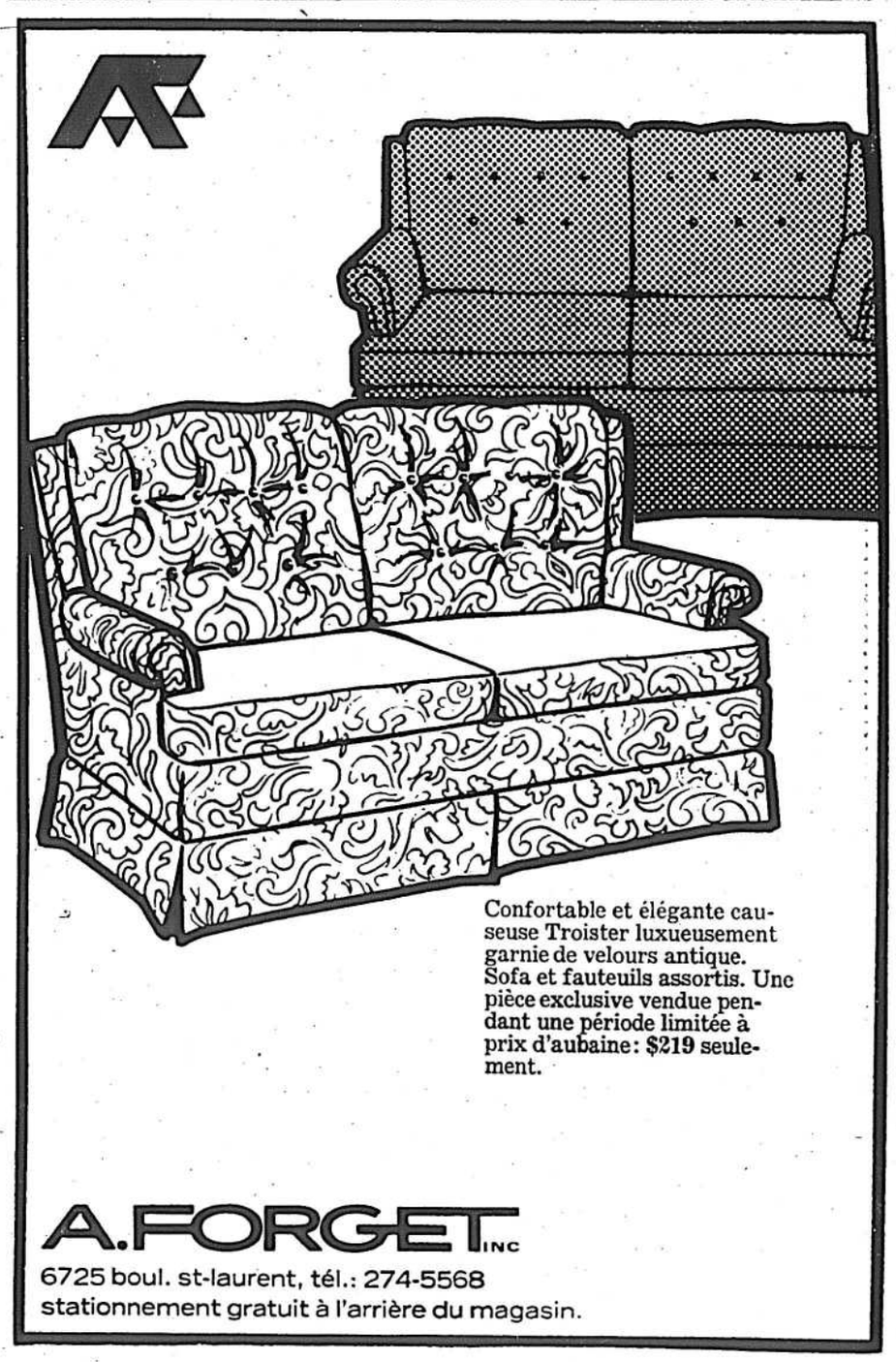

Confortable et élégante causeuse Troister luxueusement garnie de velours antique. Sofa et fauteuils assortis. Une pièce exclusive vendue pendant une période limitée à prix d'aubaine: $219 seulement.

A. FORGET INC
6725 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ASSELIN (Marie-Ange) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Henri Asselin, née Marie-Ange Gauthier, demeurant 5600 St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1250, rue Beaubien est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISHOP (Albert) — A Verdun, le 8 mars 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Albert Bishop, ex-capitaine de la Police de Verdun, époux de Albina Archambault, père de Alban, époux de Réjeanne Lavigne, Mme Jean-Paul Lapointe (Gisèle), Mme P. Ladouceur (Noëlla), Mme C. Fontaine (Pierrette), Pierre, Albert Jr, époux de Denise Prieur, Mme D. Poliquin (Huguette), Mme J.-P. Beckerich (Claudette), Mme J. Schneider (Carole), demeurant 3958 rue Ross. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Irène) — A Verdun, le 6 mars 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée subitement Irène Blouin, fille de feu Ernest Blouin et de feu Claudine Potvin, soeur de Alphonse et René Blouin de St-Rémi. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.N. Ostiguy,
44 rue Chevrefils, St-Rémi,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7h.

BOUCHER (Louis A.)—A Montréal, le 5 mars 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis A. Boucher, époux de Gemma Boucher. Il laisse dans le deuil son fils Gilles, sa belle-fille Sonia Bourget et deux petits-enfants ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, rue Henri-Bourassa Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h. 60 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Joseph) — A St-Joseph, le 6 mars 1972, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Bouthillier, époux de Gabrielle Charron, demeurant Chemin Chambly, St-Hubert. Il laisse dans le deuil ses enfants: Julien, époux de Jeannine Senecal, Anita, épouse de Laurent Houle, André, époux de Monique Trudel, Roger, époux de Mathilde Jette, ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers,
5125, rue Armand
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Ulysse) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Ulysse Boyer, ex-marchand de la rue Mont-Royal, époux de Ninette Clermont. Il laisse dans le deuil, un fils, Maurice, une fille, Marguerite, une soeur, Eglantine. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Roch) — Accidentellement, à Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roch Carrier, époux de Nicole Desrosiers, demeurant 159 boul. St-Elzéar est, Vimont, Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr Enrg.,
1856 boul. des Laurentides
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Honorable J. Hormidas) — A Ile Perrot, le 7 mars 1972, à l'âge de 76 ans; est décédé l'Honorable J. Hormidas Delisle, ex-ministre à l'Assemblée législative, ex-membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal et ex-président de la Commission des Accidents de Travail du Québec ; époux de Rose-Anna Royal, demeurant 58 boul. du Domaine, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORIMIER (Anna) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 87 ans, est décédée Anna Derome, épouse de Me Jules Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Charles H.) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Charles H. Dionne, époux de Alice Letourneau ; il laisse ses filles, Luce (Mme André Bourassa), Colette (Mme John Barker), Rita (Mme Jean Marsolais), et Julie. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Elzéar) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé M. Elzéar Dubois, époux en 1ères noces de feu Simonne Perreault et en 2èmes noces de Thérèse Letourneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (J.-Antonio) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J.-Antonio Dubois, époux de Dorothee Arcand; il laisse ses enfants: Raymond, Jean, Normand, Robert, Edmond; sa soeur, Mme Rita Dubois et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME (Eddy) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eddy Ducharme, époux de Jeannette Dubois. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7284, rue St-Denis
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cecile où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Elzéar) — A Laprairie, le 7 mars 1972, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Elzear Dufort, époux de feu Viola Maillé, demeurant 269 Saint-Jacques, Laprairie. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin Saint-Jean, Laprairie
à 10 h, pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Elzéar) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé M. Elzéar Dubois, époux en 1ères noces de feu Simonne Perreault et en 2èmes noces de Thérèse Letourneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7h.

DUPUIS (Léo-Antonio) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léo-Antonio Dupuis, époux de Mme Jeanne Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Eugène) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Eugène Durocher, époux de Mme Jeanne Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
6821 rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Hector) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 79 ans 10 mois, est décédé M. Hector Durand, époux de Clara Farrell, cofondateur de l'Oeuvre des Sts-Apôtres et chevalier du St-Sépulcre. Il laisse dans le deuil ses soeurs Alice (Mme J. A. Duguay), Hélène (Mme F. Laroche), Marie-Laure (Mme O. Brouillette), Ninette (Mme R. Sylvestre) et Véronique (Mme J. P. Bergeron); ses frères Dr Martial Durand, Dr Charles-Auguste Durand, ses belles-soeurs Mme Martial Durand et Mme Charles-Auguste Durand et Mme Léopold Durand, de Montréal, ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au
collège St-Jean-Vianney,
14,800 est, boul. Gouin
où le service aura lieu vendredi le 10 courant à 2 h p.m. Inhumation au cimetière du séminaire des Sts-Apôtres, Côte Ste-Catherine de Laprairie. Prière de ne pas envoyer de fleurs, don à la fondation du père Eusèbe Ménard, 11409, boul. l'Archevêque, Montréal-Nord sera apprécié.

GALLAGHER (Florence) — A l'Hôpital St. Mary's, le 7 mars 1972, est décédée Florence Duclos, épouse de Al Gallagher, soeur de Léna (Mme William Brennan), Elsie (Mme Eernest Brennan), Bellette (Mme W. Scott) décédée, Bob et Eddie. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Annonciation of Our Lady, Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Marie-Rose) — A Greenfield Park, le 6 mars 1972, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Rose Lemieux, épouse de J. A. Gauthier, demeurant Châteauguay-Centre. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Philippe, Solange (Mme Frank Moreau), Conrad-André et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes ou le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Georges, Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Jean-René) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean-René Gagnon, employé de la compagnie Miron Ltée, époux de Louise Devost. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 10 h. et de la au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Mlle Berthe) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 80 ans est décédée Mlle Berthe Gravel, fille de feu Thomas Gravel et de feu Joséphine Cousineau; demeurant 3464 Lafontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee
3472 rue Ste-Catherine est,
à 10h.45. pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Stanislas) — A St-Hubert, le 7 mars 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Stanislas Gravel, époux de Alphonsine Desmarais, demeurant Domville, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers,
5125, rue Armand
pour se rendre à l'église St-Thomas de Villeneuve où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Eva A.) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Pierre Hardy, née Eva A. Beaudry. Elle laisse dans le deuil ses filles Mme veuve Elie Rodier (Françoise), Rachel, Yolande, Pierrette, sa petite-fille Eliane, épouse de Pascal Lo Bianco. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury
à 9h5. pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRIE (Joseph) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph Henrie, retraité d'Imperial Tobacco, epoux de Charlotte Larivière. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURNAULT (Marie-Alice) — A Verdun, le 6 mars 1972, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Jules Journault, née Marie-Alice Ménard, demeurant au Manoir de Verdun, 5500 boul. Lasalle. Mère de Marie-Paule (Mme Léo Tardy), Hervé (décédé), époux de Marcelle Leblanc, Mathilde (Mme Roger Leblanc), Bernard, époux de Berthe Pételle, Henriette (Mme Laurier Duranceau), Yolande (Mme Octave Guèvremont), Jean-Marie, époux de Gisèle Robillard, Thérèse (Mme Roger Renaud), Daniel, époux de Francoise Plante, Françoise (Mme Pierre Blanchard), Lucille (Mme Rénald Juneau), ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee,
5551, rue Wellington
à 11 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 11 h. 30 et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Clérinda) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Léopold Lajeunesse, née Clérinda Dansereau ; elle laisse une fille, Mme Roméo Caviola (Noëlla), un fils, M. Louis-Jacques Lajeunesse, époux de Claire Archambault, un petit-fils Normand Caviola, son frère Jean-Baptiste Dansereau, ses soeurs, Mme Wilfrid Duhamel (Rosa), Mme Richard Handfield (Alice). Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Louis de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Alcide) — A Rivière Beaudette le 7 mars 1972, à l'âge de 59 ans est décédé M. Alcide Lalonde, époux de Lucienne Legault. Les fnérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale de Riviere Beaudette, où le service sera célébré à 3h., p.m. et de là au cimetière du même endroit.

LALUMIERE (Edouard-J.) — A sa résidence à LaSalle, le 7 mars 1972, est décédé, après une courte maladie, M. Edouard-J. Lalumière, epoux bien-aimé de Juliette Monette, père de Claude (Micheline), Mme Norman Charron (Lise), Mme Yvon Provencher, André, Guy et Réal. Une célébration eucharistique aura lieu vendredi le 10 courant. Départ de la maison funéraire
J. P. Feron & Sons,
2252, rue St-Antoine,
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera celébre à 11 h. a.m. et de là au cimetiere de Cote-des-Neiges.

LAPIERRE (J. Rémi) — Subitement à Miami, le 7 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J. Rémi Lapierre, ex-employé de la ville de Montréal. Epoux en premières noces de feu Germaine Legault et en deuxièmes noces d'Irène Beaudoin. Il laisse ses filles Gisèle (Mme Victor Valiquette) et Henriette (Mme Gilles Dontigny), ainsi que 3 petits-enfants. Exposé jeudi au salon
J. R. Deslauriers Ltee
790 Sainte-Croix
Avis des funérailles plus tard.

TURCOTTE (Laurent) — A Montreal, le 8 mars 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Laurent Turcotte, époux de feu Emilienne Pigeon, demeurant Manoir Verdun, boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré et de là au cimetière de Drummondville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Eugène) — A Outremont, le 6 mars 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène (Gene) Larose, musicien, époux de Madeleine Larrivée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa mère, Mme Eugène Larose, ainsi que ses frères et soeurs et beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGUEUR (Réal) — A Montreal, le 6 mars 1972, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Réal Lavigueur, célibataire, capitaine de Police aux Ports Nationaux, demeurant 1488 Lafontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Blanche) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lefebvre, fille de feu Joseph Lefebvre et de Elodie Constant. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert,
à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Simone) — A Pointe Saint-Charles, le 6 mars 1972, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Joseph Martin, née Simone Guilbault, demeurant au no 2661 rue Grand-Tronc. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Ltee,
1270, rue Laprairie
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAILLE (Daniel) — Accidentellement à Chateauguay, le 5 mars 1972, à l'âge de 20 ans, est décédé Daniel Paille, fils de Robert Paille, et de Jeannine De Repentigny, demeurant 125 St-Georges. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.R. Reid et Fils Inc.
35 boul. Normand, Chateauguay
à 2h.45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera celebré à 3h., et de là au cimetiere de Chateauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Charles) — A Ste-Agathe, le 6 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles Piché, époux de Laurence Allard; demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340 rue St-Denis,
pour se rendre à l'église de St-Roch de l'Achigan, où le service sera celébré à 11h., et de là au cimetiere de St-Roch, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Anatole) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 89 ans, est décédé Anatole Poirier, pensionnaire de la Maison Morgan, époux de Victoria Papineau, père de Lucien, Paul, Rolland, Germaine, Pauline, Lucienne. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
a 9h.30, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré a 10h., et de là au cimetiere de Sault-au-Recollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Romain) — A Pointe Saint-Charles, le 7 mars 1972, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Romain Provost, époux de Colombe Lauzon, demeurant au no 2179 rue Manufacture. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Ltée
1270, rue Laprairie
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Saint-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD (Roger) — A Pointe-St-Charles, le 8 mars 1972, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Ricard, époux de Fernande Lavoie; demeurant 1369 rue Ropery. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
pour se rendre à l'eglise St-Charles, où le service sera celébré et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Armand) — A Montreal, le 7 mars 1972 à l'âge de 75 ans est décédé M. Armand Robitaille, époux de Lucienne Saint-Jean, demeurant rue Montcalm. Père de Roger, Jean-Paul, Aline (Mme Jean-Marie Vézina), Lucille (Mme Jean Longpré). Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier et Ducles
3503, rue Papineau
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera celebre à 11 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHELEAU (Yvette) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Adrien Rocheleau, née Yvette Laplante. Elle laisse dans le deuil sa fille Jacqueline (Mme Gaston Archambault), 3 petits-enfants, ainsi que 2 freres et 6 soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 est, rue Henri-Bourassa
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Colette où le service sera celebre à 10 h. et de là au cimetiere, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Albina) — A Montréal, le 6 mars 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve David St-Onge, née Albina Duhamel; elle laisse ses enfants: Mme Henri Goyer (Emilia), Mme Gaston Desjardins (Sonia), Mme Gérard Beaulieu (Flora), Mme André Poissant (Maria), Mme Lucien Genest (Lévina), Arkida son épouse Simone Desrochers, Mme Georges Beauchamp (Thérèse), M. et Mme Gilbert St-Onge (Yolande Dubuc), M. et Mme René Allard (Dorice), M. et Mme André Dion (Huguette). Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inviattion.

THEORET (Rosario) — A Montreal, le 7 mars 1972, à l'âge de 58 ans, est M. Rosario Théoret, époux de feu Cécile Boyer, père de Francine, Claudette et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funeraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
pour se rendre à l'église Ste-Clothilde de Châteauguay où le service sera celébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inviattion.

TROTTIER (Germaine) — A Montréal, le 7 mars 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Rosaire Trottier, née Germaine Sauvageau, mere de Jean Trottier, conseiller municipal et directeur de l'école Louis-Pasteur, et Jeannine (Mme Luc Parent) ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbeault Inc.
5359 boul. St-Michel
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE (Anita) — A St-Roch Ouest de l'Achigan, le 6 mars 1972, à l'âge de 65 ans et 2 mois, est décédée Mme Joseph Roch Villemaire, née Anita Lafortune, demeurant à St-Roch ouest de l'Achigan. Outre son époux, M. Joseph Roch Villemaire, elle laisse dans le deuil, Yvon Villemaire, époux de Lise Mirault, Jean-Pierre, Gérald, Michel, M. et Mme Georges Coiteux (Micheline), M. et Mme Denis Thouin (Yolande), M. et Mme Luc Locas (Ginette). Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Denis Beauchamp,
rue Principale,
St-Roch de l'Achigan
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Roch où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetiere du meme endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINET (Ozéline) — A Montréal, le 6 mars 1972 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Vinet, née Ozéline Caza, épouse en 2es noces de feu Uldège Julien, autrefois de la rue Aylwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera celébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIEL (Marie-Jeanne) — Mlle Mabel W. Daniel remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies lors du décès de Mme Hertel Daniel, née Marie-Jeanne Charlebois, survenu le 6 janvier 1972, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

MILLEJOURS (Rolland) — Mme Denise Ouimet Millejours et ses 3 petits-enfants Suzanne, Micheline et Louise remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Rolland Millejours, survenu le 28 janvier 1972, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, telégrammes, visite ou assitance aux funérailles.

Décès d'un ancien consul de Belgique

L'ancien consul général de Belgique à Montréal, M. Maurice Heyne, est décédé subitement, le dimanche 5 mars, à Vancouver, au retour d'un voyage autour du monde. Il était âgé de 61 ans.

Arrivé à Montréal en 1930, comme vice-consul de Belgique, il fut nommé, en janvier 1937, au poste de premier secrétaire de la légation de Belgique, à Montréal et conseiller de l'ambassade de ce pays, également dans la métropole, avec titre de consul général.

A la fin des hostilités, en 1945, M. Heyne était nommé chef de la mission économique, à Ottawa, pour le ravitaillement de la Belgique. Lorsque cette mission eut rempli son rôle, il fut appelé à remplir les fonctions de conseiller commercial à l'ambassade belge à Washington. Il a occupé ce haut poste diplomatique jusqu'à sa retraite.

M. Heyne laisse dans le deuil sa fille, Myrian, et sa petite-fille Charmaine. Ses funérailles auront lieu le samedi 11 mars, à Warren, Connecticut, où le défunt résidait depuis plusieurs années.

NECROLOGIE

M. CHARLES-H. DIONNE

A Montreal, le 6 mars 1972, à l'âge de 65 ans, est decede M. Charles-H. Dionne. M. Dionne fut bien connu dans le domaine de l'industrie laitiere, pour y avoir activement travaille.

Outre son epouse née Alice Létourneau, il laisse dans le deuil ses filles Luce (Mme André Bourassa), Colette (Mme John Barker), Rita (Mme Jean Marsolais) et Julie, ses deux petites-filles, ses frères: Vianney, Jean-Guy et Georges, ses soeurs Hélène, Thérèse, Jeanne-d'Arc, Marguerite, Noëlla et Marie-Reine.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 mars, à 14 heures, en l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, inhumation au cimetiere de la Côte-des-Neiges. La dépouille mortelle est exposée au 790 boulevard Ste-Croix, Ville St-Laurent.

Les fleurs
adoucissent la douleur

FTD TÉL 279-7337
FLEURISTE *Valois*
416 ouest, rue Jean-Talon, Mtl.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Notre-Dame-des-Ecoles pour faveur obtenue. M.B. Notre-Dame-des-Ecoles, mère et éducatrice de Jésus et de tous les chrétiens, daigne éclairer et fortifier les étudiants, les professeurs et tous ceux qui participent au développement de l'éducation. Protège-nous, sauve-nous. Amen.

Session: le PQ passe à l'attaque et Samson dame le pion à Bois

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une seconde tentative du Parti québécois en vue de l'ouverture d'une session en vue de couper l'herbe sous le pied du premier ministre Robert Bourassa!

Un "show" de l'ex-chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, qui a réussi à voler la vedette à son successeur, M. Armand Bois!

Une vive discussion entrecoupée d'injures du genre "felquistes", d'allusions à la mort de Pierre Laporte et de critiques à l'endroit des journalistes!

Ce sont là les événements qui ont marqué, hier, l'ouverture de la session parlementaire.

"C'est pareil comme avant, a commenté d'un air découragé un député libéral. Les règlements changent mais les hommes demeurent les mêmes."

Intervention de Camille Laurin

Commencée avec un discours d'une trentaine de lignes du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe (qui se déplace avec une canne), et suivie d'un discours de M. Bourassa long de 40 pages, la session a vite retrouvé ses airs d'antan à cause d'une intervention du chef de l'aile parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin.

On sait que la tradition et l'usage veulent que le chef de l'Opposition officielle propose, à la suite du discours du premier ministre le jour de l'ouverture de la session, l'ajournement des travaux de la Chambre.

Or, l'an dernier, dans un geste visant visiblement à voler la vedette à M. Bourassa et aux autres partis de l'Opposition, le Parti québécois avait tenté de contester cette tradition et c'est ce qui s'est répété, hier, peu après que M. Gabriel Loubier eut proposé l'ajournement des travaux de la Chambre.

M. Laurin se lève, déclare qu'il n'appuie pas la motion de M. Loubier et enchaine en disant que M. Bourassa vient de brosser un tableau tragique de la situation qui prévaut au Québec.

"J'invoque le règlelent!", l

Nouvelle carte proposée: 110 comtés

par François TREPANIER
et Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le nombre de districts électoraux pour l'ensemble du Québec devrait passer de 108 à 110; pour l'île de Montréal, de 25 à 31, et pour l'île Jésus, de 2 à 3.

Tous les districts électoraux, sauf un, seraient alors conformes aux normes prescrites par la loi, soit 32,000 électeurs par circonscription.

Tels sont les principaux faits mentionnés dans le rapport tant attendu de la commission permanente de la réforme des districts électoraux présidée par Me François Drouin, président général des élections du Québec.

Une statistique sommaire permet de comparer la répartition des districts actuels et des districts projetés par rapport au nombre des électeurs.

Ainsi, 35 districts actuels comptent moins de 24,000 électeurs; la nouvelle carte électorale prévoit un seul district avec moins de 32,000 électeurs.

Dix-sept districts actuels comptent entre 24,000 et 32,000 électeurs. Selon le projet, 58 districts engloberont 32,000 électeurs environ.

26 districts comptent actuellement de 32,000 à 40,000 électeurs; si le projet soumis est accepté, il y aura 51 comtés avec ce même nombre d'électeurs.

Enfin, l'effet principal de la réforme permettra de réduire le nombre d'électeurs dans 30 circonscriptions électorales. Il n'y aura plus un seul district qui comptera au-delà de 40.000 électeurs, contrairement à la situation actuelle dans 30 comtés, dont la majorité de ceux de la région de Montréal.

Objectif :
32,000 électeurs

C'est au mois de juillet dernier que l'Assemblée nationale avait décidé à l'unanimité d'instituer la commission permanente de la réforme des districts électoraux.

Le projet de loi instituant cette commission édictait que la carte électorale devrait comprendre des districts électoraux de 32,000 électeurs.

Cependant, la commission était autorisée à s'écarter de cette règle, soit pour des raisons d'ordre démographique et géographique ou en raison de la densité de la population. Le bill permettait des écarts qui ne devaient pas excéder 25 p. cent.

Actuellement, la carte électorale du Québec est assujettie à des variations considérables. Alors qu'un comté comme celui des Iles-de-la-Madelaine regroupe à peine quelques milliers d'électeurs, la plupart des circonscriptions de l'île de Montréal comptent au-delà de 50,000 électeurs.

C'est le premier ministre Robert Bourassa qui, le soir de sa victoire du 29 avril 1970, avait promis de procéder à une réforme de la carte électorale.

M. Bourassa avait fait cette promesse en commentant à la fois la défaite du chef du Parti québécois dans Laurier, M. René Lévesque, et les résultats généraux de l'élection.

A cette occasion, on se souvient qu'avec 23.8 p. cent des suffrages populaires, le Parti québécois n'avait réussi qu'à faire élire 7 députés tandis qu'avec 11 p. cent des voix le Ralliement créditiste en faisait élire 12 et l'Union nationale 17, avec 19 p. cent des voix seulement.

Rapport non exécutoire

La commission, dont le rapport a été rendu public cet après-midi, devra déterminer, dans l'année qui suivra les prochaines élections générales, si

Voir CARTE ELECTORALE, page A 6

télépholo PA

$1,333,375 avec une mise de $3.50

M. Cyril Grimes, comptable de 63 ans, et sa femme Christine exhibent le chèque d'un montant de 512,683 livres sterling ($1,333,375) qu'ils viennent de gagner à un concours de pronostics sur les parties de soccer. M. Grimes avait misé 90 pence (environ $3.50). Il a été le seul concurrent à pronostiquer les sept matches nuls enregistrés samedi dernier en Grande-Bretagne. Premières décisions de M. Grimes : il va prendre immédiatement sa retraite et s'acheter une maison à la campagne.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mercredi 8 mars 1972, 88e année, no 24, 104 pages, 7 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

Mise en garde aux syndicats

M. Robert Bourassa a déclaré, hier, que son gouvernement ne permettrait pas de grève générale des employés des secteurs public et para-public sans que soient assurés les "services essentiels".

M. Bourassa répondait aux questions des journalistes à la suite d'une sorte de réponse finale qu'il a formulée lors de son discours inaugural aux demandes syndicales visant à une augmentation de la masse salariale que leur destine l'Etat pour la prochaine convention collective.

"Vivons selon nos moyens" – Bourassa

NON au Front commun

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le discours inaugural du premier ministre Robert Bourassa a permis une fois de plus au gouvernement, hier, de s'exprimer sans équivoque sur les demandes du Front commun intersyndical de la Fonction publique et, globalement, de répondre "non" à la possibilité d'une augmentation de la masse salariale telle que proposée jusqu'ici aux employés des secteurs public et para-public.

Au milieu de son discours, le premier ministre a lancé carrément: "Le Québec doit vivre selon ses moyens et le temps est venu, pour tous, de s'en rendre compte".

On sait que c'est demain que, provincialement, syndicat par syndicat, quelque 210.000 employés des secteurs public et para-public doivent se prononcer sur les dernières offres que le gouvernement leur a faites. Il est probable que les syndiqués rejetteront les offres de l'Etat et donneront à leurs exécutifs respectifs et au Front commun le mandat de grève que ceux-ci ont demandé, mandat dont le caractère "solidaire" doit permettre, selon les centrales CEQ-CSN-FTQ, "d'arracher le morceau à l'Etat" dans les présentes négociations.

Mais M. Bourassa a déclaré hier: "L'Etat doit s'imposer des limites qu'il ne saurait franchir si ce n'est aux dépens de l'ensemble de la collectivité québécoise et particulièrement au détriment de ces secteurs défavorisés de notre société qui connaissent les problèmes du chômage et qui ont besoin de l'assistance et du soutien de l'Etat".

"Une multitude de clientèles, a dit le premier ministre, comptent sur les ressources de l'Etat. L'équilibre social dépend de l'harmonisation des besoins de ces clientèles. Le processus politique consiste, dans ces circonstances, à procéder à des arbitrages.

Voir FRONT COMMUN, page A 6

● *Michel Chartrand :*
En marche vers un nouveau pouvoir.
— page A 3

● Texte intégral du discours inaugural et autres nouvelles sur l'ouverture de la session
— cahier E

AUJOURD'HUI

● *Davis donne son appui à Stanfield*
— page A 2

● *Victoire mitigée de Muskie au New Hampshire*
— page F 1

● *M. Roger Rousseau, commissaire des Jeux 1976*
— page A 8

● *$433.5 millions de plus pour le budget fédéral*
— page E 9

Sommaire

Annonces classées : F 2 à F 15
Arts et spectacles : C 11 à C 13
Bandes dessinées : G 6
Cinéma : C 12
Décès, naissances, etc. : F 16
Economie : E 8 à E 12
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ! : F 5
Horoscope : E 6
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 2 / E 1 à E 3 / E 5
Loisirs et récréation : D 8
"Mot-mystère" : F 7
Mots croisés : F 9
Radio et télévision : C 13
Religion : D 6
Sports : C 1 à C 10
Tribunaux : A 10
Vivre aujourd'hui : D 1 à D 5
Votre médecin : E 7

$6 millions de dégâts au CN

Une cinquantaine de wagons d'un convoi de marchandises des Chemins de fers nationaux ont déraillé, hier à Eatonville, dans la région de Rivière-du-Loup, causant des dégâts de $6 millions environ. Les wagons ont pris feu après s'être écrasés dans la rivière du Loup et les flammes ont fait rage durant plusieurs heures. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que cette voie, qui conduit au Nouveau-Brunswick sera paralysée pendant une période qui pourrait atteindre un mois. D'énormes grues ont été dépêchées sur place, mais les travaux de déblayage et de réparations exigeront plusieurs semaines. Ce déraillement est le troisième en importance à survenir depuis une semaine au Québec; jeudi dernier un cheminot a perdu la vie près de Joly, et dimanche dernier, 17 wagons d'un convoi qui en comptait 97, ont déraillé à une trentaine de milles au nord de Trois-Rivières.

Hausse possible des taxes à Montréal

Si le gouvernement du Québec n'apporte pas de modifications à la loi 48 sur l'évaluation foncière des municipalités, sanctionnée le 23 décembre dernier par l'Assemblée nationale, les Montréalais pourraient connaître prochainement une hausse de taxe.

C'est en substance ce qu'a laissé entendre ce matin à un journaliste de LA PRESSE, M. Gérard Niding, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Dans un mémoire présenté au gouvernement cette semaine, la Ville fait valoir que dû au fait que certains ouvrages d'utilité publique seront exempts de taxes en vertu de cette nouvelle loi, Montréal perdra jusqu'à six millions de dollars de revenu annuellement.

Interrogé sur la possibilité d'une hausse de taxe pour les Montréalais, M. Niding a déclaré : "Quand il y a quelqu'un qui est exempt, il faut que quelqu'un d'autre paie."

Il n'a cependant pas voulu préciser quelle forme pourrait prendre cette hausse de taxe ni à quel chapitre du rôle municipal elle pourrait être départie.

Commentant la nouvelle loi, le président du comité exécutif s'est dit d'avis qu'elle a été votée "trop rapidement à mon sens".

Cette loi, dit-il, s'est inspirée des lois ontariennes et elle est déjà périmée puisque l'Ontario s'apprête à rapporter ces mêmes mesures législatives.

Pour éviter que la nouvelle évaluation foncière ne provoque trop de pertes de revenu pour les villes, le mémoire présenté cette semaine demande au gouvernement de définir plus clairement certains articles de la loi.

En vertu de cette nouvelle formule d'évaluation foncière, certains

Voir HAUSSE, page A 6

De leur plein gré

Les Geoffroy rentrent demain

par Michel AUGER
envoyé spécial de LA PRESSE

BARCELONE — L'ex-notaire Yves Geoffroy et sa femme, née Carmen Parent, ont consenti à rentrer au Canada de leur plein gré, sans contester ou attendre les longues procédures d'extradition.

Le couple, qui a donné son consentement par écrit, hier, à l'adjoint au procureur en chef de la couronne à Montréal, Me Gérard Girouard, doit quitter Madrid demain soir à bord d'un avion de ligne régulière, et arriver à Montréal vendredi, dans la matinée.

La nouvelle du retour des deux fugitifs a par ailleurs été confirmée à Ottawa, ce matin, par le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer.

Les Geoffroy seront évidemment escortés des trois policiers canadiens qui sont à Barcelone depuis lundi. Me Gérard Girouard et les journalistes prendront probablement le même vol.

Entre-temps, l'ex-notaire et sa jeune femme font chambre à part dans des cellules situées au sous-sol du quartier général de la brigade criminelle de Barcelone, au 43 de la Via Layetana.

Bien gardés

Les deux prisonniers sont constamment gardés à vue, les policiers craignant qu'ils n'attentent à leur vie. En

Voir LES GEOFFROY, page A 6

météo

Généralement ensoleillé et venteux
Demain : plus froid
Max. 25° Min. 15° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: .08 partie par million.
Niveau tolérable : .10.

la presse

MONTREAL, MERCREDI 8 MARS — 88e ANNEE — No 24 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Michel Chartrand:

"En marche, vers un nouveau pouvoir"

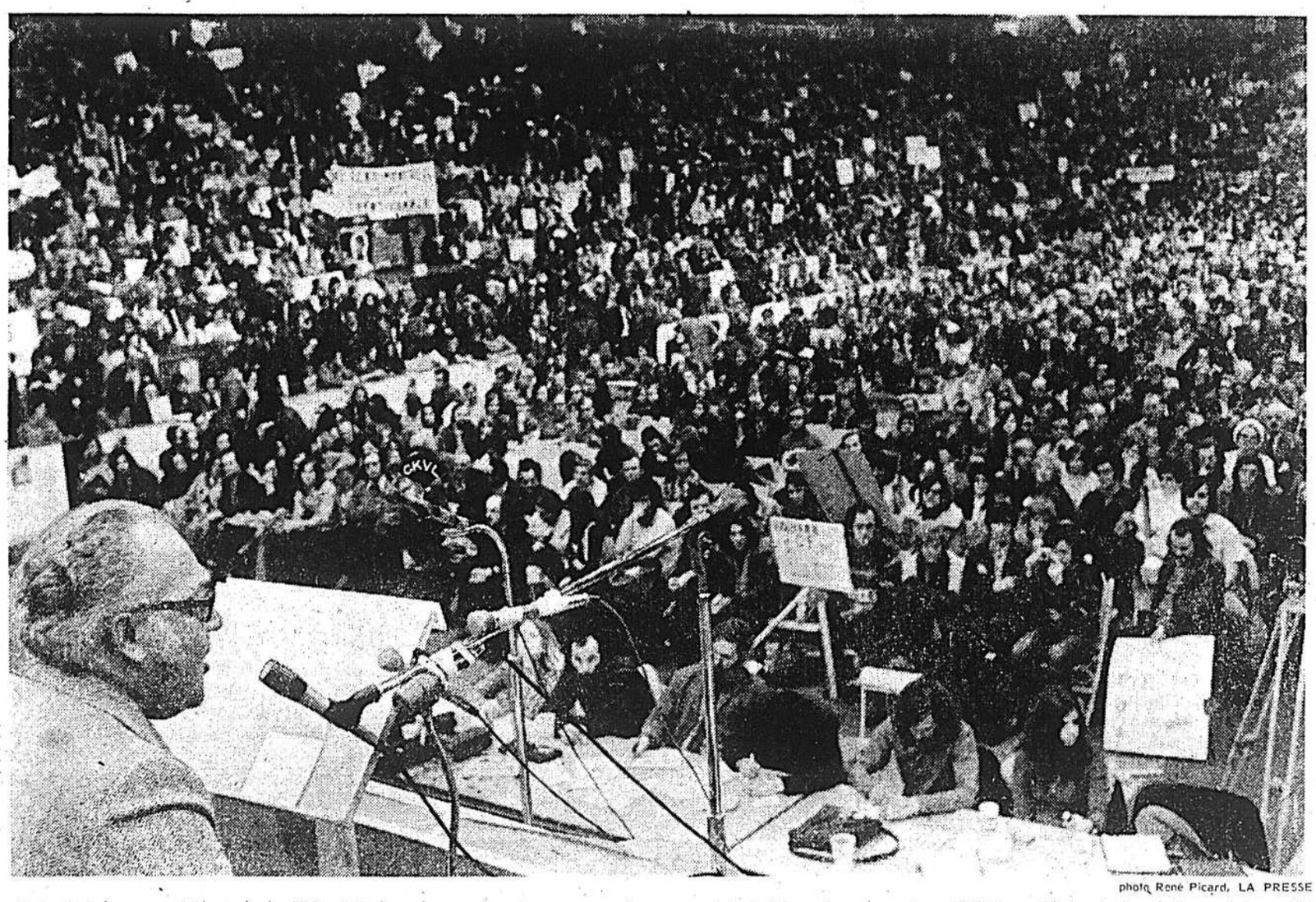

photo René Picard, LA PRESSE

M. Louis Laberge, président de la FTQ, était l'un des nombreux orateurs qui se sont adressés hier soir aux quelque 12,000 syndiqués réunis au Forum à la veille du vote des 210,000 fonctionnaires du front commun de la Fonction publique.

par Pierre VENNAT

— "Ce soir, nous écrivons une page d'histoire en démontrant au gouvernement que quand les travailleurs décident de s'unir, il n'y a pas un parti qui peut les détruire".

(Roger Deloge, trésorier des fonctionnaires provinciaux)

— "Il nous faut cesser d'avoir peur. Il nous faut cesser d'être des morts vivants. Il faut prendre nos affaires en mains. On est capable".

(Michèle Sicotte, vice-présidente de la CEQ)

— "Ce soir, c'est la Grande fête de l'amitié, la Grande fête de la solidarité ouvrière. Jamais nous n'avons été aussi conscients de la nécessité de lutter contre la dictature économique".

(Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal)

Environ 12,000 employés du secteur public et para-public ont envahi le Forum, hier soir.

Théoriquement, pour entendre leurs dirigeants syndicaux leur faire un rapport de l'état des négociations avec le gouvernement-employeur à la veille du vote de jeudi, au cours duquel 210,000 employés de l'Etat, affiliés à trois centrales, diront si oui ou non ils sont d'accord avec les offres du gouvernement et décideront s'ils sont prêts à aller jusqu'à la grève pour s'opposer au gouvernement.

En pratique, pour affirmer et clamer que le Québec se dirige "vers un nouveau pouvoir", slogan repris à plusieurs reprises par divers orateurs.

Les négociations: ça va mal

Les exposés sur l'état des négociations furent tous pessimistes et répétaient, somme toute, ceux de la veille à Québec.

Selon M. Fernand Daoust, le secrétaire-général de la FTQ, "aucun problème sérieux n'a fait l'objet d'échange".

Et c'est pour rejeter cette "philosophie de non-négociation" que les travailleurs se sont réunis au Forum.

Pour le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, "il est temps que l'Etat admette que ses employés ne sont pas des outils que l'on stocke sur les tablettes, selon les besoin du moment, que ses employés ne sont pas du bétail dont le prix et l'intérêt varient selon que les arrivages sur le marché sont plus ou moins nombreux".

Une foule plus ordonnée

Hier, les observateurs s'accordaient à évaluer à 12,000 la foule rassemblée.

Une foule plus nombreuse, donc, que lors de "l'Opération déroute" de la FTQ, la semaine dernière. Mais une foule aussi plus ordonnée, écoutant davantage les orateurs, même si tout autant enthousiaste.

Une foule différente aussi. En grande majorité formée de cols blancs, fonctionnaires et enseignants ainsi que travailleurs d'hôpitaux.

Dont plusieurs étaient descendus d'aussi loin que Baie-Comeau, Québec et Hull.

La "matraque"

Pour Fernand Daoust, le secrétaire-général de la FTQ, le gouvernement souhaite le pourissement de la situation dans la fonction publique, "afin de matraquer les travailleurs syndiqués".

Pour Louis Laberge, le président de la même centrale, les syndiqués ne cherchent pas un affrontement mais une convention collective négociée, non imposée. On dit au gouvernement: réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard."

"On va nous accuser de nous fouter des enfants et des malades, a conclu M. Laberge. Pourtant, tout ce que nous voulons, c'est notre juste part".

Pour son collègue de la CSN, Marcel Pepin, "y aura rien pour traverser le Front commun, y compris l'Assemblée nationale" et "ceux qui nous critiquent à l'heure actuelle, ceux qui nous combattent, ceux qui ne veulent pas que nous obtenions ce minimum à peu près décent, sont tous des gens qui gagnent plus de $100 par semaine".

Pour M. Pepin, la politique salariale qu'essaie de mettre au monde le mouvement syndical, "c'est une politique sociale: que ceux qui en ont moins en obtiennent plus".

Le grand obstacle, selon M. Pepin: les employeurs privés vont avoir peur d'être obligés d'en donner autant.

Et le président de la CSN de conclure: "que le gouvernement mette au rancart la rue Saint-Jacques".

Chartrand en verve

C'est finalement Michel Chartrand qui a "volé la vedette" et qui fut le plus ovationné avec le discours de clôture.

"Vous êtes en marche vers un nouveau pouvoir, vers de nouveaux pouvoirs. Les fonctionnaires se sont levés et restent debout", lança-t-il au micro, pendant que la foule, pendant de longues minutes, scandait: "debout-debout".

Pour Chartrand, "nos employeurs, c'est le peuple, non pas les ministres et les valets de la caisse électorale".

Et pour lui, enfin, les prochaines conventions collectives des fonctionnaires seront des conventions de cogestion et de participation, "un service à la nation québécoise".

L'augmentation du prix des aliments a fait monter l'indice des prix en février

OTTAWA (PC) — L'indice du coût de la vie a de nouveau grimpé au cours du mois dernier, passant de 136.7, en janvier, à un nouveau sommet de 137.3. Selon Statistiques Canada, cette nouvelle poussée inflationniste est attribuable surtout à une hausse du prix des aliments, ainsi qu'à une augmentation de diverses catégories de biens de consommation.

L'an dernier, l'indice en février était de 130.9 établi sur la base de 100 en 1961. L'augmentation, au cours des douze mois écoulés jusqu'à février de cette année, a été de 6.4 points à l'indice, ou 4.9 p. cent. Cela équivaut à presque deux fois et demie autant que la hausse annuelle de 2 p. cent que les économistes jugent comme un maximum si l'on veut avoir une stabilité relative des prix.

Le bond de janvier à février de cette année, cependant, a été à peu près égal à l'augmentation constatée durant le mois de février au cours des dernières années.

Surtout les aliments

Durant le mois dernier, les prix des produits alimentaires a continué de grimper. C'est d'ailleurs ce qui a fait monter l'indice des prix de plus d'un demi point. L'indice des prix des denrées alimentaires est passé de 13.64 à 137.6. Cela revient à dire qu'il en a coûté $13.71 le mois dernier pour acheter ce que $13.64 achetaient en janvier. La même quantité d'aliments ne coûtait que $12.75 en février l'an dernier et $10 en 1961. Le bureau des statistiques révèle qu'en comparaison avec l'an dernier, le prix des volailles était en hausse de 15 p. cent, le mois dernier. Le coût du porc et du boeuf augmentait respectivement de 13 et de 10 p. cent. De leur côté, les fruits et légumes accusent une hausse de 16.7 p. cent.

Si l'on compare les prix payés l'an dernier avec ceux de cette année, pour la même période, les deux autres éléments qui exercent une influence prépondérante vers la hausse, sont le logement et le vêtement, avec des augmentations respectives de 4.8 et de 3.1 p. cent.

Les prix plus élevés dans le domaine du vêtement sont pour habits, paletots, etc. pour les hommes, alors que les vêtements pour femmes et enfants ainsi que les chaussures et les tissus ont baissé.

Le coût du transport n'a pas varié, les hausses de tarif d'autobus et de train, dans certaines régions du pays, étant compensées par une baisse des primes d'assurance-automobile ailleurs.

D'autre part, on constate une augmentation du prix des revues et journaux dans certaines villes du pays.

Tableau comparatif de l'indice des prix

	1972		1971
	février	janvier	février
Tous les prix	137.3	136.6	130.9
Aliments	137.6	136.4	127.5
Logement	140.9	140.5	134.5
Vêtement	129.8	130.2	125.9
Transport	132.3	132.3	128.3
Santé (soins personnels)	147.2	146.3	140.7
Récréation, lecture	138.1	136.5	134.8
Tabac, alcool	129.6	129.7	127.6

La septième réunion des évêques des Amériques à Châteauguay, en mai

OTTAWA (PC) — La septième réunion annuelle des évêques des Amériques du Nord et du Sud aura lieu à Châteauguay, ville située à une trentaine de milles de Montréal, du 15 au 17 mai 1972.

C'est la première fois que les évêques canadiens seront les hôtes de leurs collègues, indique un communiqué distribué à Ottawa.

Les deux principaux points à l'ordre du jour seront: "L'Eglise et la politique" et "L'Eglise et les jeunes".

Le premier but de ces rencontres est de promouvoir le dialogue entre les participants et de fournir des occasions d'échanges de vues sur des points d'intérêt commun, sans exclure la possibilité d'action ou d'engagements concrets immédiats.

Une trentaine d'évêques, représentant la Conférence catholique canadienne, la Conférence épiscopale des Etats-Unis et le CELAM, organisme de coordination pour toutes les conférences épiscopales d'Amérique du Sud, participeront à la conférence.

NN SS. William Power, évêque d'Antigonish en Nouvelle-Ecosse, et Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, représenteront le Canada.

Le document de travail sur l'Eglise et la politique sera préparé par le CELAM, tandis que celui sur l'Eglise et la jeunesse le sera par les Etats-Unis et le Canada.

Deux ouvriers québécois sont victimes d'un accident en Ontario

TEMAGAMI, Ont. (PC) — Les corps des deux hommes qui ont été trouvés sans vie cette semaine dans un camp isolé près de Témagami en Ontario, ont été identifiés comme étant ceux de M. Marcel Bruno, âgé de 18 ans, de Remigny, au Québec, et Patrick Labrecque, âgé de 47 ans, de Ste-Rose-Poularis, également du Québec.

Les deux hommes ont trouvé la mort au moment où un talus s'est effondré sur eux alors qu'ils travaillaient dans une carrière de sable.

La carrière est la propriété de "William Milne and Sons Ltd.", une compagnie de bois de Témagami.

SANDWICHES ASSORTIS

48 sandwiches Cocktail tels qu'illustrés
Pour vos réceptions, de bureau ou à la maison
$3.25
PEGROID'S
4075, ST-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Gare aux flaques d'eau

La montée aussi rapide que temporaire des températures, la nuit dernière, a provoqué un dégel "hors saison", inondant les rues et certains tunnels. Tel était le prix de ces quelques heures printanières. Demain, l'observatoire météorologique de Dorval prévoit une nouvelle baisse des températures avec un minimum de 5 et un maximum de 20.

Les Albertains tiennent à conserver le sigle "RCMP"

EDMONTON (PC) — Le gouvernement de l'Alberta a demandé au commissaire de la Gendarmerie canadienne de rétablir les sigles RCMP sur les édifices et les voitures de la force dans la province, a annoncé mardi le procureur général Merv Leitch.

Si cette requête téléphonique n'était pas acceptée, a dit M. Leitch à la législature, "nous aviserons de la suite à y donner".

M. Leitch déclare avoir examiné le contrat qui lie l'Alberta à la Gendarmerie pour les services de police dans la province.

Les Albertains sont préoccupés par la décision de substituer le mot "police" à "RCMP" sur les édifices et les voitures de la Gendarmerie canadienne.

Montréal construira un immeuble administratif de $1 million

par Florian BERNARD

Les membres du conseil municipal de Montréal ont accordé le contrat de construction d'un immeuble administratif qui deviendra le premier élément de la future cité administrative s'étendant dans le vaste quadrilatère Notre-Dame, Champs-de-Mars, Gosford et Bonsecours.

Le contrat accordé à la firme Raymond Matte & Fils Ltée totalise $1,275,000 et prévoit la construction d'un immeuble administratif qui sera situé à côté de l'ancienne gare Viger, en retrait du côté sud de Craig. Il comprendra trois étages, dont un à 50 p. 100 en sous-sol, avec une superficie de 47,925 pieds carrés de surface à bureaux.

L'immeuble aura des murs extérieurs en brique rustique, de façon à pouvoir s'harmoniser avec l'ancienne gare Viger. Le bloc principal de l'immeuble sera en béton.

Le projet comprend un passage souterrain le reliant à l'édifice Viger et prévoit en outre une structure architecturale permettant d'y ajouter des étages en hauteur.

Les premiers occupants du nouvel immeuble seront les employés du service des permis et inspection de la Ville.

Le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a profité de l'octroi de ce contrat pour confirmer l'intention de Montréal de loger éventuellement tous ses services à l'est de Gosford.

Il a ajouté qu'il faudra éventuellement acquérir les terrains du Canadien Pacifique en vue de réaliser ce projet à moyen terme.

M. Niding n'a fixé aucune date limite quant à la réalisation complète de ce projet.

CD

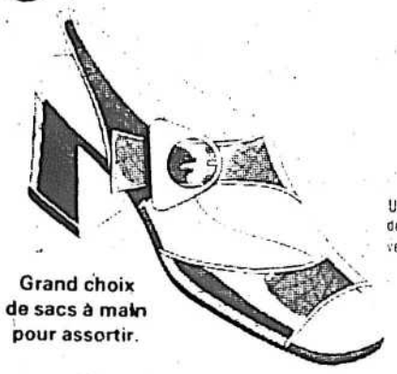

Grand choix de sacs à main pour assortir.

SANDALE de ville
par PIERRE CHANTAL

Une sandale sophistiquée qui rehaussera vos toilettes de printemps tout en vous assurant un confort merveilleux. Cuir verni noir, canelle ou rouge ambre.

$22.95

A deux pas du metro Jean-Talon, Mont-Royal, et Beaubien.

Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.

6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 E. Mont-Royal, 521-3164
4029 Ontario, 521-9414

la METEO

Alcide ramène un peu de soleil

Tonton Alcide est revenu d'Haïti. Rayonnant de bonne humeur, le teint hâlé des loups de mer, il lui a presque fallu les gendarmes (comme l'autre en Espagne) pour le forcer à revenir ici. Alcide, qui ne joue pas toujours les miettes dans la "Porteuse de pain", a été accueuilli comme une grande vedette par les compatriotes de Papa Doc fils et, nous dit-il, quand je flânais dans les faubourgs de Port-au-Prince, ma rêverie poétique était souvent interrompue par des cris stridents et bizarres venus de compatriotes à moi, comme: "Mais je vous connais, vous ! C'est-tu Alcides? Va-t-il neiger demain à Port-au-Prince, hi ! hi ! hi !...?"

De quoi gâcher les vacances de n'importe qui, hein?

Toujours est-il que revenu en terre de Caïn, notre Alcide nous amène un peu de soleil pour aujourd'hui et demain avec un vent à écorner les boeufs et les maris trompés. Les températures vont descendre à un minimum de 5 et un maximum de 15 à 20.

Par contre, la nuit dernière, Alcide prétend que nous avons brisé le record du plus haut minimum avec 35 degrés. Depuis, la température descend et il est possible que le minimum devienne le maximum, ce que l'on n'a jamais vu encore depuis qu'Alcide est Alcide.

C'est un chou, cet homme !

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 25° ● Min. 15°	Max. 20° ● Min. 5°
Généralement ensoleillé et venteux	Ensoleillé, plus froid.

au QUEBEC

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10°	— 5°	nuageux et venteux	ensoleillé et froid
Mauricie	32°	10°	nuageux	génér. ensoleillé
Laurentides	25°	10°	ensoleillé	ensoleillé
Outaouais	25°	10°	ensoleillé	ensoleillé
Cantons de l'Est	40°	0°	venteux et averses	clair
Québec	32°	0°	nuageux	génér. ensoleillé
Lac-Saint-Jean	32°	0°	nuageux	ensoleillé
Baie Comeau	25°	5°	nuageux avec neige	ensoleillé et froid
Rimouski	25°	5°	nuageux avec neige	ensoleillé et froid
Gaspésie	25°	5°	nuageux avec neige	ensoleillé et froid

au CANADA

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	nuageux	Vancouver	31	44
Alberta	nuageux	Edmonton	—20	15
Saskatchewan	ensoleillé	Régina	— 3	7
Manitoba	ensoleillé	Winnipeg	7	10
Ontario	pluie	Toronto	20	49
Nouveau-Brunswick	nuageux	Saint-Jean	— 3	26
Nouvelle-Ecosse	nuageux avec averses	Halifax	11	27
Ile-du-Prince-Edouard	nuageux	Charlottetown	4	20
Terre-Neuve	neige	Saint-Jean	24	29

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Max.	Min.
New York	27	51	Chicago	47	52	New Orleans	49	75
Washington	37	65	San Francisco	57	71	Miami	70	78
Boston	18	47	Los Angeles	56	56			

Vers les capitales

Paris	37	—	Moscou	10	—	Hong Kong	64	—
Londres	43	—	Stockholm	30	—	Lisbonne	43	—
Rome	55	—	Tokyo	45	—	Sydney	68	—
Berlin	43	—	Athènes	46	—	Tunis	45	—
Amsterdam	39	—	Casablanca	54	—	Vienne	46	—
Bruxelles	39	—	Genève	37	—	Varsovie	—	—
Madrid	36	—	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	72	88	Bermudes	60	72	Nassau	70	79
Mexico	45	75	Barbades	73	82	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Option air pur
Gaz Métropolitain, inc.

Goyer et Valade se traitent de "menteurs" et se rétractent

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'affaire Geoffroy a continué de faire les frais de la musique, hier, à la Chambre des Communes.

Il s'est agi d'une musique plutôt tapageuse dont les principaux interprètes, M. Georges Valade, député conservateur de Sainte-Marie, et le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, ont finalement retiré les épithètes réciproques de "menteurs" qu'ils s'étaient lancées.

Pendant ce temps, en Espagne, où les châteaux de M. Geoffroy se sont écroulés avant-hier, le ministère des Affaires extérieures a officiellement demandé aux autorités espagnoles l'extradition du couple Geoffroy.

M. Goyer a mentionné qu'il a de bonnes raisons de croire que la requête du Canada sera bien accueillie par le gouvernement de Madrid.

Dans le cas de M. Geoffroy, on connait déjà les diverses procédures qui peuvent être appliquées. On ne savait pas encore hier laquelle serait finalement choisie.

En ce qui concerne Mme Geoffroy, on croit pouvoir obtenir son extradition en invoquant le fait qu'elle est établi à un faux nom. On sait qu'avant de se marier, Carmen Parent a demandé etobtenu un passeport authentique, mais depuis son départ en voyage de noces, elle a voyagé sous le nom de Mme Lafond.

Scène de ménage chez les Geoffroy

BARCELONE — Des scènes de ménage disgracieuses auraient eu lieu entre l'ex-notaire Yves Geoffroy et sa femme, peu de temps après leur arrestation.

Ces disputes auraient eu comme origine "certaines indiscrétions" de Carmen Parent qui auraient amené la police canadienne à retrouver la trace des deux fugitifs.

Ce serait en communiquant avec des parents au Québec, par téléphone ou par la poste, que Carmen Parent aurait permis à la police de remonter jusqu'à l'appartement de la Via Layetana.

Geoffroy aurait en effet reproché à l'ancienne institutrice son manque de précaution dans toute cette affaire, qui selon la police "semble avoir été organisée avec une précision d'amateur".

Les policiers n'ont pu que constater que le couple avait laissé "d'imposantes traces de son passage".

LES GEOFFROY

SUITE DE LA PAGE A 1

effet, quand les quatre policiers espagnols et leurs collègues canadiens ont fait irruption dans l'appartement de l'ex-notaire, celui-ci, l'air très déprimé, leur aurait demandé un rasoir à lame pour se raser, bien qu'il possédait un rasoir électrique. Les policiers ne se sont évidemment pas rendus à sa demande.

La garde des carabiniers est à ce point vigilante et intransigeante que même les représentants des autorités canadiennes n'ont pu interroger le couple Geoffroy avant hier.

Deux des quatre policiers espagnols qui ont procédé à la double arrestation ont déclaré au représentant de LA PRESSE que la police canadienne les avait informés, le 24 février dernier, que les Geoffroy étaient en Espagne.

Après enquête, la police locale a découvert que les Geoffroy étaient descendus à l'hôtel Regency Colon, le 5 janvier. Ensuite, ils ont emménagé à l'appartement 21 d'un immeuble d'une dizaine d'étages, au 42 de la Via Layetana, juste en face du quartier général de la police.

L'appartement, un deux pièces et demie, meublé et très moderne avec balcon superbe donnant sur la rue principale, est situé au 12e étage. Il a été loué le 15 janvier au coût de 15,000 pesetas par mois (un peu plus de $7 par jour). La police souligne aussi que l'ex-notaire aurait fait des affaires avec un certain Francisco Rodriguez, gérant de l'immeuble.

Quand la police a envahi leur appartement, le couple a non seulement paru très surpris, mais il était très découragé, très déprimé.

Geoffroy était alors sous la douche et c'est sa jeune femme qui a répondu à la porte. Elle a pleuré à chaudes larmes, tandis que son mari s'efforçait du mieux qu'il pouvait de la consoler.

La police a démenti une rumeur selon laquelle Carmen Parent-Geoffroy serait enceinte.. "Elle prenait la pilule", de souligner un membre de la brigade criminelle.

Aujourd'hui, l'appartement a été vidé de tous les biens des Geoffroy.

R. Nogrette donne de ses nouvelles

PARIS (AFP, UPI) — Le responsable des relations avec les délégués syndicaux et les membres du personnel à la Régie Renault, à Billancourt, M. Robert Nogrette, âgé de 63 ans, a donné de ses nouvelles, ce matin, quelques heures après avoir été enlevé par une organisation de tendance maoïste, le "Groupe de résistance populaire Pierre Overney".

Le message de M. Nogrette, adressé sur bande magnétique, est parvenu à l'agence de presse "Libération", agence gauchiste dirigée par l'écrivain Jean-Paul Sartre.

Dans ce message improvisé destiné à sa femme, M. Nogrette assure que "tout se passe très tranquille avec des jeunes gens masqués. On parle de choses et d'autres, à bâtons rompus. Ils ont beaucoup d'attention pour moi".

"Je pense que c'est pour faire sortir les jeunes emprisonnés après les incidents devant Renault que j'ai été enlevé", a-t-il ajouté, précisant qu'à son avis, "ce sera fifty-fifty".

De son côté, le ministre de l'Intérieur, M. Raymond Marcellin, a déclaré au conseil des ministres que "tous les moyens nécessaires de la police nationale ont été mis en oeuvre pour arrêter les coupables du rapt et de la séquestration de M. Nogrette, qui tombent sous le coup de l'aritcle 341 du code pénal, prévoyant des peines d'emprisonnement à temps ou à perpétuité."

En apprenant la nouvelle, les sections syndicales de la Confédération générale des cadres des usines Renault-Billancourt ont lancé un ordre de grève générale "pour protester contre les méthodes inadmissibles d'enlèvement".

Quant à Pierre Overney, dont le nom sert à identifier le groupe des résistants populaires, il était un jeune militant maoïste de 23 ans, tué le 25 février dernier au cours d'un affrontement avec le personnel chargé de la surveillance aux usines Renault de Boulogne-Billancourt.

M. Robert Nogrette est entré au service de Renault il y a quarante ans et a travaillé comme ajusteur, jusqu'à sa nomination, en 1967, au poste d'adjoint au chef des relations sociales de la régie. Marié, il est sur le point de prendre sa retraite.

Un passant a été témoin de l'enlèvement de M. Nogrette. Il était 7 h. 45. Il a vu plusieurs personnes se jeter sur M. Nogrette et l'obliger à prendre place à l'intérieur d'une camionnette "Estafette" blanche.

L'enlèvement s'est produit devant le 95, rue de Sèvres, à Billancourt, sur le trajet qu'accomplit chaque matin M. Nogrette.

Le témoin est allé rendre compte aussitôt de ce qu'il venait de voir au commissariat de police. Selon ses déclarations, une femme se trouvait parmi les agresseurs.

Cette organisation clandestine maoïste avait notamment enlevé, en octobre 1970, un député du 14e arrondissement de Paris, M. de Grailly, et avait attaqué, en mai 1971, le siège du journal "Minute" alors que celui-ci venait de titrer: "Dehors les Algériens".

FRONT COMMUN

SUITE DE LA PAGE A 1

"Pour que ces arbitrages ne conduisent pas à la désintégration sociale, il faut que les corps organisés et les groupes de pression ne drainent pas abusivement des ressources collectives au détriment des secteurs isolés de la société. Cela, nous ne le permettrons pas".

Avertissement

Un peu plus loin, dans la même partie deson discours, M. Mourassa a fourni quelques conseils à caractère d'avertissement?) aux syndicats, en parlant de la nécessité qu'il y a pour les centrales, dans le contexte actuel, de réévaluer en même temps que l'Etat l'efficacité des mécanismes actuels en matière de rapport collectif, "afin que l'Assemblée nationale puisse décider de nouvelles techniques qui tiendront compte de l'évolution sociale au Québec.

Les menaces de chaos à chaque renouvellement de contrats collectifs dans le secteur public, a-t-il dit, ne sont pas un procédé plus acceptable aujourd'hui que les mesures individuelles de pression indues qui ont pu s'exercer dans le passé sur les travailleurs".

Parlant ensuite de l'effort collectif fait au cours des dernières années dans la rémunération des employés du secteur public, le premier ministre a déclaré que les syndicats, aujourd'hui, devraient faire porter leur action non plus sur les salaires mais sur la productivité et l'efficacité des services publics. M. Bourassa souligne qu'il s'agit là d'un problème qui touche à la fois le gouvernement et les syndicats et qui doit être réglé, entre ces deux entités, de façon "raisonnable" !

Faisant un court bilan des négociations dans le secteur public, M. Bourssa a rappelé par ailleur, que les principes de la politique salariale étatique rendus publics en mars dernier n'avaient pas été contestés par les syndicats. D'autre part, les détails d'application de cette politique, selon lui, avaient pour but la cohérence et l'harmonisation des salaires et la poursuite des mesure de rationalisation prises dans ce domaine depuis quelques années.

"Le gouvernement, a-t-il dit, estime que ces offres sont raisonnables et justes par rapport au niveau de la rémunération dans le Québec".

Le premier ministre a ensuite parlé de la nécessité de réduire la croissance des coûts afin de tendre à un juste équilibre dans l'allocation des ressources publiques, des autres problèmes qui sollicitent l'attention du gouvernement (modification de la structure industrielle, stimulation des investissements, guerre à la pauvreté et au chômage, développement du Nord, amélioration des communications, lutte à la pollution, valorisation de l'agriculture).

Les négociations dans le secteur public, a-t-il souligné d'autre part, touchent 280,000 personnes (12 p. cent de la main d'oeuvre du Québec et impliquaient en 1971 une masse salariale sa $1.3 milliard (45 p. cent. du budget des dépenses ordianires du gouvernements)... D'où l'importance que l'Etat accorde à la bonne marche de ces négociations et à une politique salariale cohérente destinée à éviter les dépenses inutiles et une concurrence absurde à même les deniers publics.

Selon M. Bourassa, l'augmentation qu'offre l'Etat à ses employés pour les trois prochaines années représente un déboursé additionnel de $100 millions dès la première année et une infusion de $270 millions au plan de l'accroisement de la masse salariale (si l'on prend la troisième année par rapport à la situation qui prévaut actuellement).

Actuellement, l'offre de l'Etat représente une augmentation de 4.8 p. cent par an (les demandes syndicales vont jusqu'à 8 p. cent avec salaire minimum établi à $100.

"Si nous acceptions seulement une partie de la demande syndicale, a dit M. Bourassa, soit 5.8 p. cent au lieu de 4.8 p. cent cela représenterait, pour les contribuables, un déboursé additionnel de $120 millions sur trois ans"... D'où la nécessité, pour M. Bourassa, que l'Etat, au nom des contribuables, s'impose des limites infranchissables.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

immeubles dont un organisme public est propriétaire ou dont il a l'administration, ne seront pas portés au rôle.

Il en sera de même pour les immeubles destinés ou utilisés principalement à des fins de recherche, de commerce, d'industrie, de prévention ou de réduction du bruit, de lutte contre la pollution de l'eau, de l'air ou du sol.

La ville proteste parce que plusieurs des édifices qui entrent dans ces catégories sont desservis par différents services municipaux et que leurs propriétaires devraient être tenus de payer des taxes pour tous ces services.

En attendant que le gouvernement se manifeste, la ville a décidé de demander un délai de 30 jours pour la présentation de son budget 1972 qui doit être adopté en principe le 15 mars de chaque année.

Le nouvel appartement de Bourassa

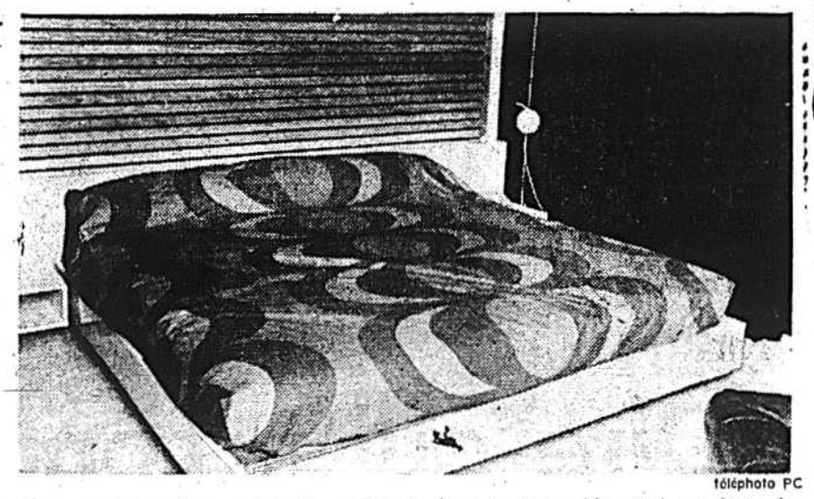

téléphoto PC

Dans son nouvel appartement, aménagé dans un immeuble situé en face du Parlement, le premier ministre du Québec dispose d'une chambre dotée d'un lit de dimensions exceptionnelles.

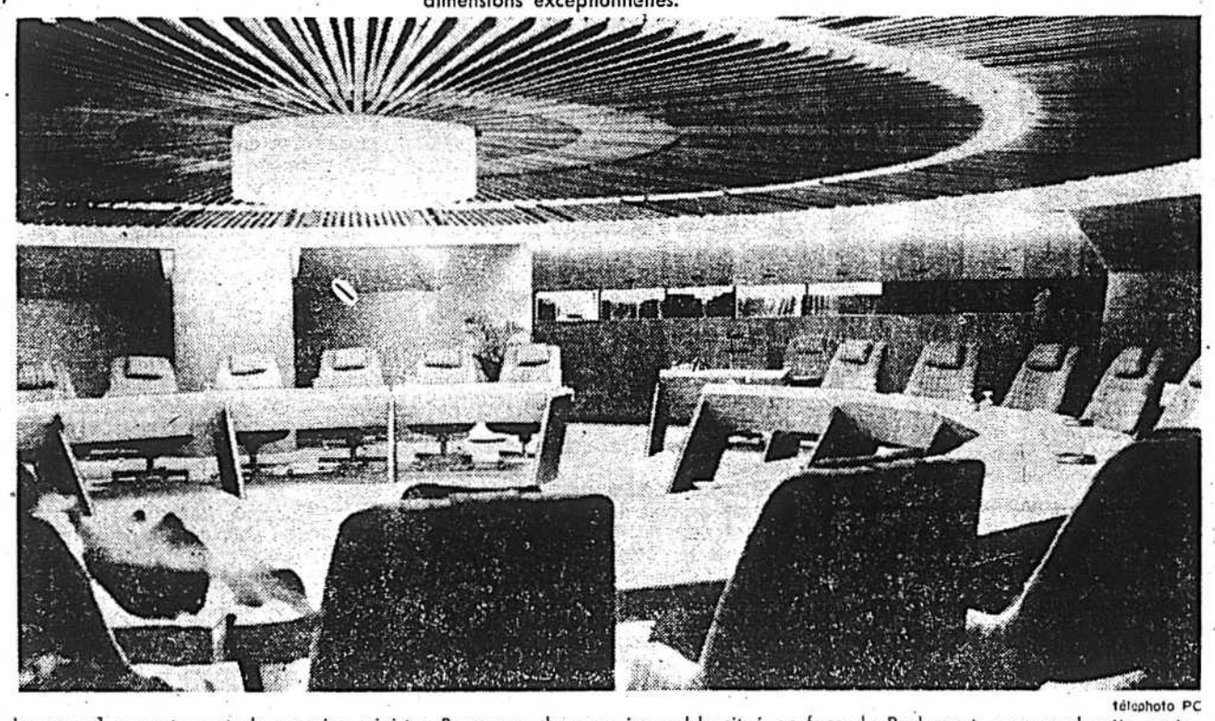

téléphoto PC

Le nouvel appartement du premier ministre Bourassa, dans un immeuble situé en face du Parlement, comprend cette vaste salle de conférence, surmontée d'un plafond circulaire à motifs ultra-modernes.

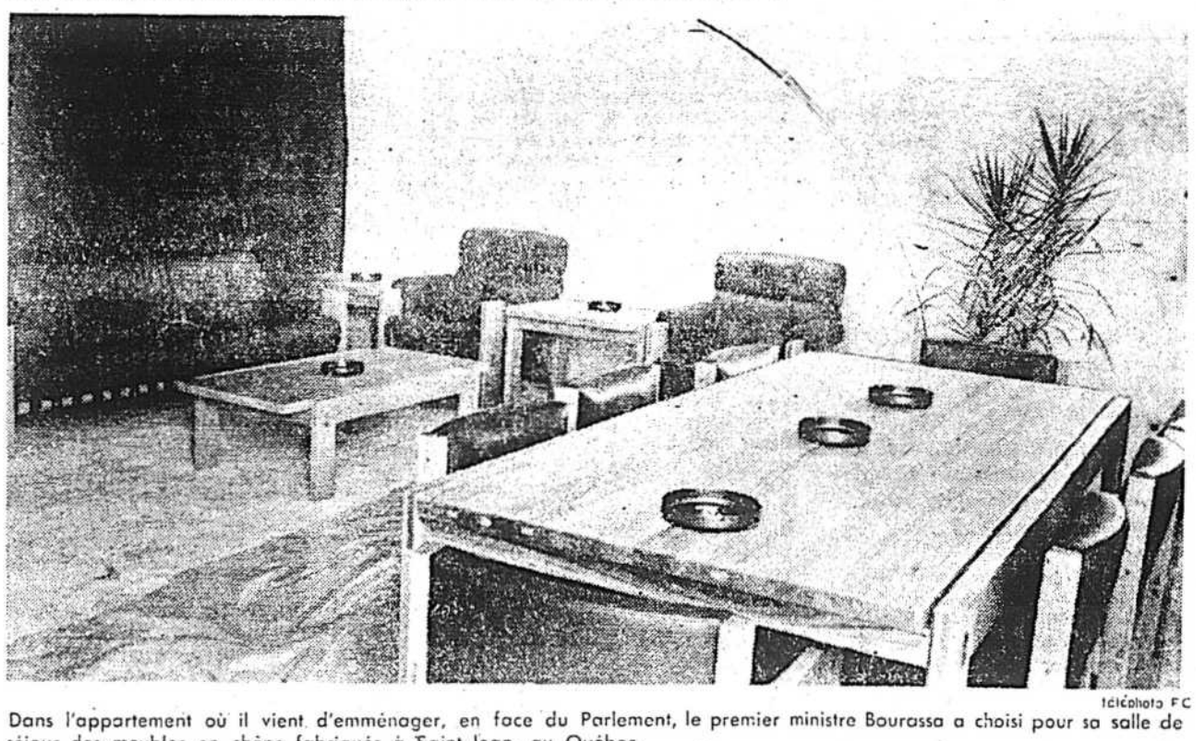

téléphoto PC

Dans l'appartement où il vient d'emménager, en face du Parlement, le premier ministre Bourassa a choisi pour sa salle de séjour des meubles en chêne fabriqués à Saint-Jean, au Québec.

Nixon adoucit les règles sur les documents secrets

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a signé mercredi un décret aux termes duquel le gouvernement américain accumulera désormais moins de secrets d'Etat et pendant moins longtemps que par le passé.

Jusqu'à présent, la majeure partie des documents officiels classés confidentiels, secrets ou ultra-secrets étaient automatiquement rendus publics après 30 ans seulement, souvent beaucoup plus tard. A partir du 1er juin prochain, les documents appartenant à l'une ou l'autre de ces trois catégories seront dévoilés, respectivement, après six, huit et dix ans.

Il subsistera néanmoins beaucoup d'exceptions à cette règle générale et, notamment, les communications des gouvernements étrangers, les dossiers des divers services de renseignements et de contre-espionnage et tout document relatif aux aspects les plus délicats (l'armement atomique par exemple) de la sécurité nationale.

Tri tous les 10 ans

Dans chacun de ces cas, cependant, un tri sera fait tous les dix ans et, au bout de 30 ans d'âge, tout document secret sera automatiquement rendu public. Les événements relatifs à l'attaque de Pearl Harbor par les Japonais, le 7 décembre 1941, tombent dans cette catégorie. La plupart des documents qui s'y rapportent étaient jusqu'à présent tenus secrets.

Dans une déclaration écrite accompagnant son décret, le président Nixon déclare à ce propos: "Le système de classification qui a été élaboré aux Etats-Unis au fil des années ne satisfaisait pas, malheureusement, aux objectifs d'une société démocratique et ouverte et trop de documents étaient classés secrets pendant trop longtemps." M. Nixon signale que les archives nationales renferment encore 160 millions de pages de documents secrets qui remontent à la Deuxième Guerre mondiale et plus de 300 millions de pages de documents portant sur les années 1946 à 1954.

Bien entendu, note le président, certains documents doivent demeurer confidentiels pendant longtemps, compte tenu surtout du rôle des Etats-Unis dans les affaires internationales et "de toute évidence, il y a conflit entre les principes théoriques de l'information du public et de la discrétion nécessaire des affaires gouvernementales. Il s'agit de trouver une formule de compromis".

Le nombre de fonctionnaires autorisés à manier le tampon du secret sera réduit considérablement de façon à éviter que tel ou tel sergent, par exemple, ne classe comme secret (ce qui s'est produit) le menu d'un repas de mess d'officiers. Entre le Pentagone, le département d'Etat et la C.I.A. (renseignements et contre-espionnage), 5,100 fonctionnaires avaient jusqu'à présent le droit d'estampiller "ultra-secret" les papiers qui leur tombaient sous la main. Désormais, ce nombre sera réduit à 1,860.

En outre, 12 services gouvernementaux seulement, au lieu de 25 actuellement, auront le pouvoir d'utiliser le tampon "ultra-secret", les 13 autres n'ayant droit qu'aux tampons "secret" et "confidentiel".

CARTE ELECTORALE

SUITE DE LA PAGE A 1

la carte électorale devra à nouveau être modifiée.

Son rapport d'aujourd'hui n'est pas exécutoire et il sera discuté par les membres de l'Assemblée nationale.

Plusieurs experts avaient recommandé l'an dernier que ce rapport soit exécutoire pour éviter qu'il soit modifié par les partis politiques.

Une bombe explose à bord d'un avion

LAS VEGAS, Nevada (UPI, PA) — Une bombe a fait explosion, ce matin, près de la cabine de pilotage d'un Boeing 707 de la Trans World Airlines, ne faisant aucune victime mais endommageant sérieusement l'appareil.

Le quadrimoteur avait atterri une heure plus tôt et se trouvait immobilisé dans un endroit isolé de l'aéroport McCarran de Las Vegas. Personne ne se trouvait à bord au moment de l'explosion.

Cet incident fait suite aux menaces proférées par un extorqueur qui a réclamé, hier, une rançon de $2 millions. En échange de cette somme, l'inconnu aurait consenti à identifier les quatre appareils à bord desquels il a placé des bombes.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Stock	**Sales**	**High**	**Low**	**p.m.**	**Ch'ge**
Abitibi	526	$8⅝	8⅝	8⅝	
Abitibi 7½p	100	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
Alta Gas T	800	$55½	55½	55½	— ¼
Alcan	1395	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Alcan pr	50	$26½	26½	26½	— ¼
Algoma St	550	$14¾	14¾	14¾	
Alumin pr	100	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Argus C pr	2100	$11½	11½	11½	
Asbestos	154	$29	28¾	28¾	+ ¼
Bank Mtl	3952	$21	20¾	20¾	
Bank NS	974	$35½	35¼	35½	
Banq CN	4850	$16½	16¼	16¼	
Bq Deprg	1000	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
Bq P C	13689	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Bell Canad	12867	$46	45¾	46	
Bell A pr	50	$53	52¾	53	+ ½
Bell B pr	25	$53¾	53¾	53¾	— ¼
Bombrder	1727	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Border C	600	$9¾	9½	9¾	
BP Oil Gas	200	590	590	590	+10
BP Can	1600	$16	16	16	
Brascan	320	$21½	21⅜	21⅜	— ⅛
Brinco	1456	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
CAE Ind	2900	$7⅛	7	7	
Calgary P	2668	$26½	26¼	26¼	
Can Cem L	245	$53¼	53	53	
Can Perm	300	$18⅜	18⅜	18⅜	
Cdn Brew	1039	$8¾	8½	8½	— ¼
Cdn Cable	1155	$18½	18½	18½	
C Hydro	250	$13⅜	13⅜	13¾	+ ⅛
C Im	1655	$28⅛	28⅛	28¼	— ¼
CIL	2050	$16⅛	16⅛	16⅛	
C Int Pw	1015	$26½	26	26½	— ½
C Javin	3819	900	650	900	+100
CPI pr	466	$27¾	27⅝	27¾	— ¼
CP Inve w	300	385	385	385	
Cdn Res	200	540	540	540	—10
Cdn Salt	300	$16½	16½	16½	
Cdn Tire A	25	$39⅞	39⅞	39⅞	+ ⅛
Canron	327	$23½	23½	23½	
CPLtd	2010	$15	14⅞	14⅞	
CP A p	1675	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Celanese	3075	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Cent Dyn	1000	87	85	85	
Charter Ind	300	160	160	160	+10
Columbia	1100	225	225	225	—5
Cominco	1575	$29½	29⅜	29⅜	+ ⅛
C Holiday I	100	$14	14	14	
Con Bath	2350	$9	9	9	
C Text	100	$5¾	5¾	5¾	
Cons Gas	1025	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Copind	2925	495	475	490	+15
Corpex	500	345	340	340	+5
Costain	200	$10	10	10	
Crain RL	150	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Cr Fonc	300	$72½	72	72	
Cr Zell A	236	$19	19	19	
Crush Int	500	$20	20	20	
Distl Seag	260	$32¾	32⅝	32⅝	+ ¼
D Bridge	145	$27	27	27	— ⅜
D Coal pr	100	$27½	27½	27½	+ ½
Dofasco	500	$27¼	27¼	27¼	
Dom Store	1800	$16½	16¼	16¼	— ⅛
D Textile	875	$23	22½	22½	— ½
Domtar	175	$13½	13½	13½	
Domtar pr	200	$15	15	15	— ¼
Du Pont	200	$25¾	25½	25½	— ¾
Ea Svgs rts4	481	56	52	52	
Elec Knt	1500	$5	5	5	
Fal Nck	250	$94½	94	94	—2
Fin Coll	500	$20⅛	20⅛	20⅛	
Fleetwd	100	$12	12	12	— ½
Fulcrum	10000	$6½	6½	6½	
Gaz Metr	336	$6⅛	6	6	— ⅛
GenstarL	3450	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
GL Paper	100	$17¾	17¾	17¾	
Home A	725	$34¼	34	34	— ⅜
Huds Bay	2850	$25½	25¼	25¼	— ¼
H Bay Co	1200	$20	20	20	
HB Oil Gas	225	$43	43	43	— ¾
Husky Oil	500	$16	15⅞	16	+ ⅛
IAC	960	$20⅛	19⅝	19⅝	—¾
Imp Oil	7885	$33¼	32	33	
Kraftco 1.77	197	45⅛	44½	44½	— ⅛
Kresge .50	158	115⅜	114⅜	114¾	—1
Krochl .20e	157	45⅜	45⅜	44	+2¾
Leasco	238	24¼	23⅞	24⅛	+ ⅛
LehPC .40	39	19⅞	19⅜	19⅜	— ⅛
LiaMCN	17	7½	7⅜	7⅜	— ¼
LiggM 2.50	51	63¼	62½	63	+ ¼
Ling	135	12⅞	12½	12⅝	— ¼
Litton .69f	486	21⅜	20¾	20¾	— ¾
Lock A	153	14¾	14⅜	14½	— ¼
Loews 1.04	124	58½	57½	58	— ½
LukenStl .10e	6	20¼	20⅛	20⅛	— ⅛

M-N

Macy	41	42⅜	42	42¼	+ ¼
Mgnvx 1.20	141	52¼	51½	51⅝	
Manpow .72	5	37⅜	37⅛	37⅜	+ ⅛
Marath 1.60	199	33⅜	32¾	33½	+ ⅜
Marcor .80	121	29⅜	28⅝	28⅝	— ½
MartM 1.10	110	21⅜	21	21⅛	— ¼
Micrsyst	120	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Mo.son A	925	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅛
Moore	1300	$42¾	42¼	42¼	— ½
NB Tel	460	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Nfld LP	475	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Noranda	4483	$40⅝	40¼	40⅝	+ ⅜
Nor Ctl G	1175	$15⅛	14¾	14¾	— ¼
N W Sp	160	$5½	5½	5½	
Oshawa A	1300	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Pac Pete	200	$34	33⅞	33⅞	+ ⅜
Pancan	700	$16⅞	16¾	16¾	
Petrofina	240	$25¾	25¾	25¾	+ 1¼
Placer	100	$34	34	34	+ ⅜
Pow Corp	46758	$9¼	8½	9	+ ½
Pow Crp pr	125	$32	32	32	+2
Pow C 5 pr	1365	$11½	11	11½	+ ½
Prem Cb	500	$16¼	16¼	16¼	
Price Com	1290	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Provigo	3178	$8	8	8	+ ⅛
QSP Ltd	5700	$13	12½	13	+ ½
Que Tel	1275	$16	16	16	
Rapid D	5185	$10	9⅝	10	+ ¼
R Dat Pr	800	$10⅜	10¼	10¼	+ ¼
Rio Algom	475	$18¼	18	18	
Royal Bank	1970	$32⅜	32	32	— ¼
Royal Trst	3350	$41¼	40¾	40¾	— ¼
Shell Can	275	$40½	40¼	40¼	— ¼
Simpsons	50	$25½	25½	25½	+ ½
Southam	530	$23	23	23	+ ¼
Steel Can	6227	$30⅝	30½	30⅝	
Steinbg A	109	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Texaco	4950	$45½	45½	45½	+ ¼
Tor Star B	100	$47½	47½	47½	+1
TotA Ptey	400	700	690	690	—10
Tr Can PL	3025	$42½	42¼	42¼	— ⅛
Trizec Crp	192	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Trizec w	5000	67	67	67	—3
Ultrmar	308	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Un Carbid	365	$16⅜	16	16⅜	+ ⅛
Veicro	673	$23	23	23	— ¼
Walk GW	715	$45¼	45¼	45¼	— ¼
Wedwod	500	$12½	12½	12½	+ ⅛
Westcst	500	$30½	30½	30½	
Wstr A pr	275	$38	38	38	
Zellers	425	$17	16⅞	17	+ ¼

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	160	71½	70¾	71¼	
Admirl	66	25	24¼	25	+ ¾
Airco .20e	30	23	22¾	22¾	— ⅛
Alcan .80	48	20⅞	20⅝	20¾	+ ⅛
AllegC .20g	21	14⅜	14¼	14¼	
AllegL pf 3	11	40⅜	40⅛	40⅛	— ⅛
AllenE .87f	56	22	21¼	22	+ ¾
Alld C 1.20	64	29⅜	29	29¼	— ¼
AllisC .05e	82	14⅜	14⅜	14½	
AHoss .07e	387	47¼	46⅜	46⅞	— ⅜
AAirl	214	47⅞	47⅜	47¼	
ABrnd 2.29	109	44⅝	44	44⅜	+ ¼
ABC 1.20	958	66½	65¾	66⅜	— ¾
AmCan 2.20	141	34⅝	34⅝	34⅝	— ⅛
ACyan 1.25	434	40	39½	39¾	
AEIP 1.74	195	29¾	29½	29¾	
AHome 1.77	86	98½	97⅜	97¾	— ⅝
AHosp .27	227	47⅛	46½	46¾	— ⅛
AmMot	219	7¼	7⅛	7⅛	
AmStd .40	240	14¼	14	14⅛	
AT T 2.60	889	44¾	44¼	44⅝	+ ⅛
Ampex	212	9½	9¼	9⅜	
Anacon	136	19½	19⅛	19¼	
AnacheCp .25	25	18⅝	18½	18½	— ⅛
Apeco .16	509	14⅞	14⅝	14¾	— ⅛
Armco 1	158	21⅛	20¾	21	+ ¼
Artra .80	134	44½	44	44½	+ ½
ArmRu 1.60	41	42⅜	42	42⅜	+ ⅛
AtlRich 2	200	69⅛	68⅝	69	— ⅛
Avco	68	19½	19	19¼	
Avon 1.35	80	113	113	113⅛	— ⅜
Babck .55	224	35	34	34⅞	+ ⅛
Bath .20	91	39⅞	38⅝	39⅛	
Baxtr .11	269	42	41⅜	42	+ ⅝
Beckmn .50	32	50¼	49½	49⅝	— ⅛
BeechA .60b	218	22¼	21⅜	21⅞	— ¼
BellH .60	65	64¼	63½	64	+ ¼
Bndx 1.60	60	46	45⅛	45⅛	— 1⅛
BenF 1.10	126	44¾	43⅝	44	— ⅛
BethSt 1.20	242	33	32⅝	32¾	
Blac9D 1	47	88¼	86¾	87¼	— ½
BlissL 1	11	22	21¾	21¾	
Block .24	129	39⅝	37¾	37¾	—2⅛
Boeing .40	158	25⅛	24¾	25	
Bordn 1.20	73	28½	28¼	28⅜	
Borg 1.25	179	31⅜	30½	31⅛	+ ⅜
BristM 1.20	347	59	58⅛	58⅛	— ⅛
Brown	265	11⅛	9⅞	11	+1¼
Brnswk .16	148	50¾	49¾	50	— ½
Bucy 1.20	138	26¼	25¾	25¾	— ⅜
Budd	248	17¾	17¼	17⅜	— ⅛
Bulova .60	4	18⅜	18¼	18¼	+ ⅛
BurIln 1.40	148	34½	36⅛	36⅛	— ⅜
BurlNor 1.50	92	43⅞	42⅝	43¾	+1⅜
Burndy .70	28	29⅜	29⅛	29⅛	— ¼
Burrghs. 60	71	169⅝	168⅞	169¼	— ¼
C					
CampS 1.10	171	30⅜	30	30¼	+ ¼
CPLtd .68	74	16⅝	16⅛	16½	+ ⅜
Carrier .60	70	50¼	49⅝	49⅞	— ⅜
CartW.40 a	75	19¼	18¾	18⅞	+ ⅛
CatTr 1.40	237	50¾	50	50¾	+ ½
Celanese 2	70	63½	63	63⅜	+ ⅜
Cerro .80	218	16⅞	16¼	16⅝	— ⅛
CessnaA .60	420	31⅜	30⅝	31⅛	+ ½
ChesOh .75e	89	56⅞	56¼	56⅜	—1
ChocFN .20d	30	10⅛	10	10	— ⅛
ChrisCft	31	6½	6⅜	6⅜	— ¼
Chrsir .60	236	33¾	33¼	33½	
CITFn 2	45	46¾	46½	46½	— ⅛
CitSv 2.20	96	42⅜	42	42¼	+ ⅛
Clorox .25e	30	70¼	69¾	70	
Cluett P .90	156	23¼	23	23	— ¼
CocaC 1.58	97	132	129	132	+3
ColPal 1.46	82	66⅝	65¾	66½	+ ⅜

DOW-JONES de cloture

—0.68 à 946.19

CollAik .56	10	32	31⅞	31⅞	+ ⅛
CollinR	93	16¼	15⅞	16¼	+ ⅛
CBS 1.40b	99	55	54½	55	+ ½
ColGas1.8 2	62	34⅜	34	34	— ½
CmEd 2.20	222	37⅛	36¾	36⅞	— ⅛
ConEd 1.80	172	26⅛	25⅞	26⅛	
CFdsl .25	209	47⅛	46	46⅞	+ ¾
ConCan 1.60	847	3	47	47¼	+ ¾
ConOil 1.50	145	28¾	27⅞	28	— ⅛
CnrData	621	65¾	64¼	66½	+2½
CPCIntl 1.70	181	35⅞	35½	35½	— ½
Crane 1.60b	57	50	49¾	50	+ ⅛
Cr Zell 1.20	1686	28⅜	28	28⅜	+ ⅛
Culligan 2.8	4	177⅜	175⅜	175⅜	— ⅛
CurtWr	569	27¼	25⅞	26⅞	+ ⅛
Cyprus 1	40	37½	37⅛	37⅜	+ ⅛
D-G					
DanR	36	10	9⅞	9⅞	
Dartl .30b	80	55½	55⅛	55⅛	— ½
Deere 2	207	60¼	59⅝	59⅝	— ¼
Dexter .24	26	22	21½	21⅞	+ ⅛
DiaSh 1	35	20¾	20½	20⅝	
Disncy .20b	168	160	158	158	—2
DiversIn	265	6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
DowC 1.80	99	83⅜	83	83⅛	+ ⅛
DresIn 1.40	46	32⅛	31½	32¼	— ⅛
duPo 1.25e	466	174⅞	172	173	—1
DuqLt 1.66	78	24¾	24¼	24½	— ⅛
EastAir	574	25⅜	24⅞	25	+ ⅛
EastK 1.04a	249	110½	107⅛	108¾	—1¾
Elect As	48	8¼	8⅛	8⅜	— ⅛
ElPasNG 1	122	18¼	18	18	
EmEl 1.20	66	86¼	84¼	86	+ ¾
ESB 1.20	161	33½	32½	33⅛	+ ¼
EthylCp .84	41	26¾	26⅜	26¾	+ ⅜
ExCel .80	43	18⅞	18⅝	18¾	
Fairch	629	43½	40⅝	43⅛	+2⅜
Firest .83	233	26¼	25¾	25⅞	— ⅛
FstChi 1.42f	557	27⅝	27	27½	+ ¼
Flintkote 1	169	30	29⅜	29⅝	+ ¼
FlaPw 1.74	21	46¼	46½	46½	— ¼
Ford 2.60	331	72⅝	72⅛	72¼	— ¼
Fruch 1.70	138	42¾	42	42¾	+ ⅛
GAC Cp	134	11⅞	11½	11⅞	+ ⅛
GAF .40	173	26¾	26¼	26½	+ ⅛
GenDyn	82	29¼	28¾	29	— ⅜
GenEl 1.40	851	63⅞	63⅛	63¾	+ ⅛
GFd 1.40	686	31¾	31⅛	31¼	— ⅜
GMC .65e	416	83⅜	82⅜	82¾	— ¾
GPubU 1.60	150	22¾	22½	22¾	+ ⅛
GTelE 1.52	686	31½	31	31⅛	
GTire 1b	184	28	27⅝	28	+ ⅛
GaPac .80b	157	50¼	49⅝	50¼	+ ¼
Gillette 1.40	524	45⅞	44⅛	45¾	+1¼
Goodrh 1	196	27⅞	27⅛	27¼	— ⅛
Gdyr .88	409	31⅛	30⅝	30¾	— ¼
Grace 1.50	317	28⅛	27¾	27⅞	
GrndU .80	53	21¾	21⅜	21¾	+ ⅛
GtA&P .60	507	19¼	19	19⅛	
G W Fin	671	28	27½	28	+ ½
GrnGt .96	12	27	26½	26½	— ¾
Greyhnd 1	204	21⅞	21⅜	21⅞	— ⅛
GrumAir 1	18	18⅛	18	18⅛	+ ⅛
GulfO 1.50	896	27⅜	27	27¼	+ ⅛
GulfW .60	215	39¾	37¾	38¼	— ¼
Gulton	110	11⅞	11¼	11¾	+ ⅜
H-L					
Harrisl 1	31	55¼	54¾	55¼	— ⅛
Heinz 1	44	47¼	46⅝	46⅞	— ⅛
HelenaCurt	13	7⅞	7⅝	7⅞	
HershF 1.10	12	26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
HewPk .20	209	56⅜	54¾	55⅝	+ ⅛
Hobart 1.20	13	64⅜	63½	63½	—1⅜
Hmstk .40	31	24	23⅝	23⅞	+ ⅜
Hnywl 1.30	239	160	158	158½	+1¾
HFC 1.20	103	54½	54	54⅜	+ ⅜
Howmet .70	29	16⅝	16¼	16⅝	+ ⅜
HuntC .16	24	20⅝	20½	20½	— ⅛
IllCent 1.18	117	37¾	36¾	37	+ ⅝
INA 1.40a	409	52	50⅝	52	+1½
IngRd 2.08	77	62¾	61¾	61½	+ ⅜
InlandStl 2	215	35⅛	34¾	35¼	— ⅛
Interco 1.24	25	54	53¾	53¾	— ¼
IBM 5.40	223	384½	382½	383	— ¾
IntHar 1.40	599	30¼	29¾	30	— ⅛
IMultif 1.20	111	32½	32	32⅜	+ ⅛
INCO 1	601	35¼	34⅞	35⅛	+ ⅛
IPap 1.50	117	35¼	34¾	34¾	— ⅛
IntT&T 1.10	507	61⅛	60⅝	61	— ¼
ITEC .60	43	37¼	36⅞	37	— ⅛
JnMan 1.20	75	38¼	37⅞	38	
JohnJ .20a	77	110¼	109½	110¼	+ ¾
JoneL .25e	15	17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
Joy 1.40	31	70⅝	69⅝	69¾	—1
KaisAl .50	84	23¾	23¼	23⅜	— ⅛
KaysRo .60	50	25	24⅝	25	+ ⅛
Kellogg 1	87	26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Kendall .60	35	58	56½	57¼	— ¼
Kennec 1	155	28⅞	28¼	28½	+ ⅜
KerM .60	260	47⅞	44½	47⅝	+ ⅛
KimbC 1.20	43	26¾	26½	26¾	+ ⅛
KLM	26	37	36¾	37	

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Achat	Vente
Acro Fd	1.41	1.56
Adanac	2.31	2.5w
A.G.F. Special	3.56	—
All Cdn Com	8.92	9.75
All Cdn Div	9.95	10.87
All Cdn Ven	4.17	4.56
American Growth	7.11	7.81
Andreae Equity	4.93	5.39
Associate Investors	5.97	6.03
Beacon Growth	7.36	7.75
Beaubran	47.26	51.32
Canada Growth	6.16	6.77
Canagex	10.69	11.56
Cdn Gas Energy	14.69	16.14
Cdn Invest Fd	5.06	5.55
Cdn Scudder Fd	21.36	21.36
Cdn Sec Growth	5.30	5.82
Cdn S.A. Gold Fd	5.70	6.23
Cdn Trusteed	5.08	5.58
CSM Japan Fd	9.87	10.85
Capital Growth	10.23	11.11
Champion Mutual	8.58	9.38
xChase Fd	12.55	13.72
Collective Mutual	7.01	7.70
Commonwealth Intl	14.64	16.09
Commonwealth Intl Lev	3.92	4.31
Commonwealth Venture	7.35	8.08
xCompetitive Capital	7.80	8.55
Corporate Investors	6.17	6.74
Corporate Inv St Fd	5.25	5.74
Dominion Compound	6.06	6.61
xDreyfus	13.48	14.77
Eaton Viking	5.68	6.17
Entarpa Investment	6.70	7.36
Exec Fd Cda	6.44	7.06
Exec Inv Intl	3.42	—
xFidelity Trend	28.26	30.89
Fonds Collectif A	6.86	7.49
Fonds Collectif B	5.85	6.02
Fonds Collectif C	9.75	10.64
Fonds Desjardins A	4.43	—
Fonds Desjardins B	4.42	—
Fonds P.E.P.	4.11	4.47
Fraser Growth	3.46	3.80
Gis Compound	11.36	12.49
Gis Income	4.09	4.50
Growth Equity	7.40	8.13
Growth Oil and Gas	31.26	—
Guardian Growth	9.77	—
Harvard	7.42	8.13
Industrial Growth	6.62	7.27
Investors Growth	12.26	13.40
Investors Intl Mutual	8.12	8.88
Investors Japanese	6.17	6.74
Investors Mutual	5.87	6.42
Investors Retirement	5.16	5.65
International Growth	6.19	6.80
Keystone Cda	8.85	9.71
xKeystone Cust S-1	22.31	24.45
xKeystone Cust S-4	6.70	7.34
xKeystone Cust K-2	7.27	7.99
xKeystone Polaris	5.82	6.36
xLexington Research	17.16	18.75
Magna Carta	1.53	1.66
xManhattan	5.95	6.50
Maritime Equity	5.50	6.04
Marlborough	5.52	6.54
Mutual Accumulating	5.95	6.54
Mutual Bond	11.07	12.17
Mutual Growth	5.94	6.53
Mutual Income	5.40	5.94
Natrusco	14.96	15.54
Natural Resources	7.56	8.26
N.W. Equity	7.33	8.05
N.W. Financial	5.03	5.53
N.W. Growth	6.25	6.87
xOne William Street	17.69	17.69
xOppenheimer Fd	9.68	10.59
Pension Mutual	8.53	9.35
xPerformance Plus	1.47	—
P. and N. Fd	15.88	16.20
Planned Resources	4.80	5.27
Principal Growth	4.89	5.37
Provident Mutual	7.51	8.21
Prov Stock Fd	6.41	7.02
xPutnam Growth	12.42	13.57
Radisson	2.55	—
Regent Growth	9.96	10.95
Regent Venture	4.78	5.25
Royfund	6.43	6.70
Sav Inv Pret et Rev	7.07	7.77
Sav Inv am Pref.	10.46	11.50
Scudder NA FO	10.55	10.55
Spec	11.52	12.58
Taurus	3.39	3.73
xTech	8.23	9.02
Templeton Growth	6.57	7.18
Timed Investment	8.58	—
Universal Savings Equity	8.16	8.97
Western Growth	6.84	7.52
Xanadu	3.78	4.14

x—Fonds americain

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	1300	455	450	455	+15
Am Met	300	180	180	180	+10
Ang P H	150	$13⅝	13⅝	13⅝	— ½
Aquabl	1100	280	260	280	—10
Belg Stand	2665	$16½	15⅞	16⅜	+ ⅛
Berncam	2000	$9¾	9½	9½	— ⅜
Cantol	100	375	375	375	
Com Hold	200	150	150	150	
Comodor	310	59	9	9	
Crawfd Al	2000	365	330	365	+25
Cross W.B.	100	355	355	355	—30
Deltan	2100	58¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Dell Pan	600	195	195	195	+5
Drum Die	2000	10	10	10	—2
Grnach	500	350	325	350	+10
Hambro	125	$14¾	14¾	14¾	
N Nursg	1100	55	55	55	+5
OldC Inv	2000	65	65	65	
Paco Cp	700	300	300	300	+10
Prefac	400	180	180	180	—10
S Law D	2000	88	88	88	+7
SXL Div	750	$10¼	10	10	— ⅛
SMA Inc	3300	120	120	120	
Unican Sec	300	400	400	400	
Val Mr A	100	250	250	250	+10
Wabasso	600	518	18	18	
Whiterk Ind	700	480	480	480	
MINES					
PETROLES					
Acroll Ltd	2300	59	56	56	—2
Alls	3,30	610	565	610	—10
Alay Min	2000	20½	20	20	
Amag BB	83500	10	9	9½	+ ½
Ameran	1000	10½	10½	10½	
Americ	500	10	10	10	—2
Amigo	1000	6	6	6	—2
Amos	5000	18	17½	17½	— ½
Arno	21500	8	7½	8	
Atl Tung	3000	14	14	14	
Avilla	7500	47	45	47	
Beltere	5000	14	14	14	+1½
Bison Pet	300	$75	75	75	+65
Burnt Hill	1500	17	17	17	—1
Cadillac Ex	2300	200	195	199	—6
Candex	3500	20	20	20	
Can Keeley	4500	5½	5	5½	— ½
Canadore	2000	12½	12½	12½	— ½
Cannon	6000	7	6½	7	+ ½
Capri	5000	30	29	29	—1
Cartier	1000	9	9	9	
Chib Cop	1000	25	25	25	—1
Clero	3500	6	6	6	+1
Comp Min	500	4	4	4	+1
Con Quest	500	31	31	31	
Cons Beliek	1000	3	3	3	
C Daer	1500	11	11	11	
Con Dev	500	97	97	97	+2
Cop Man	4500	7	6	7	+1
Corn	2400	19	19	19	
Dauphin	3500	9	9	9	
Dumont	1000	45	45	45	— ½
Duvan	5000	6	6	6	
Eagle Min	925	385	370	370